

# leDroit

MEMBRE DE LA  
COOPÉRATIVE  
NATIONALE DE  
L'INFORMATION  
INDÉPENDANTE

MERCREDI  
29 JANVIER  
2020



**100 000 FONCTIONNAIRES  
ONT UNE DETTE ENVERS PHÉNIX**  
PAGE 6

**JOUER DANS LA RUE,  
C'EST DU SÉRIEUX  
À GATINEAU**  
PAGE 5

ETIENNE RANGER, LE DROIT

**+ LE DROIT AFFAIRES**  
À lire à l'intérieur

**LE LAB LE DROIT  
À LA CITÉ**  
PAGE 4

**CORONAVIRUS**

# LA RÉGION EST PRÊTE

PAGE 3

**lallier  
HONDA  
HULL**

**LA BONNE AFFAIRE !**

**11 867\$ + taxes** Lallier Honda

**Mazda Mazda5 GS 2015**  
6 passagers, automatique,  
«Bluetooth»,  
régulateur de vitesse.  
91 826 km #19036A

981, boul. St-Joseph (Hull)  
819.778.1444  
lallierhondahull.com

**- APOGEE -**  
LA VIE D'HÔTEL, CHEZ SOI

**460**  
ST-LAURENT

LOUEZ VOTRE CONDO AVANT  
LE 29 FÉVRIER ET OBTENEZ  
**2 mois gratuits.\***

\*Informez-vous auprès de votre conseiller en habitation. Sujet à changement sans préavis.

**BRIGIL**  
613.706.4999

460 BOUL. ST-LAURENT,  
OTTAWA

RBO: 8007-6490-04

Le prix peut être plus élevé à l'étranger  
8 1,25 \$ + TAXES DU LUNDI AU VENDREDI  
208 18 1 23 45  
6

# Les virus peuvent-ils traverser les océans?



VÉRIFICATION  
FAITE



JEAN-FRANÇOIS CLICHE  
jfcliche@lesoleil.com

## L'AFFIRMATION

«J'ai déjà vu dans le magazine *Science et Vie* que les infimes gouttelettes en suspension dans l'air chargée d'un virus pouvaient traverser les océans à cause des vents marins et qu'ils ont la possibilité de survivre assez longtemps. On parle beaucoup de la propagation possible du coronavirus chinois par des voyageurs en avion, notamment, mais est-il vrai que les vents peuvent porter des virus sur des milliers de kilomètres?» demande Magalie Lavoie, de Québec.

## LES FAITS

Le papier de *Science et Vie* résumait les résultats d'une étude parue en 2011 dans la revue savante *Scientific Reports* [go.nature.com/2GwsgWE] et parlait d'«un microbe» que des vents «soufflant du Japon [...] ont transporté jusqu'aux États-Unis, où il sévit désormais». Or la formulation était un peu abusive et même si l'on parlait du principe qu'il s'agissait bien d'un «microbe», il est

pratiquement assuré que ces résultats-là ne s'applique pas aux coronavirus, comme nous le verrons.

L'article des *Scientific Reports* portait sur un mal encore bien mystérieux nommé «maladie de Kawasaki», décrite pour la première fois au Japon dans les années 1960. Il s'agit d'une maladie infantile très rare, dont les symptômes peuvent être impressionnants — forte fièvre, langue enflée et très rouge, lèvres sèches et craquelées, éruptions cutanées amenant la peau à «peler», etc. —, mais qui finissent par se résorber, habituellement sans séquelle permanente. Cependant, chez le quart des enfants touchés une inflammation des artères se produit et peut, dans certains cas et des années plus tard, mener à des complications cardiaques très graves.

On ignore complètement ce qui cause la maladie de Kawasaki. On ne sait pas s'il s'agit d'un virus, d'une bactérie ou de facteurs environnementaux qui provoquent une réaction chez certains enfants génétiquement prédisposés. L'étude des *Scientific Reports* n'élucidait pas cette question — c'est pourquoi il était abusif, de la part de *Science et Vie*, de parler d'un «microbe» sévissant désormais aux États-Unis —, mais avait tout de même trouvé que les éclosons rapportées au Japon, à Hawaï et à San Diego semblaient très étroitement liées à la direction des vents (d'est en ouest) et à leur force. Notons que la même équipe de recherche (*grosso modo*) a publié une autre étude du même genre en 2014, où elle montrait que lors des trois pires éclosons de la maladie au Japon, en 1979, 1982 et 1986, les vents provenaient toujours de la même région, dans le nord-est de la Chine. Le papier évoquait la possibilité qu'un champignon microscopique ou qu'une mycotoxine soit en cause.

En outre d'autres travaux, comme une étude publiée l'été dernier dans *Atmosphere* [bit.ly/36vQN8R], ont documenté la présence de bactéries vivantes et de virus fonctionnels à 10 mètres dans les airs au beau milieu de l'Atlantique ainsi qu'en très haute altitude (20 km). Alors l'idée que certains microbes puissent voyager des milliers de kilomètres à la faveur des courants-jets, ces vents très forts qui soufflent à une dizaine de kilomètres d'altitude, n'est pas aussi invraisemblable qu'il n'y paraît à première vue. Mais la question est : est-ce que ces conclusions peuvent être étendues aux coronavirus comme celui qui sévit en Chine depuis quelques semaines? Et la réponse est clairement «non».

C'est que les coronavirus ne sont pas particulièrement résistants dans l'air, ne survivant généralement que de quelques minutes à quelques heures. «Ce sont des virus que l'on dit enveloppés, ce qui les rend fragiles», explique le virologue de l'INRS Pierre Talbot, lui-même un spécialiste des coronavirus. Ces enveloppes, précise-t-il, sont des bouts de cellules infectées que les virus «volent» quand ils en sortent. Elles servent à protéger les protéines du virus, qui sont elles-mêmes vulnérables, mais ces enveloppes ne persistent jamais longtemps à l'air libre — et c'est d'autant plus vrai dans les conditions de dessiccation et de rayonnement ultraviolet intense qui prévalent en haute atmosphère.

C'est ce qui lui fait dire qu'il est «farfelu» de penser que le nouveau coronavirus chinois pourrait traverser le Pacifique à la faveur du courant-jet. Son collègue de l'Université Laval et titulaire de la Chaire de recherche sur les virus en émergence, Guy Boivin, qualifie pour sa part d'«invraisemblable» la



Des employées du métro de Séoul, en Corée du Sud, désinfectent les bornes des tourniquets en raison d'une possible propagation du coronavirus provenant de la Chine. — PHOTO AP, AHN YOUNG-JOON

possibilité que ce virus voyage si loin à l'extérieur d'un hôte (comme un oiseau migrateur).

À cet égard, d'ailleurs, il faut dire que l'histoire penche de leur côté. Avant l'arrivée des Européens en Amérique, plusieurs maladies pourtant très contagieuses étaient totalement absentes de ce côté-ci de l'Atlantique. Les populations autochtones, jamais exposées et donc très vulnérables, ont été décimées par des virus comme celui de la variole. Tout ceci renforce l'idée que les pathogènes humains ne voyagent pas loin par eux-mêmes.

## LE VERDICT

Faux. On trouve des microbes vivants dans la haute atmosphère et très loin des côtes, mais les bactéries et les virus sont des groupes extrêmement vastes et variés, si bien qu'il est tout à fait possible que certains d'entre eux soient «équipés» pour survivre à ce genre de périple. Mais tout indique que dans le cas des pathogènes humains en général et du coronavirus chinois en particulier, il est pratiquement impensable qu'ils puissent changer de continent à la faveur du courant-jet.



## DES INFOS À VÉRIFIER?

La déclaration d'un ministre vous paraît douteuse? Une information qui circule vous semble exagérée, non fondée? Écrivez à notre journaliste (jfcliche@lesoleil.com).

La rubrique «Vérification faite» prendra le temps de fouiller les faits, en profondeur, afin de vous donner l'heure juste. Car nous non plus, on n'aime pas les fausses nouvelles.

**cégep**

**Admission au cégep  
Automne 2020**

**Date limite 1<sup>er</sup> mars**

**sram.qc.ca**



## Un cas probable en Colombie-Britannique

**VANCOUVER** — Des responsables de la santé publique en Colombie-Britannique ont annoncé mardi l'apparition très probable d'un troisième cas au pays du nouveau coronavirus qui a déjà fait plus d'une centaine de morts en Chine.

Bonnie Henry, directrice de la santé publique en Colombie-Britannique, a précisé mardi qu'un deuxième test sera effectué au Laboratoire national de

microbiologie de Winnipeg; les résultats sont attendus d'ici deux jours. Un premier cas avait été confirmé lundi, en Ontario, et les autorités attendent la confirmation du laboratoire de Winnipeg concernant la conjointe de ce Torontois. Le couple était rentré de Chine la semaine dernière.

Le troisième cas présumé, un homme de la région de Vancouver, était lui aussi rentré la semaine

dernière d'un voyage d'affaires en Chine, notamment à Wuhan, épicode de l'épidémie. Il a commencé à présenter des symptômes environ 24 heures après son arrivée au Canada et il s'est volontairement isolé à son domicile avant d'appeler une clinique, a indiqué le docteur Henry en conférence de presse mardi à Vancouver.

L'homme, qui n'est pas hospitalisé, se porte bien à la maison et

aucun membre de sa famille n'a montré de symptômes jusqu'ici — ils sont étroitement surveillés par la santé publique, a ajouté M<sup>me</sup> Henry. «Compte tenu des antécédents de voyage et des contacts que cet homme a eus à Wuhan — des gens qui présentaient des symptômes —, nous sommes convaincus qu'il s'agit d'un cas avéré de ce nouveau coronavirus.»

Le patient a passé la majeure

partie de son voyage en Chine dans la ville de Guangzhou et a visité Wuhan, où des millions de personnes ont été mises en quarantaine. Le nombre de cas en Chine est passé à près de 6000, mardi. Les autorités chinoises rapportent qu'au moins 106 personnes sont mortes du nouveau virus qui serait originaire d'un marché de Wuhan, où de la viande était vendue aux côtés d'animaux vivants. — PC

## CORONAVIRUS

# LE CISSSO SE PRÉPARE À RÉAGIR



**JUSTINE MERCIER**  
jmercier@ledroit.com

**Même si aucun cas de coronavirus n'a été détecté en Outaouais, les autorités de santé publique de la région assurent qu'elles sont prêtes à y faire face et à isoler les patients à risque d'avoir contracté cette pneumonie virale ayant déjà fait plus de 100 morts en Chine.**

La D<sup>re</sup> Christelle Aïcha Kom Mogto, médecin-conseil en santé publique au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO), a précisé mardi qu'en Outaouais comme ailleurs au pays, le risque d'être infecté par le coronavirus est présentement jugé «faible».

La surveillance est tout de même de mise, a souligné la D<sup>re</sup> Kom Mogto, et ce tant au niveau clinique qu'au niveau épidémiologique.

Sur le plan clinique, il faut d'abord évaluer si les symptômes sont compatibles. On parle de toux, de fièvre et de problèmes respiratoires. En ce qui concerne le volet épidémiologique, les autorités portent leur attention sur les personnes qui ont voyagé dans la ville chinoise identifiée comme l'épicentre de l'épidémie - Wuhan - et qui en sont revenues dans les 14 jours précédant l'apparition des symptômes.



La directrice des soins infirmiers du CISSSO, Marie-Ève Cloutier, et la D<sup>re</sup> Christelle Aïcha Kom Mogto, médecin-conseil en santé publique au sein de la même organisation. — JUSTINE MERCIER, LE DROIT

Les patients qui consultent pour des symptômes similaires à ceux causés par le coronavirus ne seront pas systématiquement placés en isolement, a précisé la D<sup>re</sup> Kom Mogto, puisque plusieurs autres virus peuvent être en cause. «On veut vraiment s'atteler à poser les bonnes questions, au niveau de nos urgences, sur la notion de voyage de ces personnes», a-t-elle ajouté.

### PRÉVENTION

À l'heure actuelle, il n'y a aucun cas confirmé au Québec,

ni même de cas probable. Alors que les masques ont déjà disparu des tablettes des pharmacies, la D<sup>re</sup> Kom Mogto note qu'il est surtout «important de continuer à prendre les mesures de précaution habituelles», comme tousser dans son coude et se laver les mains fréquemment.

La directrice des soins infirmiers du CISSSO, Marie-Ève Cloutier, a pour sa part indiqué que les infirmières d'Info-Santé ont reçu les informations nécessaires pour bien évaluer les symptômes des patients qui

composent le 8-1-1. Idem pour le personnel affecté au triage dans les urgences, qui applique depuis deux semaines des directives précises liées au coronavirus.

En secteur hospitalier, une «cellule de crise» est déjà en place afin d'être prête à réagir si le coronavirus en vient à contaminer des personnes dans la région. L'unité des soins intensifs de Hull serait entre autres mise à contribution, tout comme le département de pédiatrie de l'Hôpital de Gatineau en cas de présence du virus chez un enfant.

## Des tests sont menés sur une personne à Ottawa

Une personne à Ottawa est en train d'être dépistée pour le nouveau coronavirus, ont indiqué mardi les autorités municipales de la santé.

«À l'heure actuelle, aucun cas n'a été confirmé en laboratoire à Ottawa», a précisé Santé publique Ottawa.

Afin de protéger les renseignements personnels sur la santé de l'individu, l'agence refuse de spécifier le sexe, l'âge, l'état de la personne ou si celle-ci était récemment en Chine ou en contact avec quelqu'un de la Chine qui aurait contracté le virus. «Santé publique Ottawa fournira davantage d'informations si nous recevons un avis de cas confirmé en laboratoire», a-t-on expliqué.

LE DROIT

En cas d'inquiétude, les personnes souffrant de symptômes s'apparentant à ceux du coronavirus peuvent appeler au 8-1-1, consulter leur pharmacien ou aller voir leur médecin, a rappelé M<sup>me</sup> Cloutier, en précisant que le virus tant redouté ne cause pas de complications chez tous ceux qui en sont infectés.

## NOUS JOINDRE

ABONNEMENTS  
ET LIVRAISON DU JOURNAL

tirage@ledroit.com 613-562-0555

www.ledroit.ca/abonnement 1-800-267-6961

Lundi au vendredi : 7 h — 16 h 30

Samedi : 7 h — 11 h

## Petites annonces

petitesannonces@ledroit.com 613-562-0222

necrologie@ledroit.com 1-800-267-9555

Lundi au vendredi : 8 h — 17 h 30

## Publicité

publicite@ledroit.com 613-562-7747

Lundi au vendredi : 8 h 30 — 16 h 30

Renseignements généraux :  
613-562-0111TÉMOINS D'UN  
ÉVÈNEMENTVOUS AVEZ DES NOUVELLES,  
DES PHOTOS D'ACTUALITÉ ?613-562-0333  
nouvelles@ledroit.com

## SOMMAIRE

Affaires	18
Arts	20
Détente	10
Horoscope	16
Le monde	17
Le pays	11
Loterie	38
Nécrologie	26
Opinions	12
Petites annonces	24
Sports	36
Statistiques	37

Le quotidien LeDroit est publié et édité par LeDroit, une division de 3834310 Canada Inc dont le siège social est sis au 47 rue Clarence Bureau 222 à Ottawa, Ontario, K1N 9K1. LeDroit est imprimé à Gatineau par la compagnie Qualimax, propriété de Transcontinental.



merci de  
recycler ce  
journal

## PARTENARIAT ENTRE LE DROIT ET LA CITÉ

Création du Lab *Le Droit*  
à La CitéCHARLES-ANTOINE GAGNON  
cagagnon@ledroit.com

Le quotidien *Le Droit* et La Cité ont signé mardi un accord de collaboration pour la création d'un laboratoire qui contribuera à la mission éducative du collège ottavien et qui permettra au journal de maintenir une présence physique en Ontario français.

Le Lab *Le Droit* deviendra un espace où étudiants, professeurs, chercheurs et artisans du *Droit* se côtoieront quotidiennement pour partager, apprendre et développer de nouvelles connaissances liées au milieu de l'information.

Le laboratoire qui doit ouvrir ses portes ce printemps abordera divers thèmes pour les étudiants en journalisme dont, notamment, la diffusion d'articles, la création de reportages vidéo, du mentorat ainsi que des collaborations à des enquêtes journalistiques.

« Ce sont des alliances comme celle que nous annonçons aujourd'hui (mardi) qui témoignent de notre engagement envers nos communautés et surtout qui enrichissent nos institutions en mettant en commun nos forces respectives », a expliqué la présidente-directrice générale de La Cité, Lise Bourgeois, en conférence de presse.

Une personne sera embauchée pour coordonner les différentes tâches au Lab *Le Droit*. Le directeur général du journal *Le Droit*, Éric Brousseau, a précisé que le laboratoire est important pour former la relève de demain.

« L'expérience ultime pour les étudiants en journalisme sera de voir certains de leurs textes rédigés dans le cadre du Lab *Le Droit* à La Cité être publiés dans le journal *Le Droit* ou sur nos plateformes numériques. Cette expérience précieuse et valorisante sera sans



Éric Brousseau, directeur général du *Droit*, et Lise Bourgeois, présidente de La Cité, ont scellé un accord de collaboration pour la création d'un laboratoire dans les murs du collège francophone. — ETIENNE RANGER, LE DROIT

doute un élément marquant dans leur cheminement ici à La Cité », a-t-il expliqué.

Outre le journalisme, le doyen à l'enseignement à La Cité, Frédéric Thibault-Chabot, a précisé que les professionnels au laboratoire entreront en interaction avec les étudiants de différents programmes, dont ceux en publicité et marketing, en relations publiques, en design graphique, en photographie et en animation 3D, notamment.

## DÉMÉNAGEMENT

Les conditions économiques difficiles qui touchent les médias d'information forcent *Le Droit* à déménager sa salle de rédaction du marché By à Gatineau en 2020 afin de pouvoir bénéficier de programmes d'aide gouvernementaux de la province de Québec. Ce déménagement était aussi une exigence de bailleurs de fonds.

« Ça n'a pas été de gaieté de cœur d'envisager ça. Au contraire, personne au *Droit* souhaitait ça », a expliqué le président du conseil d'administration de la Coopérative des travailleurs et travailleuses du journal *Le Droit*, Patrick Duquette M. Duquette a précisé que le quotidien pose des gestes concrets pour maintenir une importante présence en Ontario avec la création d'un poste de courriériste parlementaire à Queen's Park qui viendra bonifier la couverture de la ville d'Ottawa, de l'Est ontarien, des grandes équipes sportives ottaviennes et des principales institutions franco-ontariennes. La création du laboratoire s'inscrit dans ces gestes.

« Il ne faut pas oublier d'où on vient », a-t-il spécifié.

Le président de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO), Carol Jolin, s'est dit déçu du déménagement à venir du quotidien

ottavien, mais il dit comprendre la situation.

« Nous aurions aimé pouvoir garder *Le Droit* de notre côté de la rivière, mais on connaît le contexte et ce que ça représente sur le plan du financement puisqu'il y a de l'argent disponible du côté du Québec. C'est important que *Le Droit* puisse aller chercher ces sommes-là pour continuer à nous servir. Pour ce qui est de l'entente avec La Cité, c'est une super bonne nouvelle. Ça a beaucoup de potentiel. Les jeunes sont très dynamiques. De voir des jeunes en relations publiques, en publicité et en marketing qui pourront travailler avec des professionnels du *Droit*, c'est une belle occasion pour eux d'apprendre et de voir comment ça fonctionne dans le vrai monde. Pour les gens qui vont travailler avec ces jeunes, c'est très énergisant », a partagé M. Jolin.

## LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR

GROUPE  
CAPITALES  
MÉDIASTURPITUDE, *nom féminin*

**Définition** — [SOUTENU] Caractère ignoble de quelque chose. *Une turpitude* : ce qui est ignoble.

**Étymologie** — Du latin *turpitudō*, 'laideur morale'.

**Cooccurrences** — pires turpitudes, turpitudes passées, turpitude humaine, turpitudes politiques ; dénoncer les turpitudes, cacher sa turpitude, révéler les turpitudes, commettre une turpitude ; soupçonner de toutes les turpitudes...



Soignez votre langue

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS  
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien  
leProgrès

laVoixdel'Est

## PROJET PILOTE SUR LES JEUX DANS LA RUE

# Jouer dans la rue c'est sérieux à Gatineau



**MATHIEU BÉLANGER**  
mabelanger@ledroit.com

**Après trois ans d'analyses et de consultations, la Ville de Gatineau s'apprête à lancer son fameux projet pilote visant à permettre aux enfants de jouer dans certaines rues en toute légalité. Les jeunes Gatinois deviendront, cet été, les premiers résidents d'une grande ville au Québec à obtenir ce droit.**

Parce que jouer dans la rue c'est sérieux, le chemin réglementaire pour s'y rendre a été beaucoup plus sinueux que prévu, admet la présidente de la commission Gatineau, ville en santé, Renée Amyot. Le Code de la sécurité routière l'interdit formellement. Depuis l'adoption de la Loi sur l'autonomie municipale, une ville peut cependant demander une dérogation à ce règlement sur son territoire si elle met en place les mesures pour que la pratique soit sécuritaire.

La commission Gatineau, ville en santé planche sur ce projet depuis février 2017. Un sondage mené à l'hiver 2018 avait révélé que 88 % des répondants étaient en faveur de permettre le jeu libre dans la rue. Des craintes liées à des enjeux de sécurité, de respect et de tolérance et à la capacité de sensibiliser les automobilistes avaient toutefois été soulevées. Le projet pilote devait à l'origine être mis en place à l'été 2019, mais les inondations printanières ont forcé l'administration à revoir ses priorités.

## JOUER SELON LES RÈGLES

Un appel de candidatures sera lancé, à la fin février, pour identifier 50 rues et quatre blocs de rues qui auront l'occasion de se qualifier pour le projet pilote. Le conseiller Mike Duggan a rappelé que les demandes que devront faire les citoyens pour qualifier leur rue devront être simples afin de ne pas décourager les gens. L'administration a dit qu'elle prenait « bonne note » de son commentaire.

Les rues choisies auront été triées sur le volet. Il devra s'agir de rues locales, exemptes de circuit d'autobus de la Société de transport de

l'Outaouais, en dehors des zones scolaires, éloignées d'un commerce et où la vitesse maximale sera de 40 km/h.

La zone de jeu devra être située à au moins 30 m d'une courbe. Le jeu dans ces rues sera permis de 9 h à 21 h où il y a des lampadaires, et jusqu'à 30 minutes avant le coucher du soleil où il n'y en a pas. Une amende de 30 \$ pourrait être donnée à ceux qui ne respectent pas le règlement.

## PLUS SÉVÈRE

M<sup>me</sup> Amyot a ajouté que dans la mesure où le jeu sera permis dans certaines rues, le niveau de tolérance des services policiers devra être réduit aux endroits où il ne sera pas autorisé.

« Le Code de la sécurité routière devra s'appliquer là où il n'y a pas de projet pilote, a-t-elle précisé. Si on veut faire une bonne évaluation du projet pilote, il faudra l'appliquer au pied de la lettre, donc être plus sévère aux endroits où le projet pilote n'aura pas cours. »

L'ancien policier et conseiller Pierre Lanthier estime que l'encadrement du jeu dans la rue permettra aux services policiers



Jouer dans la rue pourrait être permis à Gatineau puisque la Ville mettra en place son projet pilote. — ARCHIVES, 123RF

d'intervenir plus facilement auprès des jeunes qui ne respecteraient pas le règlement ou d'un voisin qui se plaint contre des enfants qui jouent devant chez lui.

La Ville de Gatineau prévoit investir 68 540 \$ pour ce projet pilote, notamment pour une campagne de sensibilisation et l'installation de signalisation.

## POUR REMPLACER CELLE DE MASSON-ANGERS

# Un nouveau type de piscine publique

**MATHIEU BÉLANGER**  
mabelanger@ledroit.com

Tout indique que la piscine Jack-Eyamie de Masson-Angers qui est en bris de service depuis 2018 sera transformée en un bassin multifonctionnel en 2021. Cette nouvelle infrastructure aquatique extérieure serait une première à Gatineau et pourrait bien être un avant-goût de ce qui attend les autres secteurs de la municipalité dans les années à venir.

Le service des loisirs, des sports et du développement des communautés a présenté au conseil, mardi, le fruit de ses travaux amorcés en 2017 dans le but de transformer son parc aquatique vieillissant. Dans le cas de la piscine Jack-Eyamie, identifiée comme une priorité, trois différents

scénarios ont été analysés par les fonctionnaires. Les élus auront à se prononcer officiellement lors du conseil municipal de février, mais l'option du bassin multifonctionnel, plus cher que la piscine extérieure traditionnelle, semble avoir une longueur d'avance pour une majorité de conseillers.

Le projet comprendrait un bassin récréatif, un bassin dédié à la nage, un bain à jets, une terrasse aménagée et ombragée et un éclairage permettant une utilisation en soirée. Le conseil municipal avait déjà réservé un montant de 1,3 million \$, en 2018, pour remplacer la piscine de Masson-Angers, mais cette réserve ne serait pas suffisante pour financer la totalité des travaux. L'administration, sur la base d'une estimation sommaire, évaluée à 2,57 millions \$ les coûts d'un tel projet. Il

est proposé au conseil de piger dans certaines réserves et dans les surplus de l'ancienne ville de Masson-Angers pour financer le manque à gagner.

L'autre option présentée aux élus qui prévoyait la construction d'une fontaine architecturale pour près de 3 millions \$ n'a pas soulevé beaucoup d'enthousiasme autour de la table du conseil municipal.

« Pour les gens du secteur, c'est un avancement, a noté le conseiller du quartier, Marc Carrière. On ne peut que se réjouir d'une telle augmentation de service. On va répondre aux besoins d'un plus grand nombre de personnes. C'est certain que ça a été long, mais quand on voit le produit final, je pense que ça valait la peine. C'est certain que les citoyens devront encore se déplacer un certain temps pour se rafraîchir, mais

ça valait la peine d'être patient et maintenant j'ai hâte qu'on puisse tourner la page dans ce dossier. »

## LA PISCINE PUBLIQUE AVANT LES JEUX D'EAU

L'exercice mené par le service des loisirs dépasse largement la seule piscine de Masson-Angers. La Ville souhaitait se doter d'un outil d'aide à la décision qui pourra être utilisé lorsque les piscines extérieures existantes arriveront en fin de vie utile ou lorsque le conseil décidera d'investir plus massivement dans son offre aquatique. Un examen mené par la firme Planifika déposé en 2017 recommande la démolition à court terme des piscines Desjardins et Fontaine, et des piscines Laurent-Groulx, Manoir-des-Trembles et Eugène-Sauvageau à moyen terme. Des recommandations doivent être

déposées au conseil municipal à cet effet en novembre prochain.

Au départ, le conseil croyait que l'avenir était aux jeux d'eau et que le règne de la bonne vieille piscine municipale avait fait son temps. Les consultations menées en 2019 ont démontré tout le contraire. En général, les Gatinois apprécient les piscines extérieures et souhaitent que la Ville investisse dans ce type d'infrastructure. Les répondants du secteur Hull ont pour leur part été nombreux (59 %) à dire qu'ils souhaitent un centre aquatique intérieur pour les desservir.

Le président de la commission des loisirs, des sports et du développement des communautés, Martin Lajeunesse, admet avoir été surpris par ces résultats. « Nos rapports disaient que les anciennes piscines étaient démodées », a-t-il noté.

## Plus de 200 hauts fonctionnaires recherchés

123RF



Le premier ministre Justin Trudeau a été prévenu que plus de 200 postes doivent être pourvus dans la haute fonction publique, y compris à des dizaines de postes clés de l'administration.

Dans une note de service adressée au premier ministre peu de temps après la réélection des libéraux l'automne dernier, des hauts fonctionnaires indiquaient que 220 nominations devaient être faites immédiatement en haut lieu, par le biais du «système des nominations par le gouverneur en conseil». On indiquait par ailleurs que 360 autres affectations devraient expirer d'ici la fin de 2020.

Des documents fédéraux montrent que le cabinet du premier ministre Trudeau a depuis nommé ou reconduit à leurs fonctions au moins 16 hauts fonctionnaires; par contre, d'autres affectations ont expiré ou sont devenues vacantes.

Des postes sont ainsi à pourvoir actuellement à la Commission canadienne du lait ou au Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, mais les postes d'ambassadeur du Canada aux États-Unis et de vérificateur général sont toujours assurés de façon intérimaire.

Le Bureau du vérificateur général a d'ailleurs fait part de ses préoccupations en décembre au sujet des retards dans les nominations clés. Sylvain Ricard, lui-même vérificateur général par intérim depuis près d'un an, soulignait que le gouvernement n'avait pas su nommer de nouveaux membres aux conseils d'administration de plus d'une douzaine de sociétés d'État.

M. Ricard rappelait que ces conseils d'administration sont essentiels pour assurer la surveillance et l'orientation des sociétés financées par les contribuables.

LA PRESSE CANADIENNE




**CABANE D'ENBRIDGE**

**DÎNER HOT-DOG GRATUIT**  
Les samedis, 1 et 15 février  
à 11 h, sur la rue Sparks

**MÉDAILLONS DE CRÊPES GRATUITS**  
Le samedi 8 février à 10 h  
à la place Marion-Dewar

Bon appétit! (Jusqu'à épuisement des stocks)



Canada



Le secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Steven MacKinnon — ETIENNE RANGER, ARCHIVES LE DROIT

## Près de 100 000 fonctionnaires doivent encore de l'argent à cause de Phénix

La Presse canadienne

Plus de 98 000 fonctionnaires fédéraux pourraient encore devoir rembourser au gouvernement des sommes que le désastreux système de paye Phénix leur a versées en trop.

Le gouvernement a révélé l'estimation cette semaine dans une

réponse écrite à une question de l'opposition conservatrice. Ottawa n'a pu préciser par ailleurs combien de fonctionnaires attendent toujours de recevoir certaines sommes dues – ni combien.

Des dizaines de milliers de fonctionnaires fédéraux ont été touchés par les ratés du système électronique de paye depuis son lancement au début de 2016; certains

n'ont pas reçu assez, d'autres ont trop reçu, et certains encore n'ont pas été payés du tout, parfois pendant des mois.

Et ces problèmes persistent, malgré l'embauche de centaines de spécialistes de la rémunération appelés à la rescousse pour résoudre l'arriéré de dossiers. Le Centre des services de paye de la fonction publique fédérale traînait toujours un arriéré d'environ 202 000 plaintes au 24 décembre, contre 214 000 en novembre.

En réponse à une question inscrite au feuillet par le député conservateur Kerry Diotte, le secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement a déclaré aux Communes qu'en date du 5 décembre, environ 98 249 fonctionnaires devaient potentiellement de l'argent au gouvernement à la suite d'un trop-payé. Steven MacKinnon a aussi déclaré que la valeur médiane de ce que les fonctionnaires devaient au gouvernement était de 1383 \$ – 50 % des employés doivent plus et 50 % doivent moins.

M. MacKinnon a toutefois déclaré que le gouvernement ne pouvait pas dire combien de fonctionnaires précisément avaient été sous-payés. Le gouvernement ne peut pas non plus préciser les montants les plus élevés des trop-payés et des manques à gagner, « car le système ne peut pas calculer automatiquement de telles données », a expliqué M. MacKinnon. « Pour protéger la vie privée du fonctionnaire concerné, le montant du paiement en trop le plus élevé ne sera pas divulgué. »

Le secrétaire parlementaire de la ministre Anita Anand a par ailleurs souligné que le nombre de trop-payés incluait aussi les « trop-payés administratifs » – par exemple une rémunération intérimaire versée lorsqu'un employé travaille dans une classification supérieure.

## LOGEMENT ABORDABLE ET ITINÉRANCE

# Ottawa pourrait déclarer qu'il y a urgence d'agir



**JULIEN PAQUETTE**  
jpaquette@ledroit.com

**Le conseil municipal d'Ottawa doit se prononcer sur la possibilité de déclarer une situation d'urgence pour le logement abordable et l'itinérance.**

Catherine McKenney, qui représente le quartier Somerset, a présenté cette motion durant la dernière réunion du conseil municipal et se dit optimiste à la veille de son étude.

« J'ai eu des conversations avec la plupart de mes collègues. Il semble y avoir pas mal d'appuis pour cette motion », affirme Catherine McKenney.

Rappelons que si la motion est adoptée, les services municipaux seraient mandatés d'élaborer un plan financier à long terme pour atteindre les objectifs révisés du plan de logement et d'itinérance de la Ville, notamment celui d'éliminer 100 % du nombre d'itinérants chroniques à Ottawa d'ici 2024.

La Ville ferait appel aux gouvernements provincial et fédéral pour lutter contre l'itinérance et accroître le nombre de logements abordables disponibles dans la capitale du pays.

C'est ce que recommandent la directrice des services sociaux et communautaires, Donna Gray, et celle du service du logement,



La conseillère municipale Catherine McKenney — PATRICK WOODBURY, ARCHIVES LE DROIT

Shelley VanBuskirk, dans une note interne envoyée aux conseillers mardi au sujet de l'examen de mi-parcours du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance d'Ottawa.

« La hausse des loyers, de la concurrence accrue dans le marché locatif et le faible taux d'occupation ont fait en sorte qu'il est difficile pour les personnes à revenu faible ou modeste de trouver un logement abordable qui répond à leurs besoins, écrivent les fonctionnaires. Des investissements sont urgemment nécessaires de la part des trois ordres de gouvernement pour accroître l'offre de logements abordables et créer de nouvelles subventions au logement. »

Catherine McKenney considère que cette urgence mérite d'être reconnue par le conseil municipal,

ce qui donnerait plus d'arguments à la Ville pour demander du financement à Queen's Park et au gouvernement fédéral. Elle espère d'ailleurs que ses collègues ne proposeront pas d'amendements pour diluer la portée de sa motion mercredi.

« En adoptant cette motion, il n'y a rien à perdre. Il n'y a rien qui y soit rattaché qui forcerait la Ville à dépenser plus d'argent ou à faire quelque chose qui n'est pas planifié, explique Catherine McKenney. On doit, en tant que leaders, envoyer le message clair aux personnes sans abri, qui vivent dans des motels, qui fuient une situation de violence ou qui sont à risque de perdre leur maison, que nous sommes conscients de leur situation, qu'on s'en préoccupe et que nous allons agir afin de les aider. »

## Réélection pour Diane Deans

Même en congé de maladie depuis quelques mois pour traiter un cancer des ovaires, la conseillère Diane Deans a réussi à obtenir une réélection lundi soir.

Elle a été reconduite à la présidence de la Commission des services policiers d'Ottawa, tout comme le vice-président, Sandy Smallwood, un représentant de la communauté qui siège aussi au conseil d'administration de la *Canadian Association of Police*

*Governance.*

M<sup>me</sup> Deans est conseillère municipale depuis novembre 1994 et a été réélue pour un huitième mandat consécutif en 2018 à titre de représentante du quartier Gloucester-Southgate.

Pendant qu'elle lutte contre la maladie, M. Smallwood assure l'intérim à la présidence de la Commission des services policiers.

LE DROIT

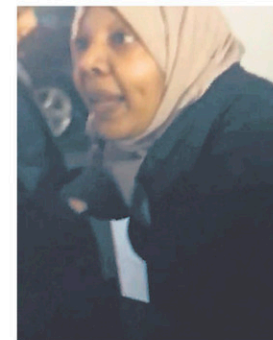


Diane Deans — PATRICK WOODBURY, ARCHIVES LE DROIT

## VOIES DE FAIT

## La police d'Ottawa recherche cette femme

Le Service de police d'Ottawa (SPO) sollicite l'aide du public afin d'identifier cette femme (photo) soupçonnée d'avoir agressé deux personnes qui auraient été témoins d'un accident de la circulation dans lequel elle était impliquée. Selon la police, la suspecte qui était au volant d'un VUS de couleur sombre aurait percuté un véhicule garé et inoccupé vers 14 h, le 11 janvier dernier, dans le secteur du 100, promenade Bayshore. La suspecte aurait agressé un témoin et aurait tenté de lui voler son téléphone. Elle s'en serait prise à un autre témoin et aurait aussi tenté de s'emparer de son téléphone avant de prendre la fuite. Le SPO a décrit la suspecte comme étant une femme d'origine moyen-orientale, mesurant 1,65 m et de carrure moyenne. Les enquêteurs sont aussi à la recherche de témoins de l'incident. Toute personne ayant des renseignements dans cette affaire peut communiquer avec l'unité des enquêtes criminelles de la division ouest du SPO au 613-236-1222, poste 2666, ou avec Échec au crime en toute confidentialité au 1-800-222-8477. — LE DROIT



Université d'Ottawa | University of Ottawa

# INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

À LA JONCTION DU GOUVERNEMENT, DE L'INDUSTRIE ET DU MILIEU UNIVERSITAIRE

Découvrez plus de 150 ateliers de développement professionnel au [InstitutDP.uOttawa.ca](http://InstitutDP.uOttawa.ca)

uOttawa  
Institut de développement professionnel  
Professional Development Institute

ATTRIBUTION DE LOGEMENTS PAR L'OFFICE  
D'HABITATION DE L'OUTAOUAIS

# Un ex-toxicomane a gain de cause

JUSTINE MERCIER  
jmercier@ledroit.com

**L'Office d'habitation de l'Outaouais (OHO) a dû réinscrire sur sa liste d'admissibilité à un logement à loyer modique un homme ayant refusé de s'installer à proximité du Gîte Ami par crainte de retomber dans la toxicomanie.**

L'histoire implique un homme vivant avec «un passé de consommation» l'ayant déjà fait séjourner en détention, dont le nom se trouvait depuis décembre 2014 sur la liste d'admissibilité à un logement à loyer modique de l'OHO. Il avait

à l'époque déterminé que le Vieux-Hull faisait partie des secteurs où il était prêt à emménager.

Une offre est arrivée en janvier 2018 pour un logement sur la rue Carillon, dans le Vieux-Hull. Or, l'homme craint alors que la proximité du Gîte Ami, sur la rue Morin, génère «les tentations et une rechute alors qu'il a cessé de consommer depuis un an». Ayant lui-même déjà fréquenté le refuge pour sans-abri, l'homme souligne aussi qu'il s'apprêtait à faire modifier ses choix de secteurs au moment où l'offre de l'OHO a été soumise.

En refusant le logis de la rue Carillon, l'homme a vu son nom

être retiré de la liste de l'OHO pour un an. Il s'est toutefois tourné vers la Régie du logement pour faire valoir que son refus découle de «circonstances particulières» prévues au Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique.

Devant la Régie, l'agente de probation de l'ex-toxicomane a confirmé qu'il «s'exposerait davantage à la consommation de drogues s'il déménageait au logement concerné et qu'en conséquence, le risque de rechute est important et réel».

Dans une décision de la Régie du logement rendue en septembre dernier, la juge administrative Anne-Marie Forget a statué que «la décision de radier le demandeur de la liste souffre d'absence de motivation» et que le refus du logement de la rue Carillon «ne constitue pas un caprice». «Au contraire, la prépondérance de la preuve est à l'effet que l'acceptation du logement proposé aurait pour effet d'exposer indûment [monsieur] à une rechute aux impacts non-négligeables tant pour lui-même que pour la société, alors que celui-ci cherche de son côté à prendre les moyens afin de maintenir sa sobriété nouvellement acquise», lit-on dans la décision. Il a donc été ordonné que le nom de l'homme soit remis sur la liste d'attente pour un logement à loyer modique, «selon les mêmes conditions ainsi qu'au même rang» qu'avant sa radiation.

L'OHO a obtempéré, tout en présentant une demande en appel devant la Cour du Québec. Le juge Steve Guénard a toutefois statué, quelques jours avant les Fêtes, que «chaque dossier doit être évalué à son mérite à la lumière de la preuve» et que «c'est ce qu'a fait la Régie». Le magistrat souligne que l'OHO a retiré l'homme de sa liste d'admissibilité sans justifier en quoi la preuve soumise quant à une circonstance particulière lui apparaissait insuffisante.

La demande pour permission d'en appeler de l'OHO a ainsi été rejetée, puisque rien n'a démontré «quelconque faiblesse apparente de la décision» de la Régie du logement.

La porte-parole de l'OHO, Karina Osiecka, a indiqué que l'organisme accepte cette plus récente décision et que ce dossier est maintenant «clos». Mme Osiecka a précisé qu'il s'agissait d'un cas «complètement nouveau» pour l'OHO, qui a su en tirer des leçons pouvant être utiles dans un éventuel cas similaire.



La Cour supérieure a rejeté la demande d'un ex-détenu qui réclamait 580 000 \$ en dommages auprès de l'État québécois. — ARCHIVES, 123RF

IL RÉCLAMAIT 580 000\$

## Pas d'argent pour un ex-détenu

LOUIS-DENIS ÉBACHER  
ldebacher@ledroit.com

Un ex-détenu de Gatineau ne pourra toucher les 580 000 \$ qu'il réclamait pour blessures et manque de soins, tranche la Cour supérieure.

Joseph Dorion, emprisonné à la suite d'une importante frappe antidrogue en 2012 surnommée Avalanche, est débouté par le tribunal.

M. Dorion a déposé sa poursuite contre le Centre de détention de Hull et l'État québécois en octobre 2016.

Selon sa requête, M. Dorion a été blessé aux poignets lorsque les policiers lui ont passé les menottes dans sa demeure de l'Outaouais. Il dit avoir commencé à perdre de la sensibilité au côté gauche du corps lorsque «plusieurs policiers» l'ont plaqué au sol «pendant plusieurs minutes».

Il aurait ensuite été transporté au palais de justice de Gatineau malgré son état désorienté.

M. Dorion a été incarcéré du 31 mai 2012 au 13 mai 2013, et du mois d'août 2013 à février 2014. Il dit avoir manqué de soins médicaux après s'être blessé à une cheville en jouant au volleyball avec

des codétenus. Il aurait multiplié les demandes de soins médicaux et dentaires, sans réponse suffisante.

### REJET

Le juge Gérard Dugré croit cette poursuite exagérée, «et les allégations nettement insuffisantes pour conclure à une faute civile et à un lien de causalité suffisant avec les préjudices que le demandeur allègue avoir subis». Il a finalement accueilli la demande en rejet de la Procureure générale du Québec et du Centre de détention de Hull.

Dans sa décision du 8 janvier, le magistrat dit éprouver de la sympathie pour le plaignant.

Il a toutefois rappelé les propos d'un autre juge du Québec, qui a dit en 2012 que de déposer un acte de procédure devant un tribunal judiciaire «est un geste grave et empreint de solennité, qui engage l'intégrité de celui qui en prend l'initiative».

Or, selon le juge Dugré, «la somme de 520 000 \$ réclamée à titre de perte de capacité de gains apparaît clairement excessive et déraisonnable».

Le projet Avalanche est l'une des plus importantes opérations policières du genre dans l'histoire de la région.



Un homme a refusé d'être relogé à proximité Gîte Ami de crainte de retomber dans la toxicomanie. — ARCHIVES LE DROIT

## Laurence Osborne Gratton



Maman, tu aurais eu 106 ans aujourd'hui, ça fait déjà plus d'un mois que tu nous as quittés. Il n'y a pas une journée qu'on ne pense pas à toi. Tu nous manques terriblement! On repense à tous les merveilleux moments que l'on a vécu avec toi.

On t'aime beaucoup. Maman, repose toi maintenant!

Tes enfants qui t'aiment  
xxx

## CHANGEMENT D'ÉCOLE POUR DES CENTAINES D'ÉLÈVES

## La CSD recule en partie



**DANIEL LEBLANC**  
dleblanc@ledroit.com

**Affirmant avoir voulu accommoder le plus de gens possible, la Commission scolaire des Drapeaux (CSD) a finalement statué que moins d'élèves qu'initialement anticipé devront changer d'école primaire dans l'est de son territoire en septembre 2020.**

Près de 300 élèves de Gatineau et de Val-des-Monts fréquentant les écoles primaires écoles Carle, du Cheval-Blanc, des Cépages et de l'Odyssée étaient visés par un redécoupage des bassins pour la prochaine année scolaire. Des consultations par secteur avaient eu lieu l'automne dernier et les parents ont également pu se faire entendre lors d'une rencontre d'information sur la gestion des territoires tenue le 15 janvier dernier.

Finalement, quelques dizaines d'élèves seront épargnés par ces changements.

Le conseil des commissaires a tranché lundi soir et a opté pour «le meilleur scénario compte tenu des commentaires et de la complexité de la situation», indique le président de la CSD, Claude Beaulieu.

«La majorité des parents se sont dits satisfaits. On a essayé d'accommoder le mieux possible les gens, même si on ne peut pas résoudre toutes les problématiques. C'était le meilleur scénario possible», lance-t-il.

En attente d'une réponse de Québec pour la construction d'une école primaire dans le quartier Bellevue Nord, au nord de l'autoroute 50 et à l'ouest du boulevard Lorrain, un projet pour lequel elle s'est butée à un refus à deux reprises, la CSD transférera comme prévu de l'école Carle vers l'édifice Brébeuf l'ensemble des enfants qui habitent dans ce quartier. Ces derniers habitent sur une trentaine de rues, dont les chemins Saint-Thomas et de Chambord ainsi que les rues d'Alma, de Roberval et Jean-Marc.

«La bonne nouvelle, c'est que les gens du secteur (Bellevue Nord) vont avoir leur école. En étant réunis dans un seul édifice, un sentiment d'appartenance va pouvoir se développer, étant donné que ce sera une école à part entière (de la maternelle à la 6e année). Et on continue les démarches auprès du

gouvernement pour obtenir une nouvelle école», soutient la porte-parole de la CSD, Mélissa Fortin.

Ancienne école primaire, l'édifice Brébeuf (qui aura un nom officiel) a été utilisé ces dernières années entre autres pour loger temporairement des élèves de la quatrième à la sixième année en attendant l'ouverture en septembre dernier de la nouvelle école du Sommet, à Val-des-Monts.

#### FACTEURS DE PROTECTION

La CSD a cependant décidé de ne pas aller de l'avant avec les modifications d'abord envisagées pour quelques élèves qui fréquentent l'école du Cheval-Blanc et qui résident dans des rues au nord de l'Aéroport de Gatineau et à l'est du boulevard Lorrain, par exemple la montée Dalton et le chemin Dufresne. Ces derniers, qui devaient aussi déménager à l'édifice Brébeuf, pourront rester à l'école située sur la rue de la Châteauguay.

La commission scolaire a également décidé que les élèves qui bénéficient d'un facteur de protection, par exemple ceux ayant déjà été touchés par un changement d'école, vont pouvoir rester sur les bancs de leur école actuelle.

Comme prévu au départ, des écoliers d'une douzaine de rues du sud de Val-des-Monts et qui vont présentement à l'école du Cheval-Blanc seront rapatriés à l'école l'Équipage, dans leur propre municipalité. Les rues Mercier et Mitchell sont entre autres touchées.

Certains élèves touchés par les modifications fréquentent les écoles des Cépages et de l'Odyssée.

M. Beaulieu affirme que les élèves déplacés à l'édifice Brébeuf, qui a fait l'objet de rénovations et où du nouveau mobilier sera acheté, seront en vigueur minimalement pour une année, sinon deux.

«On parle de 13 mois pour la construction d'une école. On espère avoir une réponse positive du gouvernement. Pour une fois qu'on nous offre un terrain gratuit, on ne veut pas revivre les scénarios du passé. Il y a eu une rencontre hier (lundi) avec le député Robert Bussière. C'est maintenant à lui de faire les représentations auprès du ministère. Il a tout en main», dit-il.

La pétition en ligne sur le site de l'Assemblée nationale pour la construction d'une nouvelle école à la CSD recueillait mardi 907 signatures.



Quelques dizaines d'élèves, sur les 300 visés, seront épargnés par un redécoupage des bassins d'élèves par la Commission scolaire des Drapeaux. — ARCHIVES, 123RF

## L'UNIVERSITÉ PRÈS DE MES AMBITIONS

Fais ta demande d'admission dès maintenant !



[uqo.ca/admission](https://uqo.ca/admission)



## NOUVEAUX BASSINS D'EAU À CLARENCE-ROCKLAND

# À ne pas confondre avec une patinoire



**ÉMILIE PELLETIER**  
epelletier@ledroit.com  
Correspondante régionale

hivernale au sein de la municipalité de Clarence-Rockland.

Le parc sera officiellement inauguré le 8 février.



Les nouveaux bassins de rétention peuvent bien souvent ressembler à des patinoires, mais ce n'est vraiment pas le cas. — ÉMILIE PELLETIER, LE DROIT

Les nouveaux bassins de rétention à Clarence-Rockland peuvent ressembler à de belles patinoires, mais détrompez-vous: s'aventurer sur ces surfaces glacées pourrait s'avérer fatal.

« Ceci n'est pas une patinoire! » Voilà le message qu'ont tenu à publier les autorités municipales de Clarence-Rockland sur les réseaux sociaux, mardi.

Dans les nouvelles communautés de la municipalité, des bassins de rétention ont été installés pour gérer les eaux pluviales. Or, l'eau de ces bassins contient, entre autres, du sel de voirie, rendant la glace moins solide.

« Évitez que votre balade hivernale tourne au drame et ne vous aventurez pas sur les bassins de rétention des eaux pluviales », peut-on lire sur la page Facebook de Clarence-Rockland.

### LE PARC ALAIN-POTVIN INAUGURÉ BIENTÔT

Les adeptes de patinage peuvent déjà visiter la colline et le sentier glacé en forme de 8 du nouveau parc hivernal Alain-Potvin, situé à l'intersection du boulevard Docteur Corbeil et de la rue Ruby, dans le nouveau village Morris. Il s'agit d'ailleurs du premier parc avec une vocation principalement



## Me Charles-Henri Rioux

54 ans au service de la communauté

Toute l'équipe de **BDL NOTAIRES** est heureuse de signaler l'arrivée, dans ses rangs, de Me Charles-Henri Rioux et de Me Marie-Gaëlle Coulombe. Nous avons le privilège de souligner la carrière remarquable de Me Charles-Henri Rioux, un notaire d'exception qui a plus de 50 ans de pratique notariale en Outaouais. Me Charles-Henri Rioux est inscrit au tableau de l'ordre de la Chambre des notaires du Québec depuis le 26 mai 1965. Ce qui le place parmi les notaires les plus expérimentés du Québec.

Un notaire engagé et empathique qui consacre tout le temps nécessaire à ses clients pour leur fournir des solutions adaptées à leurs besoins.

Me Rioux est le conseiller juridique de nombreuses organisations charitables et de plusieurs générations d'entrepreneurs. Il fait partie des piliers qui ont construit la région de l'Outaouais telle qu'on la connaît aujourd'hui.

Passionné du droit, Me Rioux a également été professeur à la faculté de Droit civil de l'Université d'Ottawa, partageant ses connaissances et surtout son expérience.

Me Charles-Henri Rioux et Me Marie-Gaëlle Coulombe se joignent maintenant à l'équipe de **BDL NOTAIRES**. Toute l'équipe de **BDL NOTAIRES** est très fière de pouvoir compter sur l'expertise de ces deux notaires.

233, boul. Maloney Est, suite 2, Gatineau

819 777-3858  
819 246-1461

[bdlnotaires.com](http://bdlnotaires.com)

SUIVEZ-NOUS SUR  
LES RÉSEAUX SOCIAUX



facebook.com/  
LeDroitca



twitter.com/  
LeDroitca

# éditorial

ÉRIC BROUSSEAU  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ebrousseau@ledroit.com

PATRICE GAUDREAU  
RÉDACTEUR EN CHEF  
pgaudreault@ledroit.com

GENEVIÈVE TURCOT  
DIRECTRICE DE L'INFORMATION  
gturcot@ledroit.com

## Aide médicale à mourir: prudence!

**PIERRE JURY**  
pjury@ledroit.com



L'aide médicale à mourir demeure un sujet éminemment délicat. La question a fait l'objet d'un consensus au Québec depuis l'adoption de la Loi concernant les soins de fin de vie, en 2014. Le principe ne s'applique que dans les cas où une personne souffre d'une maladie incurable, et présente des souffrances exceptionnelles. La personne doit être en fin de vie pour la demander.

Il semble que ce consensus social soit prêt à être élargi quelque peu, à la suite d'une décision de la Cour supérieure du Québec qui a déclaré inconstitutionnel le critère de « fin de vie » dans l'aide médicale à mourir. Ce nouvel alinéa permettrait aux personnes qui souffrent de maladies dégénératives et incurables, mais dont le décès n'est pas imminent, de se prévaloir de l'aide médicale à mourir. Les cas des malades Nicole Gladu et Jean Truchon ont touché la cour au point où elle a prévu l'élargissement de l'euthanasie québécoise. L'entrée en vigueur doit être à la mi-mars.

Mais voilà que parmi les cas nouvellement admissibles se trouvaient également ceux relevant de la maladie mentale.

La ministre québécoise de la Santé, Danielle McCann, a tenu une journée de consultations publiques, la semaine dernière, mais ce n'est nettement pas suffisant. Il en faudrait une semaine, au moins, pour bien faire le tour de la question. Et ça, ce n'est que pour une commission parlementaire n'impliquant que les élus de l'Assemblée nationale. Il faut davantage.

Les premiers critères de l'aide médicale à mourir étaient très restrictifs: souffrance exceptionnelle, maladie incurable, fin de vie. On s'apprête à biffer la notion de fin de vie pour ne conserver que les deux premiers. Après plus de quatre années de pratique, la cour nous impose un réexamen de la Loi concernant les soins de fin

de vie. Nous sommes mûrs pour cela. Le compromis amené par les Nicole Gladu et Jean Truchon de ce monde, celui qui élimine la notion de fin de vie, nous semble acceptable.

Mais l'élargir aussi aux cas de maladie mentale? Cela apparaît comme un bien grand pas dont la société québécoise est prête à discuter, mais pas à adopter de but en blanc. D'ailleurs, qu'est-ce que la maladie mentale? Des personnes souffrant de l'Alzheimer? De la schizophrénie? De dépression chronique? Ces malades sont-ils en mesure d'évaluer leur propre état et de demander l'aide médicale à mourir? Rappelons que les personnes qui en ont fait la requête, jusqu'ici, étaient saines d'esprit, en pleine possession de leurs moyens.

Il serait envisageable d'inclure les cas de maladie mentale dans la mesure où il peut être prouvé que lorsque la personne a fait sa demande d'aide médicale à mourir, elle était pleinement lucide. Mais la démonstration doit être nette et franche.

Ces cas sont limites et interpellent les Québécois. C'est ce qu'a réalisé M<sup>me</sup> McCann qui, dans un élan bienvenu de transparence, s'est rangée du côté de davantage de consultations, plutôt que moins. Elle a avancé que le gouvernement prendra « autant de temps que nécessaire pour arriver à un consensus social ». Les échanges avec les élus et avec la population seront « élargis, complets », transparents et bien plus poussés que ce qui était prévu. L'objectif est d'aboutir avec « un consensus social ».

Voilà des paroles rassurantes sur une question hautement déchirante pour les Québécois, et les Canadiens tout autant. Il importe de la traiter avec le même calme et la même introspection qui a marqué la préparation de la Loi concernant les soins de fin de vie.



### À VOUS LA PAROLE

#### Rire en délire

Depuis quelques années, les humoristes multiplient les spectacles pour faire rire les Québécois. Au début, les gens riaient de bon cœur, mais plus on avance, les humoristes forcent la note et le public force le rire pour faire rire d'eux et des autres comme c'est le cas pour Jeremy Gabriel. De plus, certains sont passés au stade du sacré à répétition et de la vulgarité pour créer encore plus d'effets. Mike Ward, et tous ceux et celles qui suivent cette tangente, arrêtez de vous réfugier derrière l'argument de la liberté d'expression pour défendre vos manières de faire ou de dire les choses! Ça devient gênant et honteux.

**Richard Pinard**, Gatineau

#### Des chauffards!

Je n'utilise plus la fausse autoroute 50 depuis quelques années, alors que j'ai failli m'y faire tuer par un chauffard au volant d'une Audi S8, qu'il prenait vraisemblablement pour une voiture de course et se croyait sur un circuit fermé. À un rétrécissement, il m'a dépassé à une vitesse d'environ 160 km/h. Il s'est faufilé entre mon véhicule et le muret de béton, et il n'y avait pas plus de 5 ou 6 cm entre nos deux véhicules. Bref,

quelques mètres plus loin, il aurait frappé le coin arrière gauche de mon véhicule, et...

Oui, la configuration de la route est, au départ, loin d'être idéale, mais j'ai roulé, l'été dernier, sur le même genre de route en Nouvelle-Écosse, sans jamais me sentir en danger. Pourquoi? Simple: là-bas, je n'y ai pas vu de chauffards...

Le problème est donc, d'abord et avant tout, de nature humaine. Si les gens adaptaient leur conduite à la route qu'ils empruntent, la fausse autoroute 50 serait aussi sécuritaire que les routes de la Nouvelle-Écosse.

**Christian Laroche**, Gatineau

#### De pro-choix à anti-choix

Donald Trump était pro-choix en 1999, alors qu'il se veut aujourd'hui le président états-unien le plus pro-vie de l'histoire des États-Unis. Tout un revirement! Que ne ferait-il, ce faux jeton, pour récolter les suffrages nécessaires à sa réélection en novembre?

Je suis convaincu d'une chose: malgré ses belles paroles, s'il mettait enceinte une de ses « conquêtes », il paierait cher pour qu'elle se fasse avorter.

**Sylvio Le Blanc**, Montréal

### Ledroit.ca/Question du jour

Conflit enseignants-gouvernement de l'Ontario: quel côté endossez-vous?

Envoyez vos courriels à [editorial@ledroit.com](mailto:editorial@ledroit.com)



#### BUREAU D'OTTAWA

47, rue Clarence, bureau 222, Ottawa (Ontario) K1N 9K1

#### BUREAU DE GATINEAU – SERVICE À LA CLIENTÈLE

85 ch. de la Savane, Gatineau (Québec)

# le pays

## MEURTRE DE MARYLÈNE LÉVESQUE

# «On n'a rien pour l'enterrer»

MARC ALLARD  
mallard@lesoleil.com

**QUÉBEC — Les proches de Marylène Lévesque, tuée mercredi dernier dans un hôtel de Sainte-Foy, se mobilisent pour financer ses funérailles.**

Tard lundi soir, sa famille et ses amis ont lancé une campagne de sociofinancement sur la plateforme IDG intitulée «À la mémoire de Marylène Lévesque». Tous les fonds serviront à payer les funérailles et, s'il y a un surplus, il sera remis à l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD).

«On n'a pas le choix. On n'a rien pour l'enterrer», dit Max Lance, un ami de Marylène Lévesque et un des initiateurs de la campagne avec l'amoureux de la défunte, Gabriel Truchon, et ses amies Arianne Garneau et Mia Gravel.

«Il y a plein de monde qui, même s'ils ne la connaissent pas, voudraient lui dire adieu. On ne veut pas juste louer un local miteux avec une chandelle à côté de sa photo. On ne peut pas faire ça», ajoute M. Lance.

Des membres de la famille et des amis de la défunte ont offert de payer une partie des funérailles, mais les sommes rassemblées jusqu'ici sont loin d'être suffisantes.

«Comme les indemnités d'assurance-vie ne sont pas suffisantes, il en revient à nous, membres de la famille et ami[es], de débours

pour les frais. Comme c'est insuffisant, nous demandons l'aide de la population afin de lui offrir un hommage digne de sa personne», peut-on lire sur le site de la campagne.

Les coûts pourraient être d'autant plus importants qu'il est possible que deux cérémonies funéraires soient tenues : une au Saguenay, où vit la famille de Marylène Lévesque, et une à Québec, où habitent bon nombre de ses amis, indique M. Lance.

### REMBOURSEMENT DE L'IVAC?

Au Québec, le prix moyen des funérailles s'élève à 6363 \$, selon la plus récente compilation de la Fédération des coopératives funéraires du Québec (2017).

Les proches qui paieront les frais funéraires de Marylène Lévesque pourraient aussi compter sur une aide du gouvernement du Québec. Celui-ci verse une prestation de décès de 2500 \$ à une personne décédée si elle a suffisamment cotisé au Régime de rentes du Québec.

Le programme gouvernemental d'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) pourrait aussi acquitter les frais funéraires de Marylène Lévesque jusqu'à concurrence de 5000 \$.

Mais l'IVAC pourrait refuser ce remboursement en vertu d'un article de loi qui ne l'accorde pas si «la victime a, par sa faute lourde, contribué à ses blessures ou à sa mort», remarque le sénateur

Pierre-Hugues Boisvenu, qui a fondé l'APFAD en 2002.

### «PAS CRIMINEL»

Or, «ce que Marylène pratiquait comme activité, ce n'est pas criminel», dit M. Boisvenu. Depuis l'adoption de la loi C-36, en 2014, les personnes qui offrent leurs propres services sexuels moyennant rétribution bénéficient d'une immunité en matière de poursuites, fait valoir le sénateur. C'est plutôt l'achat de services sexuels qui est criminel.

Pierre-Hugues Boisvenu, qui est en contact quotidien avec des proches de Marylène Lévesque, va aussi surveiller attentivement les conclusions du groupe d'enquêteurs du Service correctionnel du Canada qui tentera de faire la lumière sur les circonstances du meurtre de la jeune femme par un assassin qui avait obtenu une semi-liberté et avait le droit de rencontrer des femmes «seulement afin de répondre à [ses] besoins sexuels».

«Si l'enquête démontre une faute grave, le ministre [fédéral de la Sécurité publique, Bill Blair] aura la responsabilité d'indemniser la famille», dit M. Boisvenu.

Ces sommes restent néanmoins hypothétiques et les proches de Marylène Lévesque doivent organiser les funérailles entretemps. Mardi après-midi, plus de 120 personnes avaient contribué à la campagne de sociofinancement, qui avait déjà permis de récolter plus de 4850 \$.



La famille et les amis de Marylène Lévesque ont lancé une campagne de sociofinancement sur la plateforme IDG intitulée «À la mémoire de Marylène Lévesque». — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

## MOTONEIGISTES DISPARUS

# Le SPVM en renfort pour une autre journée



Les plongeurs ont poursuivi les recherches dans le secteur de la baie des Jean et de la baie Boudreault, mardi, à Alma. — LE QUOTIDIEN

Les recherches pour retrouver les deux motoneigistes français disparus depuis une semaine reprennent mercredi, sur la rivière Grande Décharge. Pour une deuxième journée consécutive, la Sûreté du Québec (SQ) comptera sur l'aide du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Les plongeurs de ce corps policier s'ajoutent à ceux de la SQ.

«Les policiers plongeurs, qui travaillent depuis sept jours, comptent sur l'aide des plongeurs du SPVM. Cela permettra d'optimiser la couverture des secteurs potentiels de recherche, malgré les conditions difficiles», précise Hugues Beaulieu, porte-parole de la SQ.

«Pour les recherches de mercredi, nous allons comme à l'habitude réévaluer

la situation tôt avant d'entreprendre la journée.»

En plus du SPVM, les agents de l'Agence des services frontaliers du Canada sont également sur place avec leur drone sous-marin. L'appareil permet de faire des recherches dans des endroits plus périlleux pour l'humain.

Les recherches en hélicoptère et en embarcation nautique se poursuivront également sur le plan d'eau et les rives.

Deux motoneigistes français, rappelons-le, demeurent introuvables depuis le tragique accident survenu à Saint-Henri-de-Taillon. Quatre corps, dont celui du guide québécois, ont été repêchés jusqu'à maintenant par les policiers. **LE QUOTIDIEN**

DANS LES URGENCES DU QUÉBEC EN 2019

# 380 000 patients quittent sans être soignés



Environ 1000 patients par jour quittent les urgences sans avoir vu un médecin.

— ARCHIVES LE SOLEIL

ÉLISABETH FLEURY  
efleury@lesoleil.com

Québec — Près de 380 000 Québécois se sont présentés l'an dernier à l'urgence d'un hôpital et en sont ressortis sans avoir été pris en charge par un médecin, montre une publication lancée mercredi par l'Institut économique de Montréal (IEDM). Un cinquième de ces patients avaient pourtant été

classés au triage comme des cas « très urgents » ou « urgents ».

L'auteur de la publication, Patrick Déry, souligne que c'est plus d'un patient sur 10 qui se présente à l'urgence et qui en repart sans être soigné.

Selon les données obtenues par l'IEDM auprès du ministère de la Santé, sur les 378 438 patients qui se sont présentés à l'urgence en 2018-2019 et qui en sont ressortis

sans prise en charge médicale, 20,6 % [ou 77 953] avaient reçu au triage une cote de priorité 3 [urgent] et 1,3 % [4902], une cote de priorité 2 [très urgent]. Cela signifie que « leur condition pouvait mettre leur vie en danger », souligne l'analyste de l'IEDM.

Patrick Déry rappelle dans sa publication que la ministre de la Santé, Danielle McCann, a reconnu ces dernières semaines que l'apport des cliniques d'hiver n'était pas suffisant et qu'il fallait aller « beaucoup plus loin ».

« En somme, notre système de santé ne suffit plus à la demande alors que le vieillissement de la population commence à peine à produire ses effets », résume M. Déry.

Selon l'analyste du *think tank* de droite, « si le gouvernement souhaite voir une amélioration des choses, il n'a pas d'autre choix que d'utiliser ses ressources limitées de la façon la plus efficace possible et de tout mettre en œuvre pour abaisser les barrières qui empêchent les patients d'accéder aux soins, quitte à déplaire à certains groupes d'intérêts ».

«...notre système de santé ne suffit pas à la demande.»

— Patrick Déry

## CHAMP DE PRATIQUE

Pour Patrick Déry, il est clair que l'élargissement du champ de pratique des professionnels de la santé, notamment des infirmières praticiennes spécialisées (IPS) et des pharmaciens, pourra faire une différence à court terme. Il considère toutefois que malgré les récentes avancées, leur autonomie est encore « inutilement restreinte ».

Il estime également que les compétences des infirmières non praticiennes pourraient être mises davantage à profit, « comme c'est le cas depuis plusieurs années dans le Nord québécois ».

L'analyste de l'IEDM estime par ailleurs qu'en plus de la réforme du paiement à l'acte des médecins, le gouvernement doit mettre fin aux quotas d'admission en médecine.

Québec doit aussi, selon lui, profiter de l'implantation prochaine du financement à l'activité dans les hôpitaux pour « confier la gestion de quelques-uns d'entre eux à des entrepreneurs, tout en maintenant le caractère universel de notre système de santé, comme cela se fait dans la plupart des pays développés ».

Cette combinaison permet de produire à ressources égales d'aussi bons résultats, voire de meilleurs, « tout en consommant moins de ressources publiques », plaide M. Déry.

**VENTE SEMI-ANNUELLE**

Jusqu'à **70% DE RABAIS** 26 janvier au 2 février

**Mille et Une Nuits**  
La Châtelaine  
LINGERIE FINE • MAILLOTS • MASTECTOMIE

CENTRE FLEUR DE LYS  
444 Boul. St-Joseph (HULL)

**AVIS DE NOMINATION**

**RICHARD CHOUINARD**  
DIRECTEUR DES VENTES

La direction de Gatineau Kia souhaite la bienvenue à **M. Richard Chouinard** qui assume maintenant le poste de **directeur des ventes**.

Pendant plus de 11 ans Richard a acquis une grande expérience dans le domaine de la vente automobile.

Apprécié par ses clients et ses pairs, il quitte une équipe, pour finalement réaliser son rêve de devenir chef d'équipe.

Il invite clients et amis à venir le rencontrer pour l'achat ou la location d'un véhicule de qualité abordable et profiter de la meilleure garantie complète de l'industrie, 5 ans, 100 000 km.

**Gatineau KIA**

1299, boul. la Vérendrye • 819 561-6669 • gatineaukia.com

# Ce que les baptistes ne disent pas

**MYLÈNE MOISAN**

CHRONIQUE  
mmoisan@lesoleil.com



L'histoire sordide de Claude Guillot, ce pasteur baptiste accusé d'avoir tyrannisé et maltraité des enfants qui lui avaient été confiés, est l'application extrême d'une bien étrange conception de l'éducation.

Un enfant doit être corrigé physiquement.

Par amour.

L'Association d'Églises baptistes évangéliques au Québec (AE-BEQ) s'est excusée du bout des lèvres en 2016, après avoir essuyé plusieurs critiques, notamment d'avoir détourné le regard durant des années. «Cela a donné l'impression que nous voulions cacher des choses, principalement aux victimes présumées, et que nous manquions de compassion à leur égard», avait alors réagi l'Association par voie de communiqué.

Les «méthodes éducatives» de Guillot consistaient entre autres à frapper et à gifler les enfants, les obliger à rester debout pendant des heures, à supporter des exercices physiques excessifs, les priver d'eau et de nourriture.

Il reste un malaise.

Luc\* a été pasteur dans une église baptiste au Québec pendant presque 20 ans, il a complètement quitté le mouvement. «Quand Guillot est sorti, rester dans le milieu, c'était accepter, cautionner. Les gens voulaient le

cachez, les dirigeants s'attaquaient aux victimes... J'ai dit : "Wô!"»

Il a accepté de me rencontrer pour me dire que, au-delà du discours officiel, la correction physique des enfants fait partie des choses qui sont suggérées — même recommandées — aux parents pour élever leurs enfants. «L'idée que l'éducation doit se faire par la punition est très répandue.»

En octobre dernier, ma collègue Isabelle Mathieu et moi avons raconté l'histoire de Stéphanie\*, qui a grandi dans une famille baptiste, où elle a été frappée à coups de bâton par ses parents qui suivaient les enseignements du pasteur. «On nous disait : "Si tu ne corriges pas assez avec la verge de la correction, ton enfant allait mal virer, avait alors confié son père. Il fallait que tu casses l'enfant, que tu le frappes jusqu'à ce qu'il comprenne."»

Il en a fait une dépression et a quitté l'église.

Au cours des entrevues que nous avons réalisées, plusieurs personnes nous ont parlé de la méthode Ezzo, qui est ni plus ni moins un mode d'emploi pour élever ses enfants selon une lecture très rigide de la Bible, notamment certains versets où il est fait mention de l'importance de la correction physique.

Celui-ci entre autres : «Celui qui ménage sa verge hait son fils, mais celui qui l'aime cherche à le corriger.»

Luc a mis la main sur une copie en anglais du «manuel» de la méthode, dont je traduis le titre : élever ses enfants à la façon de Dieu (*Growing Kids God's Way*). «C'est un livre qui est très important dans le mouvement, c'est là-dedans qu'on indique comment frapper, pourquoi frapper.»

Il se rappelle avoir vu une version en français «avec le logo de l'Association [d'Églises baptistes du Québec] dessus».

Enseignée à partir de 1984 en Californie par Gary et Anne Marie Ezzo, la méthode a rapidement gagné en popularité jusqu'à devenir la référence au sein de plusieurs églises baptistes, notamment au Québec. Il est écrit, dans le paragraphe traitant de l'utilité de la douleur, que «la correction



Les «méthodes éducatives» du pasteur baptiste Claude Guillot consistaient entre autres à frapper et à gifler les enfants, les obliger à rester debout pendant des heures, à supporter des exercices physiques excessifs, les priver d'eau et de nourriture. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, YAN DOUBLET

physique a un objectif, aider un enfant à se concentrer et à dominer ses faiblesses morales.»

On prône aussi l'isolement «à partir de neuf mois».

La méthode Ezzo prévoit une gradation des mesures, allant de l'avertissement à la correction physique, selon la gravité du geste. Aucune «activité rebelle» ne doit être tolérée, ni une moue, ni un commentaire, ni une seule minute de retard. Là où le reste de la société voit un geste de «punition», les baptistes y voient de «l'amour».

Cette conviction n'a jamais changé, assure Luc, même avec l'affaire Guillot. «Il y a une hypocrisie qui est répandue. Publiquement, ils ont reculé, mais en réalité, ça n'a pas changé, c'est encore ça. Ce qu'ils ont enlevé, c'est l'objet, parce que ça contrevient au Code criminel et que ça devient risqué de faire la promotion de l'objet. Ils s'en tiennent à la correction physique avec force raisonnable.»

Selon leur lecture des textes religieux, frapper avec un objet était plus conforme à la Bible «puisque la main est là pour donner de l'amour».

Elle peut maintenant donner la fessée.

Le malaise avec cette position, c'est qu'elle implique que chaque

personne doit tracer la ligne entre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Ainsi, dans son esprit, Claude Guillot ne la franchissait pas, et c'est semble-t-il l'avis de certains parents qui lui avaient confié leurs enfants.

Donc, à partir du moment où on permet une violence «raisonnable» sur un enfant, on ouvre la porte à ce qu'elle ne soit pas.

C'est comme si on disait qu'on peut frapper un peu une femme.

Mais pas trop.

Luc, qui a encore la foi, rejette les dogmes. «Il y a certaines choses qui sont faites au nom de Dieu et c'est exactement le contraire qu'il a fait. Quand tu es là-dedans, tu ne le vois pas parce que ta réalité est tordue. Tout est codé, tout est défini, tu n'utilises plus ton cerveau ni ton jugement.»

\* Prénoms fictifs

## Et que ferait Jésus?

«Si Jésus était marié et qu'il avait des enfants, il leur donnerait la fessée. [...] Jésus croit à la Bible, il l'aurait fait.»

L'affirmation est tirée — et traduite — d'une vidéo de John Piper, un pasteur américain dont les enseignements sont respectés. Il va même plus loin. «La vraie question est pourquoi une personne en vient à penser qu'il ne faut pas donner la fessée à un enfant? D'où ça vient, ça?»

Il montre du doigt une société trop permissive. «Dans la société, on parle beaucoup de ces parents qui ne disent pas non. Le mouvement baptiste, d'une certaine

façon, vient répondre à ça. Ça parle à certaines personnes», constate Luc.

Dans la vidéo, Piper déplore que la fessée (*spanking*) soit «associée à faire du mal à un enfant», surtout que «les enfants ont de petites fesses enrobées». Il se vante d'avoir corrigé ses enfants et raconte, sur le ton léger de l'anecdote, une fois où un de ses fils a fait une petite marque de crayon orange sur un mur. «Alors on va dans la chambre et "Clac"! J'aime cet enfant pour mourir, et il pleure facilement, alors il pleure. Quand il a fini de pleurer, grosse colle et je lui dis : "Ne refais pas ça, OK?"»

MYLÈNE MOISAN

## Des chiffres

Selon les données de l'Enquête nationale des ménages de 2011 de Statistique Canada, le Québec comptait alors près de 95 000 chrétiens évangéliques, les trois principaux groupes étant les baptistes avec 36 600 fidèles, les pentecôtistes avec un peu plus de 40 000 croyants, et quelque 17 000 personnes qui se sont identifiées dans la catégorie générale des évangélistes. Selon les données de 2014 du Pew Research, un Américain sur quatre se dit évangélique.

# HOROSCOPE

Mercredi 29 janvier 2020

## Bélier (21 mars au 19 avril)

Une grande partie des problèmes de la vie prennent racine dans la peur. Si vous manquez d'assurance, vous devriez confronter l'élément qui diminue votre confiance. Ce geste déterminé dissipera tous vos doutes. Avec l'arrivée de la Lune en Bélier, vous aurez sûrement les aptitudes nécessaires pour relever les défis que la vie vous présente. Mais n'oubliez pas de répondre à un message important...

## Taureau (20 avril au 20 mai)

La chance pourrait vous faire un clin d'oeil étonnant, avec Uranus sur votre premier décan... Vous pourriez vous permettre de poser ce geste devant lequel vous hésitez. Toutefois, si certaines personnes de votre entourage entretiennent des espoirs qui vous paraissent irréalistes, laissez-leur savoir, mais efforcez-vous d'être le plus diplomatique possible.

## Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Quelles sont les trois activités que vous préférez? Réfléchissez-y bien... Si vous n'avez pas inclus le domaine de votre profession dans votre réponse, vous devriez probablement envisager de rentabiliser un de vos passe-temps favoris. Vous allez sûrement exceller s'il s'agit d'une chose qui vous passionne. Et avec la Lune en Bélier, c'est le temps d'envisager toutes vos alternatives.

## Cancer (22 juin au 22 juillet)

Les gestes que vous posez aujourd'hui devraient engendrer de bonnes répercussions à long terme, du moment que vous n'agissez pas contre votre gré. Écartez de votre chemin les individus qui essayent de vous influencer et de vous faire bifurquer sur la mauvaise voie. Avec le duo Vénus-Neptune en Poissons, écoutez votre intuition pour distinguer ce qui est salubre de ce qui ne l'est pas.

## Lion (23 juillet au 22 août)

Essayeriez-vous de donner ce que vous n'avez pas à des gens qui n'ont pas envie de le recevoir? La présence du Soleil et de Mercure en face de votre Signe, en Verseau, vous invite à examiner vos rapports personnels avec un maximum de lucidité. Si certaines relations paraissent difficiles ou qu'elles semblent aller à sens unique, il faudrait probablement passer à autre chose.

## Vierge (23 août au 22 sept.)

La présence de Jupiter en Capricorne, Signe de Terre ami du vôtre, risque de vous inciter à exagérer ou à commettre certains excès. Essayez de modérer votre impulsivité actuellement. Par ailleurs, certaines personnes pourraient compter sur vous pour assurer le succès d'un projet ou d'une activité. Ne les laissez surtout pas tomber, votre participation pourrait vous ouvrir des portes.

## Balance (23 sept. au 23 oct.)

Tandis que le cycle de la Lune arrive en Bélier, juste en face de la Balance, ce milieu de semaine devrait vous sourire, voire vous ravir! C'est une bonne étape pour faire de nouvelles rencontres et donc, probablement, vous ouvrir de nouvelles portes. De beaux projets pourraient même figurer à l'agenda. Ainsi de bons espoirs devraient aussi figurer au programme de votre fin janvier. Sachez en profiter.

## Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

Une certaine attention pourrait graviter autour de vous tandis que Vénus et Neptune en Poissons relèquent votre Signe avec affection. Vous brillerez et épateriez votre entourage, au point d'avoir envie de leur en mettre plein la vue. Votre succès sera en principe garanti, mais évitez de tomber la vantardise. Laissez une petite place pour les autres. Cela ne vous enlèvera rien.

## Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)

Vous ne devriez pas systématiquement rejeter une opportunité qui n'est pas exactement conforme à vos attentes. Il pourrait s'agir d'une étape intermédiaire importante qui vous aidera à atteindre vos objectifs dans un futur rapproché. Alors avec Mars en Sagittaire, acceptez une offre même si elle ne correspond pas à votre idéal, surtout si elle est temporaire. Ce petit sacrifice vous rapportera.

## Capricorne (22 déc. au 19 janv.)

La visite de la Lune en Bélier, au carré du Capricorne, pourrait vous rendre plus irritable, mais devrait vous rendre plus dynamique aussi. Car grâce à Jupiter en Capricorne, vous serez en mesure de prendre de bonnes initiatives actuellement. D'ailleurs, vous devriez vous-même prendre les décisions qui impliqueront un groupe ou une association, car les autres pourraient faire de mauvais choix.

## Verseau (20 janv. au 18 fév.)

Évitez de vous placer dans des situations d'attente actuellement. Avec le Soleil et Mercure en Verseau qui soulignent votre étape anniversaire, cette période devraient plutôt vous satisfaire. Mai afin d'éviter les malentendus, assurez-vous de bien vous faire comprendre, surtout si vous fixez un rendez-vous à quelqu'un. Et par ailleurs, une de vos idées pourrait susciter pas mal d'enthousiasme.

## Poissons (19 fév. au 20 mars)

Quitte à le répéter, l'influence de Vénus actuellement de passage en Poissons apporte un second souffle à vos amours. Un nouvel épisode de nature romantique devrait se mettre en place. Un changement positif pourrait même venir agrémentez votre vie domestique ou conjugale. C'est aussi un excellent moment pour entreprendre un projet artistique ou de décoration...

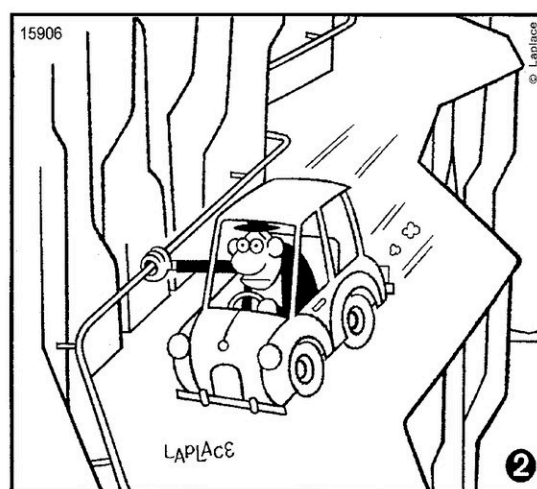
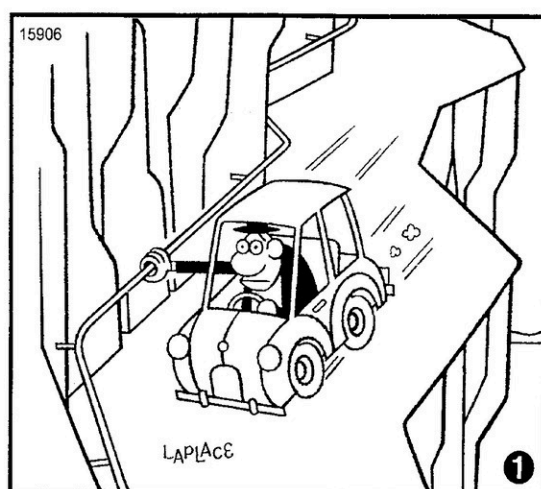
# MOTS FLÉCHÉS

INCIDENTS INSOUMIS		LE SAHARA PARLE TOUT BAS		SE MANGE À VIENNE		CHOU- NAVET D'AVOIR		PLUSIEURS MARCHES REINE INDIENNE		N'ONT PAS TOUT LEUR TEMPS	
										PÉRIODES	
COURS D'EAU COLIBRI				L'ORANGER EN EST UNE							
						LEUR DRAPEAU EST NOIR					
TRÈS CHASTE ENCHÂS- SÉE				IDIOTS VIEUX ESPAGNOLS							
							ABRUTI	BAIE NIPPONE AIGLE D'AUSTRALIE			
UNITÉ D'ANGLE OEUVRE THÉÂTRALE			SAC À TABAC BABA							AGENT SECRET	
						RATURÉS SUPER- POSÉE					
PORTION		BORD D'UN BOIS REMPLE À L'EXCÈS						VOLCAN DU JAPON GREFFÉ			CÉLÈBRE MONT
										NÉON RÉALISE UN VOEU	
BLANC ITALIEN	SE DIT EN TRINQUANT		VÉNÉRABLE MET À L'ÉCART								TRAÎNER
					ABATTUS	DOCUMENT ÉCRIT PRÉNOM					
PURITAIN RAUQUE								MÉLODIE PETITS CUBES			
									RIGIDE		
ELLE A UN ÉCRAN PRATIQUE ABERRANTE						FILLES DU FRÈRE					
									EST UTILE À		

No 1782

Pour information : [marylene@marylene.com](mailto:marylene@marylene.com)

# ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

- 1 L'oreille droite de l'homme est incomplète sous le coude gauche de la rampe.
- 2 La nervure sur le nez du capot.
- 3 Glace arrière incomplète derrière le siège.
- 4 Pas de traces derrière la roue avant.
- 5 Rocher complet devant la main de l'homme.
- 6 Rocher incomplet sous le coude gauche de la rampe.
- 7 Le coude droit de la rampe est différent.
- 8 Falaise complète sous le virage du haut.

WWW.HANNENQUART.COM

L	T	R	E	S	E	I	S	E	R	E	H
S	E	C	E	I	N	E	L	E	T	E	
E	R	U	D	E	E	U	E	R	O	R	E
R	A	I	R	E	R	E	T	S	A	V	A
E	T	X	E	T	E	G	E	T	A	S	T
V	E	N	E	T	N	A	V	A	V	A	
N	E	E	E	T	E	T	E	S	I	S	A
O	S	A	S	E	E	R	O	E	E	E	
S	R	E	R	A	B	E	C	E	P	I	E
E	E	U	E	G	A	V	E	R	T	R	
S	E	R	T	I	E	A	V	E	R	T	
I	S	E	D	E	R	E	P	O	R	T	
S	L	E	A	V	A	S	E	R	O	S	
E	R	U	S	R	T	E	R	T	E	R	
R	S	U	R	S	E	R	T	E	R	T	
P	E	R	S	D	E	R	S	D	E	R	

# le monde

## Plan de paix pour le Proche-Orient: Netanyahu jubile, colère des Palestiniens

WASHINGTON — Donald Trump a dévoilé mardi son plan de paix pour le Proche-Orient fondé sur une solution à «deux États» dans lequel il accorde à Israël nombre de concessions, parmi lesquelles la reconnaissance de Jérusalem comme «capitale indivisible» de l'État hébreu.

Depuis les salons de la Maison-Blanche, le président des États-Unis a vanté un projet «gagnant-gagnant» pour Israéliens et Palestiniens mais multiplié les garanties inédites à son «ami» Benjamin Netanyahu, debout tout sourire à ses côtés.

Si le premier ministre israélien a salué «une journée historique», le

président palestinien Mahmoud Abbas, qui a refusé ces derniers mois les offres de dialogue du tempétueux président, a affirmé que le plan ne passerait pas.

«Il est impossible pour n'importe quel enfant, arabe ou palestinien, d'accepter de ne pas avoir Jérusalem» comme capitale d'un État palestinien, a-t-il lancé.

Le Hamas, qui contrôle la bande de Gaza, enclave palestinienne de deux millions d'habitants séparée géographiquement de la Cisjordanie, a aussi rejeté la proposition américaine.

Mais affichant son optimisme sur le devenir de ce projet «très détaillé», le locataire de la Maison-Blanche a

estimé qu'il pouvait permettre de faire «un grand pas vers la paix».

Parmi les nombreux points sensibles de ce plan, figure la reconnaissance de l'annexion par Israël à son territoire des colonies qu'il a implantées en Cisjordanie occupée, en particulier dans la vallée du Jourdain.

Cette zone est «vitale» pour Israël, a martelé M. Netanyahu, tandis que l'ambassadeur des États-Unis David Friedman affirmait que l'État hébreu pouvait annexer ses colonies «sans attendre».

Un futur État palestinien sur ces tracés serait nettement en deçà de ce à quoi aspirent les Palestiniens, à savoir la totalité des Territoires

occupés depuis 1967 par Israël.

Peu après l'allocution présidentielle, l'ONU a d'ailleurs souligné qu'elle s'en tenait aux frontières définies en 1967.

Le futur État palestinien ne verrait le jour que sous plusieurs «conditions», dont «le rejet clair du terrorisme», a souligné Donald Trump, qui a ensuite tweeté une carte des deux États envisagés, avec en particulier un tunnel reliant la Cisjordanie à la bande de Gaza.

Martelant sa conviction que les Palestiniens méritaient «une vie meilleure», Donald Trump leur a aussi lancé une mise en garde. Il a annoncé avoir envoyé une lettre à

Mahmoud Abbas l'exhortant à saisir «une chance historique», et peut-être «la dernière», d'obtenir un État indépendant.

«Je lui ai expliqué que le territoire prévu pour son nouvel État resterait ouvert et sans développement» de colonies israéliennes «pendant une période de quatre ans», a-t-il précisé.

Selon la Maison-Blanche, le projet propose un État palestinien «démilitarisé».

De son côté, la Russie a appelé Israéliens et Palestiniens à «négocier directement».

L'Iran, de son côté, a estimé que ce «plan de paix de la honte» était «voué à l'échec». — AP

## CORONAVIRUS EN CHINE

# L'épidémie dépasse celle du SRAS

Agence France-Presse

**WUHAN — Le nombre d'infections par le nouveau coronavirus (2019-nCoV) en Chine continentale a dépassé celui de l'épidémie de SRAS dans le pays en 2002-2003, selon les chiffres officiels publiés mercredi.**

Les autorités sanitaires chinoises ont dénombré mercredi 5974 cas confirmés de contamination en Chine continentale, soit plus de 1400 de plus que la veille, tandis que le bilan s'aggravait à 132 décès.

Le SRAS (Syndrome respiratoire aigu sévère), également un coronavirus, avait pour sa part infecté 5327 personnes en Chine continentale, et provoqué 349 morts dans le pays.

À l'échelle mondiale, selon l'OMS, l'épidémie de SRAS avait fait 774 morts sur 8096 cas en 2002-2003 avant d'être jugulée.

Apparu à Wuhan (centre de la Chine) en décembre, le nouveau virus, comme le SRAS, se transmet entre humains et se traduit par de graves troubles respiratoires. Il serait originaire d'un marché de Wuhan, où de la viande était vendue aux côtés d'animaux vivants.

Ce virus, baptisé 2019-nCoV, et celui du SRAS appartiennent à la même famille des coronavirus, et ont 80 % de similitudes sur le plan génétique. Le 2019-nCoV est cependant jugé moins «puissant» et plus

contagieux.

«Selon ce que nous voyons à présent, cette maladie n'est [...] pas aussi puissante que le SRAS», a déclaré dimanche devant la presse Gao Fu, responsable du Centre chinois de contrôle et prévention des maladies.

En revanche, le nouveau virus a une période d'incubation pouvant aller jusqu'à deux semaines et «la contagion est possible durant la période d'incubation», avant même que n'apparaissent des symptômes, «ce qui est aussi très différent du SRAS», a noté Ma Xiaowei, patron de la Commission nationale de la santé (CNS).

«Nous avons l'impression [...] qu'aujourd'hui, la propagation de ce virus-là est plus rapide que le SRAS, mais que par contre la mortalité est nettement inférieure», a renchéri la ministre française de la Santé, Agnès Buzyn.

Selon l'OMS, le SRAS avait atteint un taux de mortalité de 9,5 % (contre 34,5 % pour la seule autre épidémie provoquée par un coronavirus, le Syndrome respiratoire du Moyen-Orient, apparu en 2012 dans la Péninsule arabique).

Celui du nouveau coronavirus se situe bien en-deçà même si, de l'avis des experts, les données ne sont encore qu'indicatives, faute de connaître exactement le nombre réel de personnes infectées — puisque des patients n'ayant que peu, voire pas, de symptômes n'ont vraisemblablement pas été détectés.



Les autorités sanitaires chinoises ont dénombré mercredi 5974 cas confirmés de contamination en Chine continentale, soit plus de 1400 de plus que la veille, tandis que le bilan s'aggravait à 132 décès.

— PHOTO AFP, NICOLAS ASFOURI

IROKKO

# Nouvelle app québécoise pour l'environnement

ÉMILIE PELLETIER  
epelletier@lesoleil.com

« Ce n'est pas le projet d'une entreprise, mais celui de chacun de nous ». Saliou Diallo a récemment pris la planète sous son aile. Il remet maintenant le sort de la Terre entre les mains de tous avec Irokko, une application mobile québécoise qui permet de compenser ses émissions de CO<sub>2</sub> en plantant des arbres. Et le visionnaire ne compte pas s'arrêter là.

Profil créé, émissions de CO<sub>2</sub> calculées et arbres plantés. Voilà le projet de l'homme d'affaires établi au Québec en 2008. « C'est le temps d'agir pour tout le monde », soutient-il fermement. D'aussi loin qu'il se souvienne, Saliou Diallo pose des gestes concrets pour l'environnement au quotidien. Comme plusieurs citoyens, sa famille et lui portent une attention particulière à ce qu'ils consomment et à ce qu'ils jettent.

Or, jugeant qu'il avait attendu assez longtemps que les gouvernements se positionnent face aux enjeux climatiques, celui qui est diplômé des Hautes études internationales (HEI) de l'Université Laval a lui-même lancé son entreprise avec l'appui de quelques partenaires d'affaires. Le modèle innovant sur lequel il travaille depuis 2015 propose une « solution concrète, à un défi global » : le reboisement. Selon M. Diallo, l'arbre demeure à ce jour le meilleur allié pour capter le carbone. On en couperait toutefois 15 milliards annuellement.

Ce sont donc des organismes

tels que la Fédération québécoise des coopératives forestières, Arbre Canada et la SOCODEVI qui l'appuient notamment pour le reboisement au Québec, au Canada et à l'étranger.

« Il faut que les gens puissent agir sans attendre les décisions gouvernementales, a-t-il martelé. Le vrai pouvoir c'est nous qui l'avons : c'est nous qui élimons les hommes politiques, c'est nous qui consommons pour les multinationales. Nous sommes 7 milliards dans le monde. Je ne peux pas croire qu'il n'existe pas 7 milliards de solutions face aux défis climatiques. »

## UNE TONNE DE CO<sub>2</sub>, DEUX ARBRES PLANTÉS

Ainsi, il a soumis son propre remède aux changements climatiques pour atteindre son objectif, qu'il qualifie lui-même d'idéaliste.

Une application, traduite en six langues, qui permet aux utilisateurs, n'importe où ils se trouvent, de mesurer l'étendue de leur émission de gaz à effet de serre et de calculer le nombre d'arbres qu'ils devraient planter pour rétablir leur carboneutralité.

À ce jour, Irokko compte quelque 150 utilisateurs en provenance d'une vingtaine de pays. Ce faisant, un peu plus de 2000 arbres ont déjà été plantés à New Richmond en Gaspésie, ainsi qu'au Pérou, depuis avril 2019.

« Les gens ont le choix du lieu où planter leur arbre. Ils peuvent par la suite suivre sa croissance avec notre géolocalisation et ils reçoivent même une photo de



Saliou Diallo présente Irokko, la première application mobile québécoise qui offre aux utilisateurs la possibilité de compenser leurs émissions de gaz à effet de serre par le reboisement au Québec et en Amérique latine. — ERICK LABBÉ, LE SOLEIL

leur plant », mentionne le fondateur d'Irokko.

## UN FUTUR VERT

« On ne peut pas lutter contre les changements climatiques à partir d'un seul pays. Il faut trouver des manières d'engager les gens pour qu'ils aient le plaisir et la fierté de poser des gestes », soutient M. Diallo. Pour lui, le changement passe donc par la solution plutôt que par la culpabilisation.

Âgé de 37 ans, l'homme originaire de Guinée espère donner aux générations futures un environnement sain, en atteignant son objectif de reboiser dans chaque pays du monde. Jusqu'à présent, des arbres peuvent être plantés au Canada, au Québec, au Guatemala et au Pérou.

Ce n'est pas tout. Il vise prochainement la France, l'Asie et l'Afrique pour y importer ses connaissances en matière d'environnement.

À l'international, la jeune entreprise s'est même distinguée lors de la COP25 à Madrid en 2019, lorsqu'elle a été lauréate de « l'initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques » portée par l'Institut de la francophonie pour le développement durable (IFDD).

Saliou Diallo souhaite aussi éventuellement tâter le terrain auprès de dirigeants de grands événements d'envergure internationale comme le Festival d'été de Québec, afin qu'ils emboîtent le pas vers la carboneutralité.

## EN BREF

### HYDRO-QUÉBEC

#### Des remises plus élevées que prévu

QUÉBEC — Le ministre de l'Énergie et des Ressources Naturelles, Jonathan Julien, a annoncé mardi que le projet de loi 34 adopté le mois dernier à l'Assemblée nationale permettra des remises de 35 millions \$ plus élevées que prévu aux clients d'Hydro-Québec. Lors de son adoption, il avait été annoncé que le projet de loi 34 retournerait 500 millions \$ aux clients, qu'il gèlerait les tarifs d'électricité en 2020 pour ensuite les arrimer à l'inflation dès 2021. Cette pièce législative a été la réponse du gouvernement Legault à l'enjeu des trop-perçus d'Hydro-Québec. Le ministre Julien signale que le montant de la remise totalise désormais 535 millions \$. Il précise que la remise sera calculée en fonction de la consommation d'électricité et qu'elle sera appliquée sous forme de crédit sur les factures à venir. Les personnes qui ne sont plus clientes d'Hydro-Québec, mais qui étaient abonnées en 2018, en 2019 ou les deux années, recevront leur crédit sous forme de chèque.

### SHOPIFY

#### 1000 nouveaux emplois à Vancouver

Shopify a annoncé mardi son intention d'embaucher 1000 personnes à Vancouver et d'y ouvrir son premier bureau permanent dans cette métropole d'ici la fin de 2020. L'entreprise technologique d'Ottawa a annoncé qu'elle recruterait des développeurs d'applications dorsales, des ingénieurs de données, des développeurs mobiles, des développeurs web, des concepteurs de produits et des chefs de produit dans la ville. Au lieu de l'espace de location temporaire que Shopify utilise actuellement à Vancouver, les employés travailleront à partir d'un bureau de quatre étages au Four Bentall Centre du centre-ville, qui s'étendra sur 6500 mètres carrés. Shopify a expliqué qu'elle ajoutait Vancouver à sa liste actuelle de bureaux à Ottawa, Toronto et Montréal parce qu'elle considérait que la ville est une plaque tournante pour les talents et qu'elle est propice à la croissance.

LA PRESSE CANADIENNE

OR  
- 7,60  
US\$ 1569,80

PÉTROLE  
+ 0,34  
53,48

S&P TSX  
+ 58,36  
17 500,88

NASDAQ  
+ 130,37  
9269,68

DOW JONES  
+ 187,05  
28 722,85

LE DOLLAR  
+ 0,02  
US\$ 75,88  
EURO€ 68,92

facebook/LeDroitca

@LeDroitca

## NOUVEAU FESTIVAL DU FILM À OTTAWA

L'IFFO dévoile  
une partie de sa  
programmationANICÉE LEJEUNE  
alejeune@ledroit.com

**Le tout nouveau Festival international du film d'Ottawa (IFFO) qui a officiellement été lancé mardi à la Galerie d'art d'Ottawa (GAO) a dévoilé quelques films qui figurent sur sa programmation.**

Le festival mis sur pied par l'Institut canadien du film (ICF) qui se tiendra notamment à la GAO et à la Galerie SAW, présentera du 25 au 29 mars une quarantaine de courts et longs-métrages récompensés, dont 15 films étrangers et 5 canadiens ou québécois.

Tout en souhaitant pallier le manque d'offre de projections de films dans la région, l'objectif du festival est de proposer «le meilleur du cinéma canadien et international».

«Un des buts est de présenter des films impossibles à voir au cinéma Bytowne ou au Cinéma 9 ou dans les autres réseaux», explique en entrevue le directeur général de l'ICF, Tom McSorley.

La programmation du IFFO n'étant pas totalement bouclée, seulement sept titres ont été révélés mardi.

**PRÉMIÈRES DE LA PROGRAMMATION**

Deux longs-métrages canadiens *Guest of Honour* d'Atom Egoyan — récemment en compétition au Festival du film de Venise — et *The Twentieth Century* du réalisateur Matthew Rankin — récompensé au Festival du film de Toronto — seront à l'affiche. Les deux réalisateurs seront également présents au IFFO.

*About Endlessness* du réalisateur suédois Roy Andersson, *Dolce Fine Giornate* du polonais Jacek Borcuch, *El Diablo entre las piernas* (*Devil Between The Legs*) du réalisateur mexicain Arturo Ripstein ou encore le film du Slovène Gregor Bozic, *Stories From The Chestnut Woods*, figurent également sur la programmation. Et le court-métrage de Trevor Anderson, *Docking* sera aussi projeté.

«Il y aura aussi des films en français avec des sous-titres en anglais, assure le directeur général de l'ICF. Et tous les films seront présentés dans leur langue d'origine et sous-titrés en anglais.»



Le directeur général de l'Institut canadien du film, Tom McSorley a dévoilé mardi quelques-uns des films qui seront à l'affiche du Festival international du film d'Ottawa. — PATRICK WOODBURY, LE DROIT

**« Un des premiers festivals internationaux de film au Canada a été créé par l'ICF ici, à Ottawa, en 1971. Cinq décennies plus tard, il est temps de ramener cette idée à Ottawa. »**

— Tom McSorley, directeur général de l'ICF

Bien conscient que la sélection de cette première édition est plutôt petite, Tom McSorley aspire néanmoins à ce qu'à moyen terme le festival gagne en notoriété.

«Je vise que d'ici 3 à 5 ans [le IFFO] soit inscrit dans la tête des gens. La ville est prête pour un festival international comme celui-là. Et on espère qu'il pourra évoluer. Mais aussi qu'il créera des liens entre le grand public et le secteur de la production cinématographique», confie M. McSorley.

Ce dernier a rappelé au passage la construction à Nepean du premier studio de production cinématographique dans la région. Le projet d'un budget de 40 millions de

dollars devrait permettre la création de 500 emplois.

D'ailleurs, l'IFFO proposera également un volet professionnel avec un Sommet de l'écran d'une journée destiné entre autres aux spécialistes en

création, en production ou distribution de contenu pour l'écran.

**POSSIBLE PARTENARIAT**

Bien que les dates du festival ottavien pourraient changer lors des prochaines éditions, la première édition chevauche les dates de la 22<sup>e</sup> édition du Festival du Film de l'Outaouais (FFO), qui se tiendra à Gatineau du 17 au 27 mars.

Pour l'organisateur du IFFO, il n'y a pas de compétition entre les deux festivals, allant même jusqu'à les identifier comme des «jumeaux».

«On joue dans la même équipe des deux côtés de la rivière. Le FFO s'adresse majoritairement à des gens

de Gatineau, et nous aux gens d'Ottawa. Mais on veut attirer le plus de monde possible. Il y a beaucoup de cinéphiles à Ottawa qui ne parlent pas français. Et, nous ne proposons pas les mêmes films», souligne Tom McSorley.

Quant à un futur partenariat entre les deux festivals, les principaux intéressés ne sont pas fermés à l'idée, bien qu'il ne semble pas y avoir eu de contact entre les deux directeurs. «Je suis ouvert à une collaboration, mais ils ne m'ont pas contacté», mentionne le président du FFO, Didier Farré, présent mardi au dévoilement de la programmation.

D'ailleurs, ce dernier curieux de découvrir la sélection du IFFO, s'est montré quelque peu déçu. «Je souhaitais connaître les heures de projections, le nombre de films, mais il n'y a pas eu assez d'indications. Et selon ce qui a été dévoilé, on a l'air d'ignorer les francophones», regrette M. Farré.

Ce nouveau festival qui a été lancé hier en présence de la ministre ontarienne de la Culture, Lisa MacLeod, a reçu un financement de 107 000 \$ par le gouvernement de l'Ontario.

## Un album et une tournée pour Bieber

TORONTO — Justin Bieber a dévoilé mardi le titre de son nouvel album, la date de sa sortie et des détails sur sa tournée.

Le chanteur originaire de Stratford en Ontario a indiqué que l'album *Changes* paraîtra le 14 février.

Il s'agira du premier album de Justin Bieber depuis *Purpose*, sorti en 2015.

Le chanteur de 25 ans partira également en tournée pour présenter ses nouvelles chansons, à compter du 14 mai à Seattle.

Il visitera Ottawa le 1<sup>er</sup> septembre au Centre Canadian Tire. Il se produira aussi à Québec (3 septembre), Montréal (14 septembre) et Toronto (10 septembre).

Kehlani et Jaden Smith l'accompagneront en tournée.

Bieber a récemment dévoilé un premier extrait intitulé *Yummy*. Il est également le sujet d'une nouvelle série documentaire sur YouTube. — PC

## La Ligue Rock 9 s'arrête au Minotaure

Dany Placard, Aut'Chose (avec Lucien Francoeur) et Grand Fanal (duo composé du guitariste Francis Faubert et du batteur Benjy Vigneault) seront au Minotaure le 14 mars.

Les trois formations seront en « plateau triple », dans le cadre de la 9<sup>e</sup> édition de la tournée Ligue Rock.

Ligue Rock 9 réunit par ailleurs Voivod, Fred Fortin, Les Hôtesse d'Hilaire, zouz, The Brains, Mononc' Serge, GrimSkunk et de nombreux invités (dont Mara Tremblay, le Québec Redneck Bluegrass Project et Michel Faubert, entre autres). Ces artistes monteront sur scène en alternance, alors que la tournée s'arrêtera à Terrebonne, Saint-Hyacinthe, Alma, Gatineau et Shawinigan.

Fondée en 2012, la Ligue Rock s'est donné la mission de réunir différentes pointures de la scène rock québécoise, tous genres confondus, du stoner au garage en passant par le punk et le folk.

La programmation détaillée se trouve sur le site [liguerock.com](http://liguerock.com). Y figure aussi une playlist des groupes participant à l'événement. — LE DROIT

ALESSIA CARA ANIMERA LE GALA

# Alexandra Stréliski obtient trois nominations aux Juno

La Presse canadienne

TORONTO — La pianiste québécoise Alexandra Stréliski est en lice pour trois prix au prochain gala des Juno, qui aura lieu le 15 mars à Saskatoon.

La musicienne est nommée pour les Juno de l'album de l'année, de la révélation de l'année et de l'album instrumental de l'année, grâce à son opus *Inscape*.

Fred Pellerin (*Après*), Jean Leloup (*L'étrange pays*), Koriass (*La nuit des longs couteaux*), Les Louanges (*La nuit est une panthère*) et Loud (*Tout ça pour ça*) sont de leur côté en nomination pour le prix de l'album francophone de l'année.

## ALESSIA CARA FAVORITE

La chanteuse Alessia Cara, de Brampton, en Ontario, animera la soirée des Juno, où elle fera également figure de favorite.

La jeune femme de 23 ans a obtenu six nominations, notamment celles de l'album de l'année, de l'artiste de l'année et de la chanson de l'année.

Elle pourra aussi gagner les trophées de l'album pop de l'année, de l'auteur-compositeur de l'année et du choix du public.

Le rappeur torontois Tory Lanez



Alexandra Stréliski continue de frapper fort dans les galas. Pour les prix Juno, on peut voir son nom dans trois catégories. — PHOTO DE COURTOISIE

fait aussi partie des favoris, avec cinq nominations, notamment pour le prix de l'artiste de l'année. Bryan Adams, Jessie Reyez et Shawn Mendes se disputeront aussi le prix.

Le Montréalais Patrick Watson pourrait quant à lui remporter les trophées de l'auteur-compositeur de l'année et de l'album adulte alternatif de l'année.

Le plus récent opus de Half Moon Run — dont le guitariste-chanteur Devon Portielje a grandi à Ottawa — est aussi en lice dans cette catégorie; mais A Blemish

in the Great Light devra jouer du coude, pour se faufiler entre Patrick Watson, Leonard Cohen (pour son album posthume *Thanks for the Dance*) et iskwē.

La chanteuse Dominique Fils-Aimé fait aussi partie des Montréalais qui s'illustrent dans les nominations, grâce à une mention dans la catégorie de l'album jazz vocal de l'année, pour *Stay Tuned!*.

## DEUX NOMINATIONS OTTAVIENNES

C'est dans le répertoire classique que s'est distinguée la région

d'Ottawa, dans la course aux prix Junos 2020.

Dans la catégorie Album classique de l'année : grand ensemble figurent l'Orchestre du Centre national des arts et son maestro Alexander Shelly, cités pour l'album *The Bound of our Dreams*.

Le Chœur Bach d'Ottawa (et sa chef de chœur Lisette Canton) se retrouve quant à lui dans la catégorie Album classique de l'année : vocal ou choral, pour le disque *Handel : Dixit Dominus; Bach & Schutz : Motets*.

AVEC LE DROIT



## » JURASSIC WORLD EN CHAIR, EN OS, EN ROUAGES ET EN CROCS

Adaptation scénique de la franchise cinématographique, « Jurassic World Spectacle en tournée » montrera ses crocs au Centre Canadian Tire d'Ottawa du 1<sup>er</sup> au 4 octobre, pour huit représentations (dont une en français : dimanche 4 octobre à 15 h). Véritable « voyage immersif », Jurassic World Live Tour met en scène une vingtaine de dinosaures — des créatures animatroniques « grandeur nature » — dont le populaire vélociraptor Blue, ainsi qu'un tyrannosaure rex de plus de 40 pieds de long. Billets : [ticketmaster.ca](http://ticketmaster.ca), [canadiantirecentre.com](http://canadiantirecentre.com). — LE DROIT

# Je sais pas si tu vas me crère

**RICHARD  
THERRIEN**

CHRONIQUE  
rtherrien@lesoleil.com



Les pêcheurs sont tous des menteurs. Des plus amateurs aux plus professionnels. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Maxime, un joyeux pêcheur de la relève qu'on voit dans *La course folle*, la série documentaire d'observation de Télé-Québec, qui commence le jeudi 6 février à 20h.

Bienvenue aux Îles-de-la-Madeleine, où 325 équipages prennent le large chaque année pour pêcher le homard durant neuf semaines intenses, à partir du mois de mai, une véritable course folle. Et une manne à l'infini, puisqu'il n'y pas de quotas, ce qui ne veut pas dire qu'elle est chaque fois miraculeuse. Oubliez les clichés du capitaine High Liner, des pubs de Fisherman's Friend et du pêcheur chemise à carreaux, on est ailleurs. L'équipe de Trinôme et filles a voulu éviter les clichés, sortir la pêche du folklore et l'incarner dans toute sa modernité.

*La course folle n'est pas une série sur le tourisme des Îles, mais n'échappe à aucune image spectaculaire*

C'est réussi, même si la beauté des lieux ne se démodera jamais. *La course folle* n'est pas une série sur le tourisme des Îles, mais n'échappe à aucune image spectaculaire, l'immensité du panorama aidant. Et comme dans toute bonne série du genre, ça prend des personnages originaux, auxquels on s'attache. Dans ce cas-ci, on suit l'équipage de quatre bateaux de pêche. Sourd à la naissance, et portant un appareil auditif depuis l'âge de neuf ans, Maxime ne s'est jamais arrêté à ça. Capitaine de son propre bateau, il doit toujours être accompagné pour ne courir aucun danger pour tous les pêcheurs.

Avec une quarantaine d'années d'expérience, Julien, lui, conduit l'Isaac à Charles avec une aisance et un plaisir palpables. Un capitaine coloré, toujours le mot pour rire. Dominic et l'apprenti

pêcheur Olivier complètent le quatuor. Même si on verra une femme au troisième épisode, on comprend que la pêche au homard est encore un monde d'hommes. Les femmes de cette série, c'est surtout dans la cuisine qu'on les verra préparer les repas, et les galettes à Thérèse, la mère d'un des capitaines, dont vous trouverez la recette sur le site de Télé-Québec. Tranquillement, ça tend à changer, et les femmes font peu à peu leur incursion dans cet univers masculin.

*La course folle* c'est aussi et beaucoup la parlure des Îles. La majorité des propos sont sous-titrés, et c'est justifié. Les gens du coin ne s'en sont pas formalisés, bien heureusement, quand on leur a montré la série, après les avoir informés de la chose. Comme nous quand les Français sous-titrent nos séries, les Madelinots sont parfois insultés qu'on dise ne pas tout saisir de leurs propos. Ils ont compris cette fois que c'était nécessaire, et que ça ne dénigrerait en rien leur accent, bien au contraire. Il faut dire que le scénariste et producteur au contenu de la série, Hugo Bourque, vient lui-même des Îles, et qu'il a pris toutes les

précautions pour que cet aspect soit compris de ses compatriotes. Diplômé de l'École nationale de l'humour, il a quitté les Îles, mais y retourne chaque année, fier de si beau coin de pays.

Vous entendrez une foule d'expressions locales, des mots anglophones surtout. Sachez que «what affaire» veut dire beaucoup, «arriver rack» signifie arriver à la dernière minute, et qu'une «trawlée», comme dans «une trawlée d'enfants», vient du langage des pêcheurs, qui désignent ainsi une enfilade de sept cages à homards.

La pêche est une loterie. Quand une cage contient 30 homards, c'est bien. Imaginez quand elle en compte 47 ou même 55! À la fin de la première journée, 88 725 cages auront été installées au fond de l'eau. Et la pêche est très compétitive, un mot que vous entendrez



*La course folle*, série documentaire d'observation de Télé-Québec, fait la part belle aux pêcheurs de homards des Îles-de-la-Madeleine et à leurs expressions locales. — PHOTO FOURNIE PAR TÉLÉ-QUÉBEC

souvent au cours des huit épisodes.

On devine que l'équipe de tournage, même réduite, a dû faire face à des conditions plutôt difficiles, à l'étroit sur les bateaux. Autant pour les

caméramans que pour le preneur de son, les patches contre la nausée, collées derrière l'oreille, s'imposaient, me dit le réalisateur Jean-François Fontaine. Le premier épisode sera disponible gratuitement dès demain (jeudi)

sur telequebec.tv, avant la diffusion à la télé une semaine plus tard. Ce jour-là, l'ensemble des huit épisodes sera disponible sur le site Web, une stratégie adoptée pour *M'entends-tu?* et *Le 422* cet hiver.

# UN EMPLOI POUR MOI !

Plus de cent mille emplois sont disponibles au Québec. Nombreux sont les travailleurs potentiels qui pourraient les occuper. Lancée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la Mauricie, M. Jean Boulet, la Grande corvée 2.0 vise à joindre les groupes les moins présents sur le marché du travail. Dans cette série, des histoires inspirantes vous sont présentées.

Prochain rendez-vous : 12 février

## TRAVAILLEURS IMMIGRANTS

# Heureux d'être en emploi... dans leur domaine !

Armand Ferry Peuwo Zeutsa et Rachida Berradj ont choisi le Québec comme terre d'accueil et s'y sont bâti une nouvelle vie. Grâce au Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME), ils ont reçu l'aide nécessaire pour obtenir un premier emploi dans leur domaine de compétence.

### DU CAMEROUN À L'ABITIBI POUR ARMAND FERRY PEUWO ZEUTSA

Bien qu'il détienne un grade universitaire reconnu au Québec, Armand Ferry Peuwo Zeutsa, immigrant camerounais débarqué au pays il y a bientôt deux ans, estime dès le départ qu'il lui faut intégrer un emploi de niveau technique puisqu'il n'a aucune expérience de travail en Amérique du Nord et que ses connaissances doivent être adaptées. Par l'entremise d'un ami, il se joint à l'équipe d'une entreprise spécialisée dans les systèmes de sécurité à Amos.

« Je considère qu'il est plus facile de trouver un emploi dans son domaine en région. »

Armand Ferry

« Avant même d'arriver au Canada, je ne voulais pas ne rien faire et j'ai décidé de miser sur quelqu'un qui allait m'orienter pour être fonctionnel rapidement, raconte celui qui possède un DEC en informatique indus-

trielle et un baccalauréat en électrotechnique-technologie de l'électronique industrielle. Mon contact, un gars avec qui j'avais étudié, lui aussi immigrant, m'a fait connaître l'entreprise pour laquelle j'agis depuis en tant que technicien installateur. »

Le recrutement d'Armand Ferry s'est concrétisé grâce au programme PRIIME. « Je vois cette mesure comme un accompagnement, mais je voulais qu'on m'embauche pour mes qualités. Je considère qu'il est plus facile de trouver un emploi dans son domaine en région. Si j'ai eu de la difficulté à prononcer Abitibi-Témiscamingue, c'est dorénavant chez moi. Ma conjointe et mon fils de trois ans s'apprêtent à quitter le Cameroun pour venir me rejoindre. »

### RACHIDA BERRADJ : RELEVER COURAGEUSEMENT TOUS LES DÉFIS

Originaire d'Algérie, Rachida Berradj foule le sol québécois en décembre 2009. Détentrice d'un baccalauréat en génie civil à son arrivée, elle s'installe d'abord à Montréal, puis acquiert avec son conjoint une résidence à



Armand Ferry Peuwo Zeutsa – Photo : Charlène Gilbert



Rachida Berradj – Photo : Sonia Bergeron

Pincourt six ans plus tard. Après avoir effectué un retour aux études en vue d'obtenir un DEC en génie civil, elle occupe aujourd'hui un emploi de technicienne à l'estimation pour un constructeur de structures en béton situé à Saint-Rémi.

« La subvention salariale m'a aidée à être embauchée. »

Rachida Berradj

« J'ai eu mon deuxième enfant alors que j'étais à l'école; ça n'a pas été facile parce qu'on ne dormait pas la nuit! Une fois mon cours terminé, en mai 2018, j'ai eu à relever un autre défi : j'avais besoin d'une première expérience de travail. En répondant à une offre, j'ai été référée à Emploi-Québec et c'est là que j'ai appris l'existence du programme PRIIME. La subvention salariale m'a aidée à être embauchée », raconte Rachida.

Depuis un an et demi, M<sup>me</sup> Berradj s'accomplit pleinement et réfléchit à la possibilité de redevenir ingénieure. « Je me sens motivée, j'avance et je commence à être autonome. Mon employeur m'a même proposé de nouvelles tâches sachant que j'ai un baccalauréat. À l'écart de la métropole en raison du prix trop élevé des maisons, j'ai un peu hésité au début à m'établir à Pincourt, mais je pense maintenant que je vais passer toute ma vie ici ! »

# Des soudeurs mexicains à Saint-Ludger

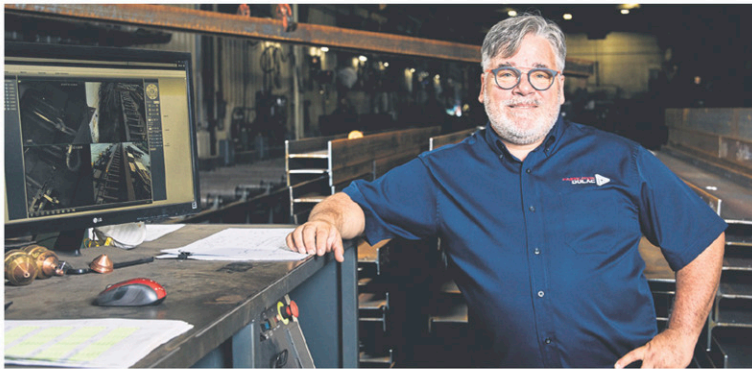
Après avoir recruté avec succès cinq soudeurs mexicains en 2018, Dave Harvey vient d'en accueillir sept autres. À la tête d'une usine de fabrication de structures d'acier et de métaux ouvrés localisée à Saint-Ludger, en Estrie, l'homme n'a rien laissé au hasard pour assurer la rétention des travailleurs nécessaires à l'essor de l'entreprise.

La rareté de la main-d'œuvre qualifiée frappe très fort. Après avoir multiplié les appels de candidatures et devant la difficulté à attirer des immigrants en provenance de Montréal, l'entrepreneur choisit de prendre les grands moyens. Il y a deux ans, il décide de se rendre une première fois au Mexique afin de procéder, sur place, à des embauches. L'objectif qu'il poursuit : que les soudeurs recrutés et leur famille deviennent des résidents permanents.

« J'ai d'abord préparé mon équipe à leur arrivée, par exemple en engageant un professeur pour donner des cours d'espagnol en

entreprise, détaille Dave Harvey. J'ai aussi travaillé avec la communauté et un comité de bénévoles a été formé pour favoriser l'intégration des Mexicains. Je recherchais des gens pour qui venir au Canada était un projet de vie et je voulais que l'encadrement soit là. J'ai même acheté une maison pour loger les personnes. »

Son dernier voyage de recrutement, l'homme d'affaires l'a réalisé en compagnie de Nestor, premier soudeur étranger à avoir joint le personnel de la compagnie aujourd'hui devenu fier ambassadeur de l'entreprise. « Je tiens à souligner que



Dave Harvey

les familles de la cohorte initiale sont maintenant toutes établies à Saint-Ludger. Idéalement, lors des entrevues, je souhaite d'ailleurs que les familles soient présentes, ce qui me confirme que le projet a été réfléchi. »

## DE NOUVELLES MESURES DÉPLOYÉES PAR LE MTESS

Si Dave Harvey a mené ses démarches sans aide financière, différentes mesures ont depuis

été déployées par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), mesures qu'il voit d'un bon œil. Le recrutement international est désormais admissible au remboursement d'environ 50 % des frais de transport, d'hébergement et de repas à l'étranger, jusqu'à concurrence de 5000 \$. Une aide maximale de 1000 \$ par travailleur immigrant est aussi offerte pour couvrir le coût du déménagement.

« En matière de recrutement à l'étranger, je suggère aux entrepreneurs de s'investir à fond dans la démarche. Le défi, c'est de garder les immigrants en région; il faut savoir les retenir pour ne pas avoir à recommencer tout le temps. »

*Dave Harvey, président et directeur général d'une entreprise de fabrication de structures d'acier et de métaux ouvrés localisée à Saint-Ludger*



## Du soutien pour les travailleurs immigrants

**Vous souhaitez occuper un emploi lié à vos compétences tout en favorisant votre intégration ? Sachez qu'une multitude d'outils sont disponibles pour permettre aux personnes immigrantes d'accéder à une première expérience de travail pertinente.**

› **LE PRIIME.** Le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) a pour but de soutenir, dans leur domaine de compétence, l'intégration durable des nouveaux arrivants et des personnes issues d'une minorité visible lors d'une première expérience de travail. Une subvention représentant jusqu'à 70 % du salaire et pouvant s'échelonner sur une période d'un an est versée à l'employeur. Des dépenses pour de la formation, de

l'accompagnement et de l'intégration peuvent aussi être admissibles.

› **LE PROGRAMME IPOPOP.** Le programme d'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel (IPOP) répond quant à lui à la difficulté des travailleurs immigrants d'intégrer le marché du travail dans le cas des emplois réglementés par un ordre professionnel. « La mesure vise essentiellement à soutenir les personnes pendant leur transition professionnelle. Par exemple, un médecin vétérinaire étranger pourrait occuper un poste de technicien en santé animale en attendant de pouvoir joindre l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ). Ici aussi, l'aide accordée à l'employeur peut s'étaler sur 52 semaines », indique Martin Doiron, économiste au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).

› **DE L'ACCOMPAGNEMENT.** Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) renforce sa présence au Québec avec l'ajout de 113 employés dans le réseau régional afin d'offrir des services aux personnes immigrantes, aux entreprises, aux partenaires et aux villes et municipalités régionales de comté (MRC). Ce déploiement s'effectue au sein du réseau de Services Québec, ce qui permet aux employés du MIFI de travailler dans les Centres locaux d'emploi ou dans les Bureaux de Services Québec sur l'ensemble du territoire québécois. « C'est tout nouveau !, commente M. Doiron. Ces ressources font équipe avec les agents d'aide à l'emploi du MTESS pour déterminer, sous forme de plan personnalisé, les besoins des gens à l'égard du logement, de l'inscription des enfants à l'école et de la vie dans la collectivité, notamment. »

**VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?** Rendez-vous sur la section En action pour la main-d'œuvre du site Web du MTESS ([mtess.gouv.qc.ca](http://mtess.gouv.qc.ca)) pour découvrir les mesures disponibles.

## En chiffres...

746 600

Nombre de personnes immigrantes en emploi au Québec en 2019

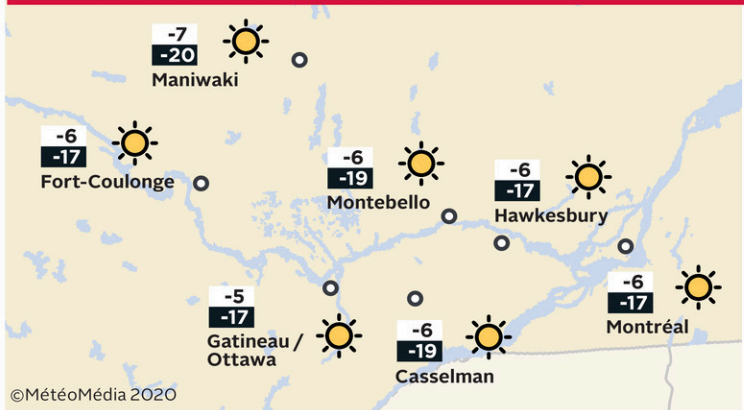
7,3 %

Le taux de chômage des personnes immigrantes est passé de 13,9 % en 2009 à 7,3 % en 2019.

182,3 M\$

Investissement du MTESS en 2019-2020 pour les services aux personnes issues de l'immigration.

**COUP D'ŒIL MÉTÉO**



<b>Demain</b> Max. -6 Min. -16 Ensoleillé avec passages nuageux Précipitations : 20 % Vents légers	<b>Vendredi</b> Max. -5 Min. -10 Ensoleillé avec passages nuageux Précipitations : 20 % Vents légers
<b>Samedi</b> Max. -3 Min. -8 Averses de neige Précipitations : 40 % Vents légers	<b>Dimanche</b> Max. -1 Min. -8 Ciel variable Précipitations : 30 % Vents légers

AILLEURS	
Cornwall	Soleil -6 -17
Francfort	Averses 3 1
Kennebunkport	Soleil 1 -10
Kingston	Soleil -4 -14
La Havane	Variable 28 22
Londres	Beau 9 7
Mont-Tremblant	Soleil -7 -20
New York	Soleil 4 -7
Orlando	Variable 24 14
Paris	Averses 9 4
Québec	Soleil -7 -19
Saguenay	Beau -12 -21
Sherbrooke	Ensoleillé -8 -20
Sudbury	Soleil -8 -17
Toronto	Beau -1 -8
Trois-Rivières	Soleil -8 -17
Washington	Variable 6 -2

LE SOLEIL	
7h27	17h03
Durée du jour : 9h36	

LA LUNE	
Lever : 10h00	Coucher : 21h55
01 fév.	09 fév.
15 fév.	23 fév.

ALMANACH	
Maximum hier	-1,0°
Minimum hier	-4,0°
Normale le jour	-2,8°
Normale la nuit	-13,9°
Record max	4,4°/1970
Record min	-31,1°/1971
Précipitations (avant-hier)	
Ce mois-ci	97,0 mm
Ce mois-ci l'an dernier	63,6 mm
Cet hiver	-623,4 mm
L'hiver dernier	-542,6 mm
1 mm d'eau = environ 1 cm de neige	

**Météo Média**  
meteomedia.com/video

IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU!  
DÉCOUVREZ-EN PLUS

**les petites annonces 613 562-0222 1-800-267-9555**



**Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30 / Courriel : petitesannonces@gcmedias.ca**

Toute annonce reçue avant 17 h 30 du lundi au vendredi sera publiée le lendemain. Toute annonce pour publication le lundi devra être reçue avant 17 h 30 le vendredi. Ces heures s'appliquent également pour les annulations, les modifications et les prolongations d'annonces. Veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, veuillez nous aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à 48 heures, soit à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée. Toutes les petites annonces sont payables à l'avance et aucun remboursement ne sera émis pour tout crédit d'annonce de moins de 5,00 \$.

**ABONNEMENT**

LIVRAISON À DOMICILE : 309,40 \$ pour 52 SEMAINES payable à l'avance, 6,30\$/semaine payable au camelot. 613 562-0555 / 1-800 267-9961. Tous ces tarifs n'incluent pas les taxes. Toute transaction pour le lendemain pour votre abonnement papier doit être reçue avant 14 h du lundi au vendredi et avant 11 h le vendredi pour le samedi.

**NÉCROLOGIE : PAGES SUBSÉQUENTES AUX PETITES ANNONCES**

**AVIS PUBLIC**

**Entrée en vigueur du règlement numéro 300-30-2019**

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal de la Ville de Gatineau, à sa séance du 21 janvier 2020, a adopté le règlement suivant :

- **Règlement numéro 300-30-2019** modifiant le Règlement numéro 300-2006 concernant la circulation et le stationnement dans les limites de la Ville de Gatineau afin d'y prescrire les interdictions de virage à droite au feu rouge à certaines intersections, les manœuvres interdites ou obligatoires ainsi que la circulation à sens unique sur certaines rues et abrogeant le Règlement numéro 121-2003 interdisant le virage à droite au feu rouge à certaines intersections sur le territoire de la ville de Gatineau

AVIS PUBLIC est aussi donné que ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis et les personnes intéressées peuvent le consulter au Service du greffe, Maison du citoyen, 25, rue Laurier, 5<sup>e</sup> étage, Gatineau, durant les heures normales d'ouverture des bureaux, soit de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30.

Veuillez noter que tous les avis publics du Service du greffe sont publiés dans le site Web de la Ville de Gatineau à l'adresse [gatineau.ca/avispublics](http://gatineau.ca/avispublics).

Gatineau, ce 29 janvier 2020

M<sup>e</sup> Camille Doucet-Côté  
Assistante-greffière

**Appels d'offres**

2018 SP 255 – Nouveaux trottoirs en milieu bâti 2018

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SE@O  
[www.seao.ca](http://www.seao.ca) # de référence 1339211

Dépôt des soumissions : Au plus tard **lundi 2 mars 2020 à 14 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions

2020 SP 038 – Mobiliers – Bibliothèque du Plateau

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SE@O  
[www.seao.ca](http://www.seao.ca) # de référence 1339248

Dépôt des soumissions : Au plus tard **lundi 17 février 2020 à 14 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions

Gatineau, ce 29 janvier 2020

L'assistante-greffière,  
M<sup>e</sup> Camille Doucet-Côté

Division de l'approvisionnement  
476, boulevard Saint-René Est  
Tél. : 819 243-2315  
Télec. : 819 243-2071  
gatineau.ca

Adresse postale  
C. P. 1978, succ. Hull  
(Gatineau) (Québec)  
J8X 3Y9

INSCRIVEZ-VOUS AU PORTAIL DES FOURNISSEURS

**2738 Logements à louer Gatineau**

★ ★ ★

1 ET 2 chambres, près Promenades, chauffés, éclairés, 2 appareils, buanderie, pas d'animaux, asc. 680\$ et +. 819-561-3324

2 CHAMBRES, chauffé, non éclairé, pas d'animaux, non-fum., 750\$, 1<sup>er</sup> mars, 2<sup>e</sup> étage, 819 213-1237.

2 CHAMBRES, spacieux, triplex, style condo, pl. bois, balcon, tranquille, pas de chien, non-fum. 613 324-5828.

**2741 Logements à louer Hull**

★ ★ ★

1, 2 ET 3 chambres, Cité-des-Jeunes, 2 appareils, remise, stat., pas d'animaux, 675\$ +. Tél. : 819-328-4845, 819-328-4704.

1 et 2 CHAMBRES en coopérative, 55 ans et +, 545\$ et 595\$, 819 770-0767.

2 CHAMBRES, févr., 800\$ non ch., buanderie, pas d'animaux, des Noisetiers. 819 209-4227

**2761 Chambres à louer**

1 CHAMBRE, tout inclus, propre, à partir de 400\$, 819-598-1007.

480\$, MONT-BLEU, idéal 45 ans et plus, propre et sécuritaire, tout inclus, 819 777-2905.

St-Joseph Hull, ch./écl., buand., internet, travailleur permanent, 525\$, libre 819-209-4227

**2766 Résidences et centres d'accueil**

**Nouvelle annonce !**

MANOIR Ste-Marie, résidence pour aînés, ch., avec s/bain à partir de 1,100\$, incl. tous les services et crédit. 819-663-5736.

**IMMOBILIER VENTE**

**2686 Commerces et bâtisses commerciales à vendre**

Édifice à louer pour bureau-commerce, 1,800 pi<sup>2</sup> incluant garage-entrepôt, 13 rue Dumas, Gatineau (secteur Hull) 819-777-3877 poste 220

**2687 Terrains, terres et fermes à vendre**

TERRAINS à vendre, bord de l'eau à St-Sixte, lac privé, bateau sans moteur, idéal pour préretraité, possibilité de financement, 819-665-7361, 819-210-0162, 819-664-0351.

**COMMERCE À VENDRE**

L'HEURE DE LA RETRAITE A SONNÉ !

Entreprise de 30 ans dans le domaine des balcons et rampes d'aluminium. Équipement, bâtisse et camion remorque.

**Communiquer avec Luc**  
819 213-7708

facebook/LeDroitca

**IMMOBILIER LOCATION**

**2737 Logements à louer Aylmer**

1-2-3-4 CHAMBRES, Aylmer/Hull avec balcon, 750\$ et +, sans tapis, prises lav./séch., stat., près arrêt autobus et centre d'achats, André : 819-639-7757.

**2738 Logements à louer Gatineau**

**2738 Logements à louer Gatineau**

**BESOIN D'UN APPARTEMENT MEUBLÉ ?**

APPARTEMENTS MEUBLÉS  
**À LOUER AU MOIS**  
SECTEUR GATINEAU

- Studio
- 1 Chambre
- 2 Chambres
- Plusieurs emplacements

APPORTEZ QUE VOS EFFETS PERSONNELS.

Appelez-nous rapidement !

Pour louer 613 276-5988

PLUS DE DÉTAILS DISPONIBLES AU [WWW.ETASSE.COM](http://WWW.ETASSE.COM)

Les Immeubles ETASSE

**2767 Bureaux et locaux à louer**

**365 GRÉBER**

près de La Gappe, locaux disponibles, 1973 pi<sup>2</sup> et 2500 pi<sup>2</sup>, avec beaucoup de fenêtres. Adrien LeBlanc : 819 568-5151, poste 303.

GATINEAU, face Promenades, 46 Savane, 500-1,000 à 3,000 pi<sup>2</sup>, 819-568-8815

**SERVICES ET EXPERTS**

**2787 Argent à prêter**

ATTENTION  
PRÊTS 2e hypothèque, aucune évaluation requise, service rapide.  
819-771-1327

**PRÊTS DE 500\$**

sans enquête de crédit.  
[www.creditcourtage.ca](http://www.creditcourtage.ca)  
1-866-482-0454

**2791 Entretien et travaux domestiques**

FEMME de ménage 20 ans d'exp., rés./comm., Outaouais, réf. 819 592-7006

**2791 Entretien et travaux domestiques**

**NETTOYEUR YVON** Lavage de tapis, vitres, sofa, etc. Service complet d'entretien d'édifices. 30 ans d'exp., 819-568-5777

**2792 Peinture et décoration**

**PEINTRE OUTAOUAIS**  
Résidentiel et commercial  
Service professionnel, tarif à contrat ou à l'heure - Estimation gratuite  
873 375-4800 ou 613 223-0991

**2793 Chauffage, électricité, climatisation et plomberie**

A LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES  
PIERRE CHARLEBOIS INC.  
Électricité, chauffage, climatisation  
À votre service depuis 30 ans  
Évaluation gratuite. 819-568-4034

**2795 Réparation, rénovation et construction**

FABRICATION d'armoire, vanité, comptoir, et meuble sur mesure, résidentiel et commercial. RBQ ; 8279-7648-01, 819-643-0050, projetsrenovations.ca

RÉNOVATIONS tous genres, finition de s/sol, plancher bois franc / flottant céramique, peinture, joints. Bernard, 819-665-2980.

**2796 Toitures**

COUVREURS Ray Matte & Fils  
30 ans d'exp., estimation gratuite.  
Toiture : bardeaux d'asphalte, tôle, etc.  
819-663-3718

**2799 Déménagement, transport et entreposage**

SOS TRANSPORT MV :  
Déménagements, livraisons  
Ramassage de meubles, électros, télé.  
819-329-5664

**SERVICES PERSONNELS**

**2817 Amitié et rencontres**

**Nouvelle annonce !**  
HOMME dans la soixantaine, de belle apparence, recherche dame de 40 à 60, de petite taille et de belle apparence, aimant la danse etc. Pour info : 613-822-9587.

**2818 Ésotérisme et cartomancie**

45 ans d'expérience, MADAME BÉ  
Clairvoyante, 514 928-9355, 613 759-0502  
<https://madamebe.ca>

**2819 Messages personnels**

**100% AGRÉABLE**, belle femme mature, Buckingham, 819 986-1231.

**100% ALLÉCHANTE**, Jessica, 33 ans, massage érotique et plus. de 9h à 21h, près du Costco, 819 271-4309

**100% CANDY**. En toute simplicité. Privé, discret, propre, accès douche. 9 h à 21h, ♥819 931-4226 ♥

**++ 1 HEURE de détente**, masseur pour homme, 819-773-3619, Jean

**DÉLICIEUSE BEAUTÉ**  
Bonne à croquer : 819 635-8474

FEMME mature, professionnelle, Excellent massage, sensuelle, douche, bcp d'expérience. 8h à 18h, Maureen, 819-246-0958

HOMME recherche fille, femme soumise pour expérimentation, 819-921-1727

**JENNA 36 ANS, DOUCE FOLIE.**  
819 576-6719

**MASSAGE par homme pour femme, homme et couple.** 819 962-5495

Romantique, sensuelle, très chaude, reçoit, discret, duo, 873 354-0584

TRÈS BON MASSAGE donné par femme mature sur rendez-vous à domicile, 819-639-9876

**EMPLOIS**

**2834 Offres d'emploi**

**AUTOMOBILE CARRERA** est à la recherche d'un(e) nouveau(elle) vendeur(euse). CV par courriel au: [autocarrera@bellnet.ca](mailto:autocarrera@bellnet.ca)



**AVIS PUBLIC**

**Assemblée publique de consultation**

Quatre projets particuliers de construction assujettis au Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 507-2005

Où :

Salle Gatineau, Maison du citoyen, 1<sup>er</sup> étage, 25, rue Laurier, Gatineau

Quand :

Mardi 11 février 2020, à 18 h

**QUI PEUT PARTICIPER?**

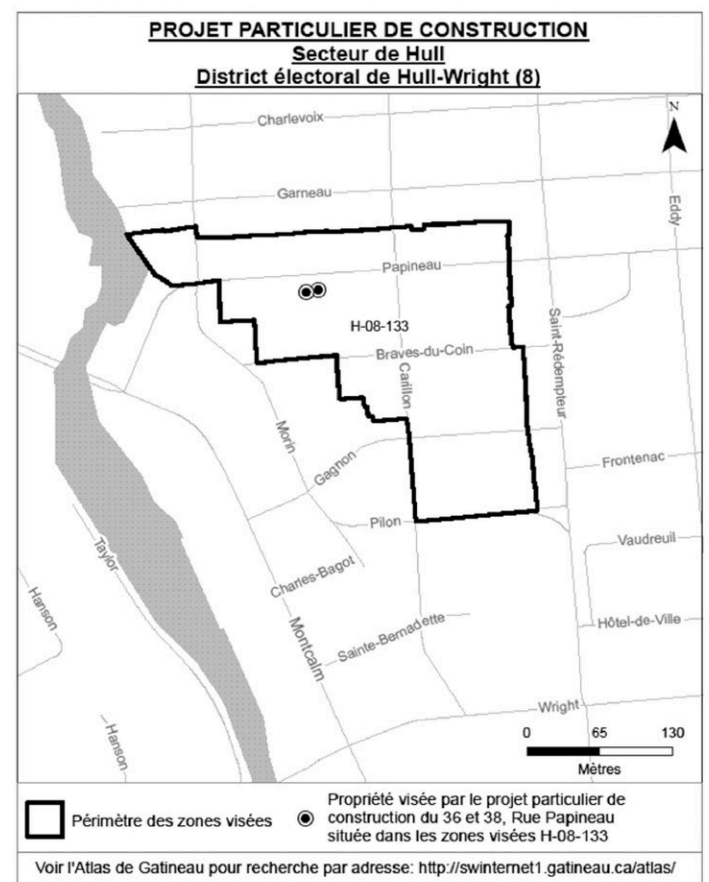
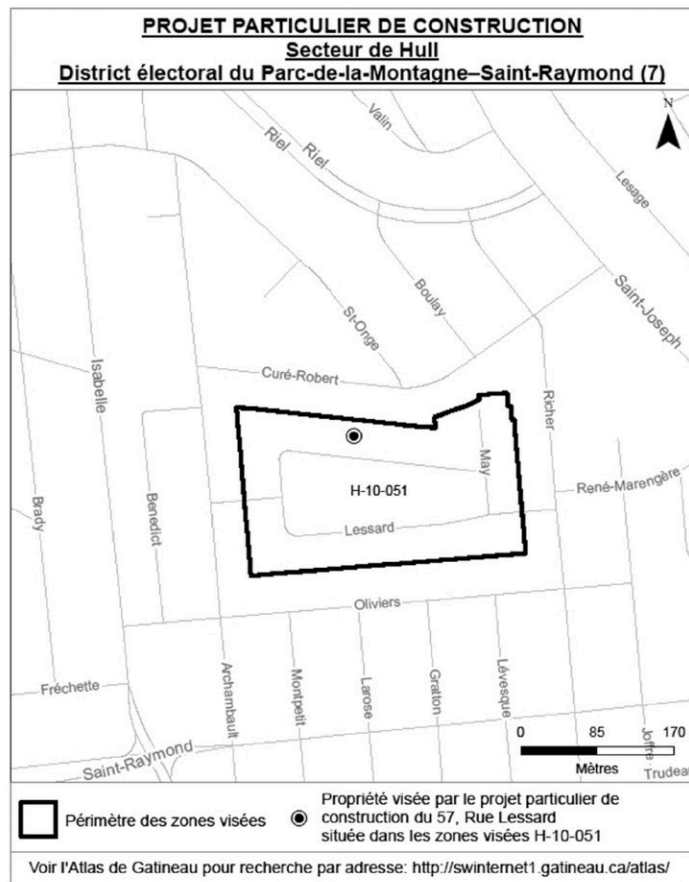
Toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées

**SECTEUR DE HULL**

- **Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble – 57, rue Lessard** – Convertir une habitation de quatre logements à structure isolée en deux habitations trifamiliales à structure jumelée – District électoral du Parc-de-la-Montagne – Saint-Raymond

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire, c'est-à-dire que les citoyens peuvent éventuellement s'opposer à ces modifications.

- **Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble – 36 et 38, rue Papineau** – Construire un bâtiment de trois étages comportant neuf logements – District électoral de Hull-Wright



**OBJET DU PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION :**

- Augmenter le nombre maximal de logements par bâtiment à structure jumelée de 2 à 3;
- Réduire le nombre minimal de cases de stationnement de 4 à 3;
- Réduire la distance minimale entre un espace de stationnement et une ligne de terrain de 0,5 m à 0 m;
- Réduire la largeur minimale de la bande de verdure située à proximité d'un accès au terrain de 0,5 m à 0 m;
- Augmenter la largeur maximale d'un accès au terrain de 5 m à 6 m;
- Permettre l'aménagement de deux cases de stationnement une à la suite de l'autre;
- Augmenter l'empiètement maximal d'un accès au terrain devant la façade principale d'un bâtiment de 30 % à 45 %;
- Augmenter l'empiètement maximal d'un espace de stationnement devant la façade principale d'un bâtiment de 30 % à 32 %.

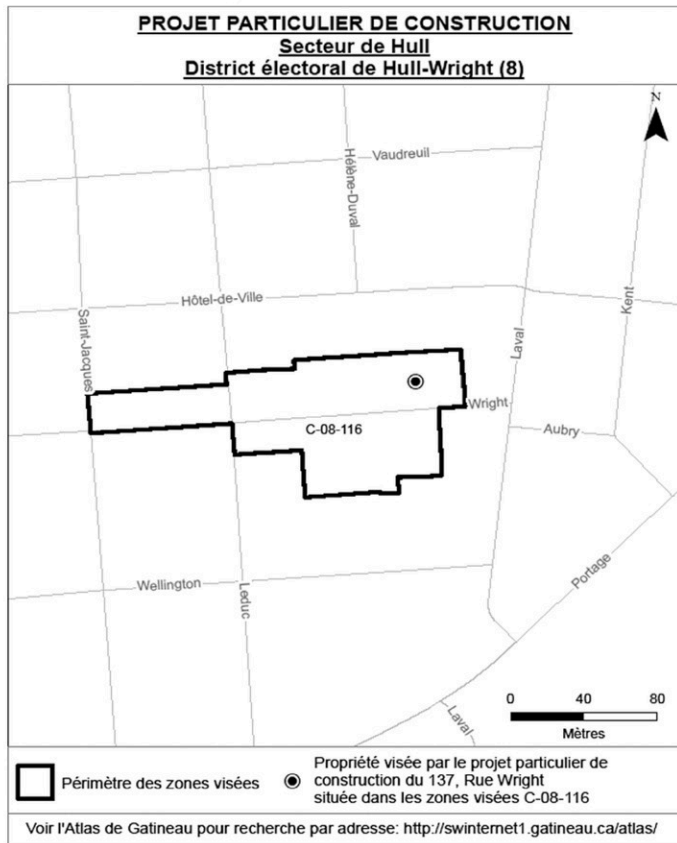
**OBJET DU PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION :**

- Augmenter de 4 à 9 le nombre maximum de logements à autoriser dans un bâtiment;
- Diminuer le nombre minimal de cases de stationnement de 7 à 6;
- Augmenter l'empiètement d'une allée d'accès à un terrain donnant sur la façade principale d'un bâtiment de 0 % à 20 %;
- Réduire la distance minimale entre une allée de circulation extérieure et un mur du bâtiment de 1 m à 0 m;
- Réduire la distance minimale entre une case de stationnement et une ouverture d'une pièce habitable située au sous-sol ou au rez-de-chaussée du bâtiment de 2 m à 0 m;
- Réduire la distance minimale entre un espace de stationnement hors rue extérieur et un mur d'un bâtiment résidentiel de 6 m à 0 m.

Le tout conditionnellement à l'acceptation de la démolition des deux bâtiments existants et de l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale.

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire, c'est-à-dire que les citoyens peuvent éventuellement s'opposer à ces modifications.

- **Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble - 137, rue Wright** – Autoriser les usages de salon de coiffure et de salon de massage – District électoral de Hull-Wright

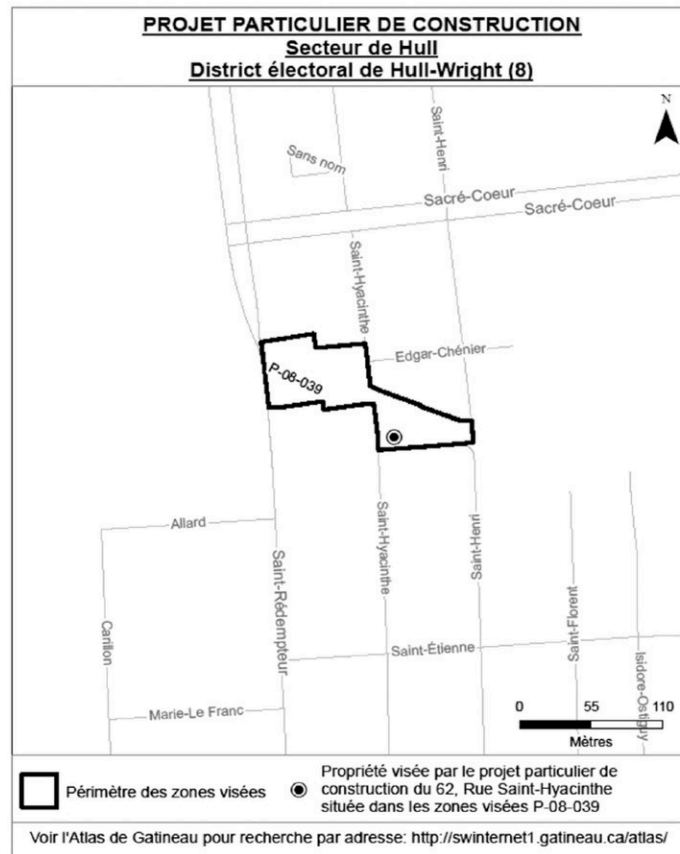


**OBJET DU PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION :**

Autoriser les usages « 6232 – Salon de coiffure (C1) » et « 6235 – Salon de massage (C1) » dans le bâtiment existant situé au 137, rue Wright.

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire, c'est-à-dire que les citoyens peuvent éventuellement s'opposer à ces modifications.

- **Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble - 62, rue Saint-Hyacinthe** – Construire un bâtiment de deux étages à usage communautaire – District électoral de Hull-Wright



**OBJET DU PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION :**

Établir un cadre normatif minimal d'implantation et de construction édictant les normes suivantes :

- Une marge avant minimale de 3,25 m;
- Une marge latérale minimale de 1,6 m;
- Une marge latérale sur rue minimale de 3,2 m;
- Une marge arrière minimale de 10,2 m;
- Une hauteur maximale du bâtiment de trois étages;
- Un escalier et un perron en cour avant à une distance minimale de 0,5 m de la ligne de rue;
- Une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite à un minimum de 0,1 m de la ligne latérale gauche;
- Un nombre minimal de cases de stationnement à deux, dont une pour personnes à mobilité réduite.

Le tout conditionnellement à l'approbation par le conseil d'un bail emphytéotique sur la recommandation du Service des biens immobiliers pour autoriser la construction du bâtiment sur le terrain.

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire, c'est-à-dire que les citoyens peuvent éventuellement s'opposer à ces modifications.

**AVIS** est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance tenue le 21 janvier 2020, le conseil municipal de la Ville de Gatineau a adopté les projets particuliers de construction visant les 57, rue Lessard, 36 et 38, rue Papineau, 137, rue Wright et 62, rue Saint-Hyacinthe mentionnés ci-dessus.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu **le 11 février 2020, à 18 h**, dans la salle Gatineau de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau.
3. Au cours de cette assemblée publique, un membre du Comité consultatif d'urbanisme expliquera les projets et leurs effets. Il entendra les citoyens et les organismes qui désirent s'exprimer.
4. Après l'assemblée publique de consultation, les projets comprenant des dispositions susceptibles d'approbation référendaire (projets sur lesquels les citoyens peuvent se prononcer) feront l'objet d'un avis public invitant les personnes habiles à voter à formuler une demande d'ouverture de registre et précisera la procédure référendaire.
5. Ces projets sont disponibles en tout temps, avant le jour de l'assemblée publique. Ils peuvent être consultés au **Service du greffe, Maison du citoyen, 25, rue Laurier, 5<sup>e</sup> étage, Gatineau, de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30**. Communiquer avec le Service du greffe pour toute information relative à ces projets en composant le **819 243-2345, poste 7186**.
6. Tous les avis publics du Service du greffe sont publiés dans le site Web de la Ville de Gatineau à l'adresse [gatineau.ca/avispublics](http://gatineau.ca/avispublics). Consulter le règlement de zonage pour toute information reliée aux usages et aux zones à l'adresse [gatineau.ca/zonage](http://gatineau.ca/zonage).

Gatineau, ce 29 janvier 2020

M<sup>e</sup> Camille Doucet-Côté  
Assistante-greffière



**2834 Offres d'emploi**

**AVANT LE 1ER FÉVRIER**  
recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours sans les reprendre

(formulé par 66 médecins spécialistes)  
819-962-8470  
[www.maigrirenforme.com](http://www.maigrirenforme.com)

**2834 Offres d'emploi**

**Nouvelle annonce!**  
**Chauffeur(se) au transport adapté (STO). Temps plein et partiel, semi-retraité sont les bienvenus, 819-955-8006.**

[www.ledroit.ca](http://www.ledroit.ca)

EMPLOYÉS recherchés au Jardins Chartrand, travaux physique d'hiver, en horticulture et en ferres. 819-684-6934

**2834 Offres d'emploi**

LOISELLE SPORTS GATINEAU INC.  
recherche  
1 Commis aux pièces et  
1 Mécanicien pour la marine  
PONCTUEL, FIABLE, ENTREGENT,  
SOURIANT, qui aime travailler avec  
le public. Connaissance des véhicules  
récréatifs/marines un atout.  
Apportez votre C.V  
au 776 boul. Maloney Est  
Par courriel :  
[rosie@loisellesports.com](mailto:rosie@loisellesports.com)  
ou par télécopieur : 819 669-9812

**2834 Offres d'emploi**

**Nouvelle annonce!**  
LUXX DELI BISTRO recherche  
SERVEUR(SE)S à temps plein ou partiel  
avec exp. seulement. Apportez CV au 73  
boul. de La Gappe ou 819 243-4790.  
★ ★ ★ MESSAGERIE GS ★ ★ ★ ★  
RECHERCHE employé(e) de bureau, 2-3  
jours/sem., se présenter au 563 St-René Est,  
Gatineau J8P 8A6, lun. au ven. de 8 h à 17 h.  
RECHERCHE dame autonome pour aide à  
domicile, 19h/sem., 819-663-7218.

**2834 Offres d'emploi**



**FIX AUTO AYLMEYER**  
Recherche DÉBOSSSEUR  
AUTOMOBILE (h.f.)

temps plein, de jour,  
Demander Stephane ou Jean-Marc  
819-684-4251  
ou envoyer cv à : [aylmer@fixauto.com](mailto:aylmer@fixauto.com)

**GAUVREAU TRANSPORT**

RECHERCHE pelleteur, saison hivernale  
2020, très bon salaire, 819 777-0682

★ ★ ★ MESSAGERIE GS ★ ★ ★ ★  
RECHERCHE chauffeur, avec mini Van ou  
voiture, se présenter au 563 St-René Est,  
Gatineau J8P 8A6, lun. au ven. de 8 h à 17 h.

**PLOMBERIE LALONDE**

RECHERCHE Plombier avec expérience  
pour le service aux clients.  
Contactez Daniel ou Sylvain Lalonde,  
819-663-6330.



**RECHERCHE CUISINIER(ERE)**  
avec exp. pour jour et soir;  
Serveuse (euse) pour jour, soir,  
et nuit. Excellent salaire.  
Apportez C.V. au  
470 boul. Gréber,  
819-213-2635.

Recherche travailleur(euse) autonome ou  
couple avec un d'entreprise pour sous-  
contrat de nettoyage commercial le soir à  
Ottawa et Gatineau. Doit posséder expé-  
rience, auto, assurance accident/travail et  
certificat de sécurité. 819-568-5777

**RÉSIDENCE DE WAKEFIELD**

Préposé(e)s aux bénéficiaires, temps plein  
de nuit et Préposé(e)s aux bénéficiaires, jour  
temps plein AUSSI, cuisinier temps plein  
Contacter Francisca au 819-459-1854  
[laresidencedewakefield@gmail.com](mailto:laresidencedewakefield@gmail.com)

**Nouvelle annonce!**

RESTAURANT PATIO VIDAL recherche pré-  
posé(e) aux loteries vidéos, de jour avec  
exp. 819 213-2635

**VÉHICULES**

**2851 Automobiles**

AUTOLOGIK.CA  
LIQUIDATION

2009 PONTIAC G3	1 995\$
2007 VERSA	1 495\$
2006 CHRYSLER 300	1 895\$
2009 MALIBU	1 295\$
2005 ELANTRA	895\$
2003 TIBURON	1 695\$
2004 COROLLA	1 995\$
2006 CANYON	1 995\$
2006 COOPER	2 495\$
2003 SATURN VUE	1 495\$
2003 CIVIC	1 495\$

819 712-2898

**2856 Véhicules demandés**

0.000 - 100.000.00\$

Achetons véhicules de tous genres.  
Flcury Autogroupe, 819-663-5888.

ACHETONS automobiles de 1920 à 2012,  
\$\$\$ maximum. 819-684-1561.

**MARCHANDISES**

**2873 Divers à vendre**

30-06 REMINGTON, POMPE,  
TÉLESCOPE, ÉTUITE 500\$ 613 324-4550

ISOLANT 2pi X 4pi styromousse bleu ou  
rose 2, 3, 4 po, 4\$ à 7\$, 819 775-8048.

POÊLE à granule, modèle Enviro Maxx  
VF 170 + cheminée prix 1800\$,  
info : 819 766 2097

SPÉCIAL - Tôle neuve galvanisée et  
prépeinte, différentes longueurs et modèles,  
fin de ligne, 819-775-8048.

CONCIERGE, résident, avec exp., entretien,  
2 chambres fournies + salaire, 819-328-4845.

**AVIS PUBLIC**

**Demande pour tenir un registre**  
(procédure pour demander la tenue d'un référendum)  
Pour l'un ou l'autre des quatre projets décrits ci-dessous

VOUS ÊTES	ET DONT L'ADRESSE EST SITUÉE DANS UNE ZONE VISÉE OU UNE ZONE CONTIGUË (voir le croquis et les détails ci-dessous)	ET EN DATE DU 21 JANVIER 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une personne physique domiciliée OU</li> <li>• Le propriétaire d'un immeuble OU</li> <li>• L'occupant d'un établissement d'entreprise</li> </ul>		<p>Vous avez ce droit si :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• vous remplissez toutes les conditions énoncées à l'article 2 ci-dessous</li> </ul>

**TROIS FAÇONS DE VÉRIFIER SI VOUS FAITES PARTIE D'UNE ZONE VISÉE OU D'UNE ZONE CONTIGUË :**

- Consultez l'avis public complet ci-dessous
- Consultez le site Web à l'adresse [gatineau.ca/avispublics](http://gatineau.ca/avispublics)
- Communiquez avec le Service du greffe :
  - o En vous présentant en personne : Maison du citoyen, 25, rue Laurier, 5<sup>e</sup> étage, Gatineau
  - Heures d'ouverture : 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30
  - o Par téléphone : 819 243-2345, poste 7186

AVIS est donné de ce qui suit :

À sa séance tenue le 21 janvier 2020, le conseil municipal de la Ville de Gatineau a adopté le second projet de règlement et les résolutions des projets particuliers de construction suivants :

**SECTEUR D'AYLMER**

- **Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble – 71 et 79, rue Principale** – Agrandir un bâtiment commercial afin d'ajouter 84 logements – District électoral d'Aylmer

**OBJET DU PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION :**

Agrandir les bâtiments situés aux 71 et 79, rue Principale qui présenteront les caractéristiques suivantes :

- Un bâtiment comportant 84 logements;
- Une partie du rez-de-chaussée occupé par des usages « Habitation (h) »;
- Des marges minimales avant et latérale sur rue nulles pour la partie existante du bâtiment;
- Une partie du bâtiment existant situé à l'intérieur du triangle de visibilité;
- Aucune bande de verdure en bordure des lignes de rue, le long de la façade principale et le long des façades latérales pour la partie existante du bâtiment;
- Un usage commercial « hôtel (5831) » au 3<sup>e</sup> étage de la partie existante du bâtiment;
- Les usages commerciaux « hôtel (5831) » et « Restaurant avec service complet (5811) » au 2<sup>e</sup> étage de la partie existante du bâtiment, situés au-dessus d'un étage occupé par un usage « Habitation (h) ».

o **Description des zones**

La seconde résolution du projet particulier de construction visant les 71 et 79, rue Principale vise les zones C-16-079 et C-16-082. Voir le plan illustré ci-dessus.

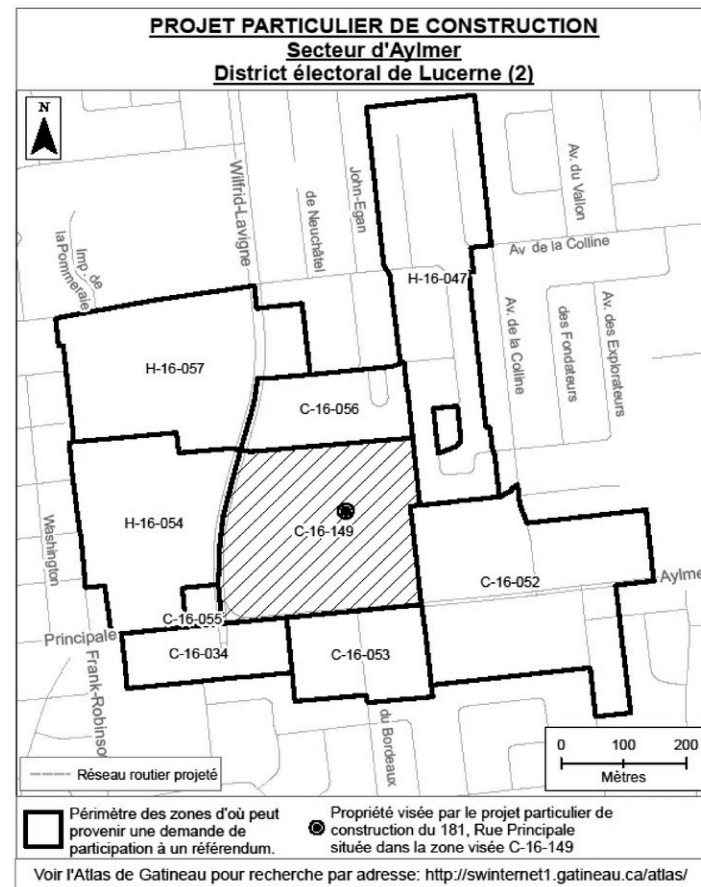
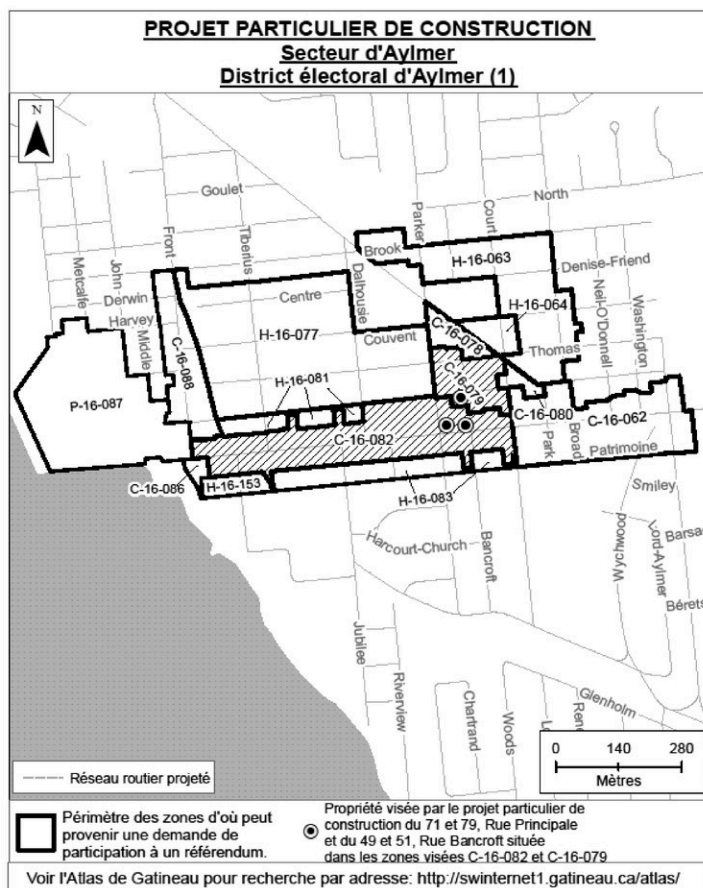
Des demandes pour tenir un registre peuvent être déposées relativement aux dispositions contenues relativement à la résolution. Ces demandes peuvent provenir des zones visées C-16-079 et C-16-082 ou d'une des zones contiguës C-16-062, C-16-078, C-16-080, C-16-086, C-16-088, H-16-064, H-16-077, H-16-081, H-16-083, H-16-153 et P-16-087 et visent à ce que la résolution soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle la résolution s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande. Une demande à l'égard de cette résolution doit être valide. (Les conditions de validité d'une demande sont décrites ci-dessous.)

- **Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble – 181, rue Principale** – Modifier le concept d'affichage et autoriser l'étagage extérieur saisonnier – District électoral de Lucerne

**OBJET DU PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION :**

Permettre d'augmenter la superficie d'affichage afin d'ajouter de nouvelles enseignes rattachées au bâtiment, de modifier une enseigne sur poteau et d'autoriser l'étagage extérieur de produits saisonniers pour un commerce de moins de 500 m<sup>2</sup>.

Le tout conditionnellement à l'approbation du projet dans le secteur d'insertion patrimoniale du Vieux-Aylmer en vertu du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 505-2005 (PIA) visant le concept d'affichage, des aménagements extérieurs et les travaux de rénovation extérieure sur la façade principale du centre commercial au 181, rue Principale.



o **Description des zones**

La seconde résolution du projet particulier de construction visant le 181, rue Principale vise la zone C-16-149. Voir le plan illustré ci-dessus.

Des demandes pour tenir un registre peuvent être déposées relativement aux dispositions contenues relativement à la résolution. Ces demandes peuvent provenir de la zone visée C-16-149 ou d'une des zones contiguës C-16-034, C-16-052, C-16-053, C-16-055, C-16-056, H-16-047, H-16-054 et H-16-057 et visent à ce que la résolution soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle la résolution s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande. Une demande à l'égard de cette résolution doit être valide. (Les conditions de validité d'une demande sont décrites ci-dessous.)

...suite

**SECTEUR DE HULL**

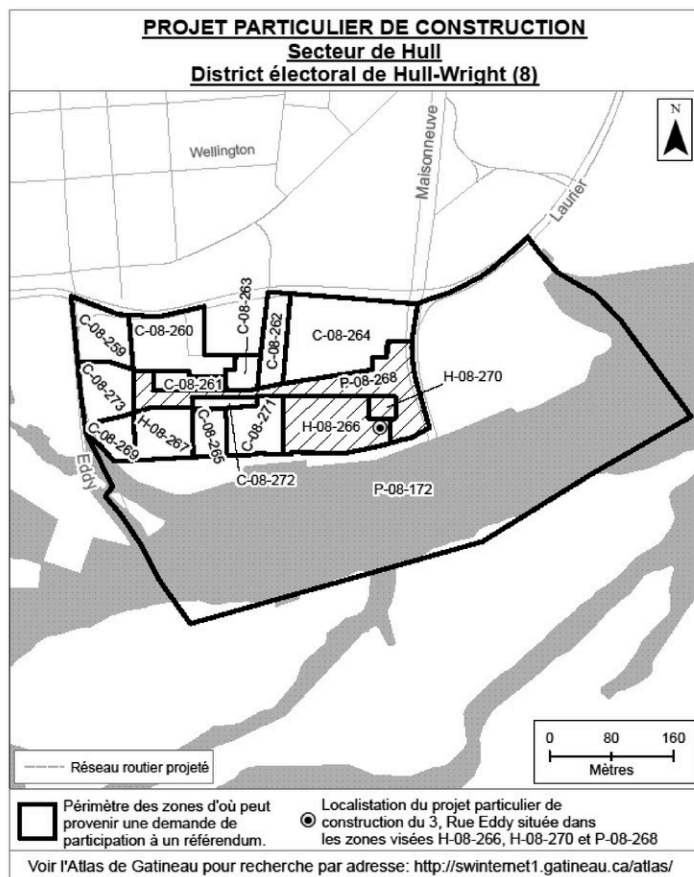
- **Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble – 3, rue Eddy** – Autoriser l'opération d'une activité récréative extensive – District électoral de Hull-Wright

**OBJET DU PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION :**

- Autoriser l'usage principal temporaire « 741 – autres activités récréatives » de la sous-catégorie « activités récréatives consommatrices d'espace – r1b »;
- Autoriser l'usage additionnel « Commerce de restauration – c13 »;
- Autoriser la construction d'un bâtiment principal temporaire constitué de conteneurs tout en acier, sans fondation, d'une hauteur maximale de 7 m;
- Autoriser la construction, les aménagements connexes et les usages pour une période maximale de cinq ans.

Le tout conditionnellement au :

- dépôt d'un protocole d'intervention et de sécurité validé par les services de sécurité incendie de Gatineau et d'Ottawa en cas d'incidents;
- maintien de l'aménagement des neuf cases de stationnement requises pour l'opération des usages, suite à l'expiration de la résolution numéro CM-2016-963 du 6 décembre 2016 qui autorise un terrain de stationnement temporaire sur le site Zibi.

o **Description des zones**

La seconde résolution du projet particulier de construction visant le 3, rue Eddy vise les zones H-08-266, H-08-270 et P-08-268. Voir le plan illustré ci-dessus.

Des demandes pour tenir un registre peuvent être déposées relativement aux dispositions contenues relativement à la résolution. Ces demandes peuvent provenir des zones visées H-08-266, H-08-270 et P-08-268 ou d'une des zones contiguës C-08-259, C-08-260, C-08-261, C-08-262, C-08-263, C-08-264, C-08-265, C-08-269, C-08-271, C-08-272, C-08-273, H-08-267 et P-08-172 et visent à ce que la résolution soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle la résolution s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande. Une demande à l'égard de cette résolution doit être valide. (Les conditions de validité d'une demande sont décrites ci-dessous.)

**SECTEUR DE GATINEAU**

- **Second projet de Règlement numéro 502-320-2019** modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but de permettre des usages liés au domaine de la formation et de l'intervention tactique dans les zones I-03-155 et P-03-153 – District électoral de la Rivière-Blanche

**OBJET DU RÈGLEMENT :**

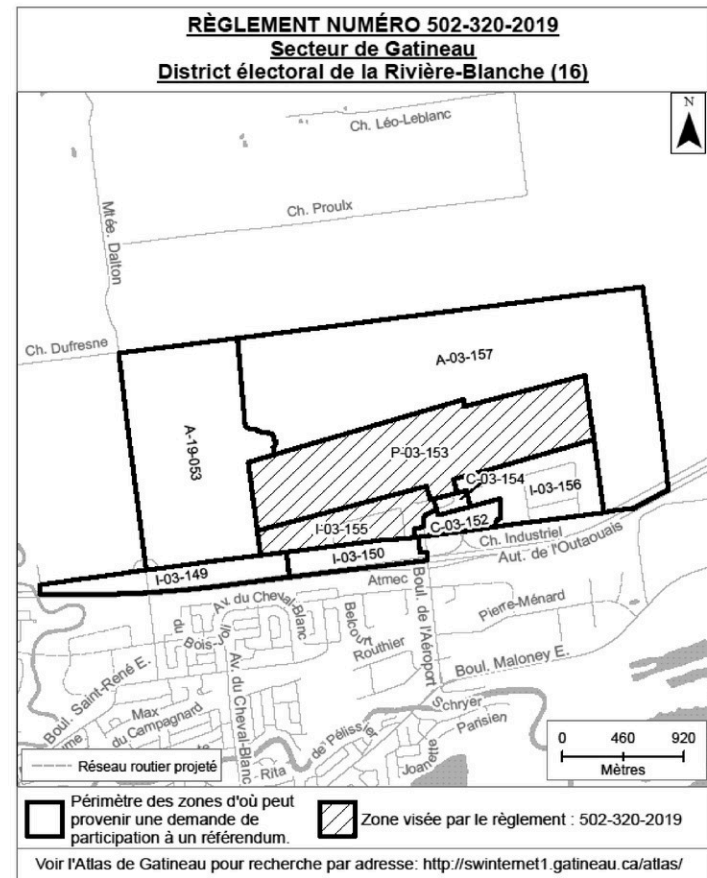
Permettre la création d'un complexe spécialisé dans le domaine de la formation et de l'intervention tactique impliquant des installations sur de vastes espaces spécialement aménagés et regroupant, à l'intérieur de divers bâtiments, des bureaux, salles de formation, simulateurs virtuels, gymnases et aménagements extérieurs pour l'entraînement physique (parcours, piste de course, saut en parachute, etc.).

Le projet de règlement vise à autoriser, de manière spécifique, pour la zone I-03-155, les usages suivants :

- Autres institutions de formation spécialisée;
- Vente au détail d'équipements et d'accessoires de chasse et pêche;
- Autres activités de vente au détail;
- Salle de jeux automatiques;
- Salle de tir pour armes à feu;
- Gymnase et formation athlétique;
- Salle de réunions, centre de conférence et congrès;
- Centre de jeux de guerre;
- Autres activités de sports extrêmes (hors circuit);

Et pour la zone P-03-153, les usages suivants :

- Autres institutions de formation spécialisée;
- Centre de jeux de guerre;
- Autres activités de sports extrêmes (hors circuit).

o **Description des zones**

Le second projet de règlement numéro 502-320-2019 vise les zones I-03-155 et P-03-153. Voir le plan illustré ci-dessus.

Des demandes pour tenir un registre peuvent être déposées relativement aux dispositions contenues aux articles 2 et 3. Ces demandes peuvent provenir des zones visées I-03-155 et P-03-153 ou d'une des zones contiguës A-03-157, A-19-053, C-03-152, C-03-154, I-03-149, I-03-150 et I-03-156 et visent à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle le règlement s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande. Une demande à l'égard de ce règlement doit être valide. (Les conditions de validité d'une demande sont décrites ci-dessous.)

**1. Procédure d'une demande pour tenir un registre**

Le second projet de règlement numéro 502-320-2019 et les secondes résolutions concernant les projets particuliers de construction visant les 71 et 79, rue Principale, 181, rue Principale et 3, rue Eddy sont identiques aux premiers projets. Ces seconds projets contiennent des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin que ce règlement et ces résolutions soient soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard des dispositions du second projet de règlement et des secondes résolutions peuvent être obtenus au Service du greffe, Maison du citoyen, 25, rue Laurier, 5<sup>e</sup> étage, Gatineau, aux heures d'ouverture des bureaux, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

**2. Conditions de validité d'une demande**

Pour être valide, toute demande doit :

- être formulée par écrit – un formulaire par zone est souhaitable – les personnes intéressées de la même zone sont invités à signer sur le même formulaire;
- indiquer clairement la zone d'où elle provient et la disposition du second projet de règlement et des secondes résolutions des projets particuliers de construction et qui en font l'objet;
- être reçue, **au plus tard le 6 février 2020**, au Service du greffe, Maison du citoyen, 25, rue Laurier, 5<sup>e</sup> étage, Gatineau, **avant 16 h 30**;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la même zone **OU** par au moins la majorité des personnes intéressées dans cette zone si leur nombre n'excède pas 21.

Note : La zone doit être identifiée et numérotée distinctement.

**3. Personnes intéressées**

Est une personne intéressée, toute personne qui remplit, le mardi 21 janvier 2020, les conditions suivantes :

- Être une personne physique domiciliée dans une zone visée ou dans une zone contiguë concernée, et depuis au moins six mois au Québec;
- ou
- Être, depuis au moins 12 mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise dans une zone d'où peut provenir une demande;
- et
- N'être frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

suite...

...suite

**Dans le cas d'une personne physique :** être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

**Condition supplémentaire aux copropriétaires d'un immeuble et aux occupants d'un établissement d'entreprise :** être désignée, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou occupants, comme la seule ayant le droit de signer la demande en leur nom. La personne désignée doit, le mardi 21 janvier 2020, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

**Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale :** toute personne morale doit désigner, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le mardi 21 janvier 2020, et au moment d'exercer ce droit, est majeure, de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

**4. Absence de demande**

Si aucune demande valide afin de tenir un registre n'est reçue, les dispositions du second projet de règlement et des secondes résolutions seront réputées être approuvées par les personnes habiles à voter.

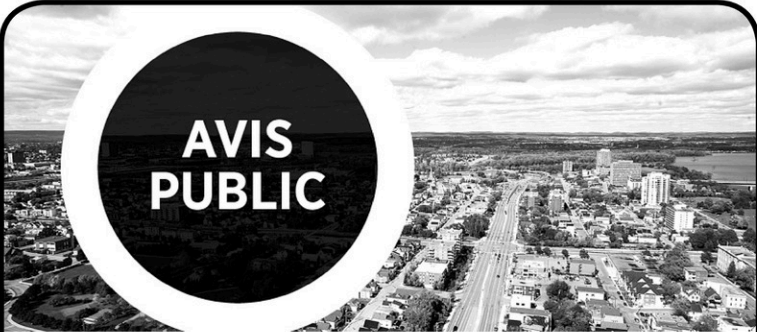
**5. Consultation du second projet de règlement et des secondes résolutions des projets particuliers de construction**

Le second projet de règlement et les secondes résolutions peuvent être consultés au Service du greffe, Maison du citoyen, 25, rue Laurier, 5<sup>e</sup> étage, Gatineau, aux heures d'ouverture des bureaux, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Vous pouvez communiquer avec le Service du greffe pour toute information en composant le 819 243-2345, poste 7186.

6. Veuillez noter que tous les avis publics du Service du greffe sont publiés dans le site Internet de la Ville de Gatineau à l'adresse [gatineau.ca/avispublics](http://gatineau.ca/avispublics). Également, vous pouvez consulter le règlement de zonage pour toute information reliée aux usages et aux zones à l'adresse [gatineau.ca/zonage](http://gatineau.ca/zonage).

Gatineau, ce 29 janvier 2020

M<sup>e</sup> Camille Doucet-Côté  
Assistante-greffière



**AVIS PUBLIC**

**Entrée en vigueur**

**AVIS PUBLIC** est donné que le conseil municipal de la Ville de Gatineau à sa séance du 10 décembre 2019 a adopté les règlements et le projet particulier de construction suivants :

**SECTEUR DE HULL**

- **Règlement numéro 502-316-2019** modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but de créer la zone C-08-274, à même une partie des zones C-08-260 et C-08-262 - District électoral de Hull-Wright
- **Règlement numéro 506-14-2019** modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 506-2005 dans le but d'assujettir, à l'intérieur de la zone C-08-274, l'usage entreposage intérieur temporaire ainsi que les usages de catégories commerciales au rez-de-chaussée donnant sur la rue Laurier - District électoral de Hull-Wright

**OBJET DES RÈGLEMENTS :**

Permettre la création de la zone commerciale C-08-274, à même une partie des zones C-08-260 et C-08-262 afin d'assujettir à une évaluation, dans cette zone commerciale C-08-274, l'usage d'entreposage intérieur temporaire ainsi que les usages de catégories commerciales situés dans un local au rez-de-chaussée donnant sur la rue Laurier.

**SECTEUR DE GATINEAU**

- **Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble - 1755, rue Saint-Louis** - Construire une habitation multifamiliale isolée comportant huit logements - District électoral de Touraine

**OBJET DU PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION :**

Construire une habitation multifamiliale isolée ayant les caractéristiques suivantes :

- L'habitation multifamiliale isolée projetée comptera huit logements;
- Le bâtiment sera situé à une distance de 6,0 m de la ligne avant du terrain;
- L'accès au terrain aura une largeur de 30 m;
- L'allée de circulation de l'espace de stationnement aura une largeur minimale de 3,5 m;
- L'espace de stationnement empiètera devant la façade principale de l'habitation et sera en partie situé sur le domaine public.

Le tout conditionnellement à l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) visant le 1755, rue Saint-Louis.

**AVIS PUBLIC** est aussi donné que les règlements et la résolution portant sur le projet particulier de construction ci-dessus sont disponibles pour consultation au Service du greffe, Maison du citoyen, 25, rue Laurier, 5<sup>e</sup> étage, Gatineau, aux heures d'ouverture des bureaux, de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30.

**AVIS PUBLIC** est également donné que la Commission municipale du Québec n'a reçu aucune demande d'avis sur la conformité de ces règlements et de cette résolution au schéma d'aménagement et aux objectifs du plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau, conformément à l'article 137.12 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

**AVIS PUBLIC** est également donné que ces règlements et cette résolution sont entrés en vigueur le 20 janvier 2020 en vertu du certificat de conformité émis à cette date par la greffière de la Ville de Gatineau.

Veuillez noter que tous les avis du Service du greffe sont publiés dans le site Web de la Ville de Gatineau à l'adresse [gatineau.ca/avispublics](http://gatineau.ca/avispublics).

Gatineau, ce 29 janvier 2020

M<sup>e</sup> Camille Doucet-Côté  
Assistante-greffière



**HUAWEI**

**La décision britannique simplifie la tâche au Canada**

*La Presse canadienne*

Un ancien diplomate canadien en Chine a estimé que la décision du Royaume-Uni, qui a annoncé mardi qu'il accordait à Huawei un accès partiel à son réseau 5G, pourrait simplifier la tâche au gouvernement Trudeau s'il envisageait de faire le même choix.

Or, ce serait une mauvaise décision aux yeux de David Mulroney, puisque pour Ottawa, cela équivaldrait à céder à plus d'un an d'intimidation de la part de Pékin.

Le Royaume-Uni a choisi mardi de limiter l'accès des fournisseurs « à haut risque » à son réseau de nouvelle génération.

« Ce n'est que la dernière, bien que l'une des plus importantes, d'une série de mauvaises décisions et de faux compromis que les gouvernements occidentaux ont faits à l'égard de la Chine », a affirmé M. Mulroney, qui a été ambassadeur du Canada en Chine de 2009 à 2012.

« Le résultat est que la technologie chinoise, avec son influence chinoise potentielle, est toujours plus profondément ancrée dans les structures de gouvernance de l'Occident. »

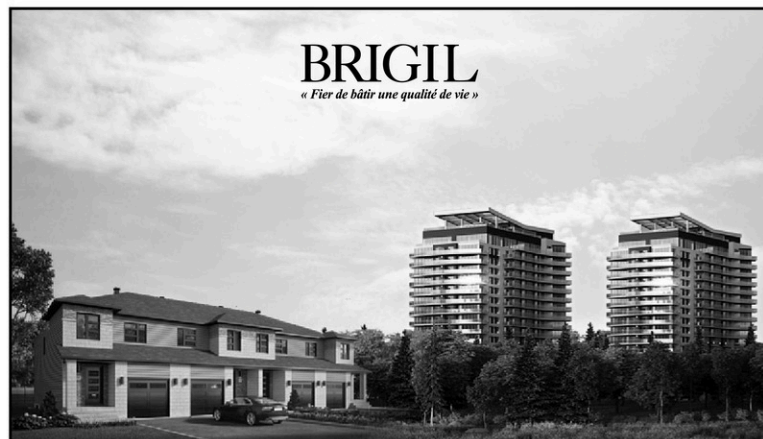
Les tensions politiques entre Ottawa et Pékin sont liées à l'emprisonnement de deux Canadiens en Chine depuis plus d'un an. Leur détention est survenue peu de temps après que le Canada a arrêté une dirigeante de Huawei, Meng Wanzhou, en vertu d'un mandat d'extradition américain.

Pékin affirme que les deux hommes ont été arrêtés pour des allégations d'espionnage, mais leur détention est largement perçue comme une mesure de représailles après l'arrestation de M<sup>me</sup> Meng. Le ministère chinois des Affaires étrangères a annoncé en décembre que les dossiers des deux Canadiens avaient été transférés aux procureurs pour examen et poursuites.

Comme le Royaume-Uni, le Canada a subi des pressions de la part des États-Unis pour interdire à la société chinoise de participer au nouveau réseau 5G parce qu'elle représenterait une menace pour la sécurité nationale américaine - une accusation que rejette la société.

**Développement et Paix**  
CARITAS CANADA  
1 888 234-8533 • [www.devp.org](http://www.devp.org)

**ALCOOLIKES ANONYMES**  
Hull-Ottawa-Aylmer  
819 595-1916  
Gatineau 819 561-2002



**BRIGIL**  
« Fier de bâtir une qualité de vie »

**À VENDRE**  
**GATINEAU** | **OTTAWA**  
819.800.5251 | 613.704.7160

DISPO.	#C.C.	ADRESSE	TYPE
IMM.	2	200, Inlet Private, suite 1005, Orléans	Condo
IMM.	2	200, Inlet Private, suite 1504, Orléans	Condo
IMM.	2	30, rue Augusta, suite 6, Gatineau	Condo
IMM.	3	683, boul. des Grives, suite 1, Gatineau	Condo
IMM.	1	26, rue du Blizzard, Gatineau	Condo
FÉV.	2	50, rue du Cosmos, suite 1, Gatineau	Condo
FÉV.	2	229, rue des Scouts, suite 2, Gatineau	Condo
FÉV.	3	627, boul. des Grives, suite 1, Gatineau	Condo
FÉV.	2	108, rue du Stratus, suite 3, Gatineau	Condo
AVR.	2	14, Imp. Berthe-Morisot, suite 12, Gatineau	Condo
JUIN	3	10, rue Georges-Lebel, Gatineau	Unifamiliale
JUIL.	2	506, boul. des Grives, suite 3, Gatineau	Condo

RBQ: 8007-6490-04

**SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**



[facebook.com/LeDroitca](https://facebook.com/LeDroitca)



[twitter.com/LeDroitca](https://twitter.com/LeDroitca)



**Vous avez des infos?**

Écrivez-nous à [nouvelles@ledroit.ca](mailto:nouvelles@ledroit.ca)



# AVIS PUBLIC

## Examen de conformité au schéma d'aménagement et aux objectifs du plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau

**AVIS** à toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Gatineau intéressées par les règlements numéros suivants :

### L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

- **Règlement numéro 507-1-2019** modifiant le Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 507-2005 dans le but d'intégrer les dispositions relatives au bâtiment vert dans le cadre de la concordance partielle au document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 2050-2016
- **Règlement numéro 504-8-2019** modifiant le Règlement de construction numéro 504-2005 dans le but d'intégrer les dispositions relatives au bâtiment vert dans le cadre de la concordance partielle au document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 2050-2016
- **Règlement numéro 502-298-2019** modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but d'intégrer les dispositions relatives au bâtiment vert dans le cadre de la concordance partielle au document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 2050-2016

### OBJET DES RÈGLEMENTS :

Ces trois règlements sont amendés afin d'introduire des exigences visant principalement la réduction des îlots de chaleur, la récupération des eaux de ruissellement, afin de diminuer le débit vers l'éégout pluvial, de favoriser l'utilisation d'énergie renouvelables ainsi que la promotion des véhicules électriques.

Plus précisément, les changements à la réglementation portent sur :

- Les matériaux autorisés pour les toits plats ou ayant une pente inférieure à 17 % (matériaux pâles ou toiture végétalisée);
- Les revêtements autorisés et exigés pour les espaces de stationnement (ex. : matériaux perméables, végétalisés ou ayant un indice de réflectance solaire);
- L'aménagement d'îlots de verdure dans les espaces de stationnement (plantation d'arbres et bio-rétention);
- La plantation d'arbres et aménagement perméable dans les cours de récréation des écoles;
- Les bornes de recharge pour véhicules électriques et les prises électriques prévues pour les nouveaux bâtiments ayant au moins un logement;
- Lave-auto avec un système de récupération, recyclage et réutilisation de l'eau;
- L'utilisation d'éoliennes domestiques (énergie renouvelable).

Ces nouvelles normes découlent de l'obligation de la Ville de rendre conforme ses règlements au document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 2050-2016.

- **Règlement numéro 98-8-2019** modifiant le Règlement numéro 98-2003 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux afin d'augmenter les frais d'administration

### OBJET DU RÈGLEMENT :

- Hausse des frais d'administration passant de 4 % à 6 % du coût des travaux avant taxes, des services municipaux, phases I et II, pour chaque phase ou sous-phase pour laquelle une requête pour services publics a été acceptée par l'autorité municipale compétente;
- Clarifications apportées à certaines dispositions pour faciliter l'application du règlement.

### SECTEUR D'AYLMER

- **Règlement numéro 502-317-2019** modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but de supprimer la catégorie d'usages « Commerces associés aux véhicules à moteur (C14) » permis dans la zone C-16-124 - District électoral de Lucerne

### OBJET DU RÈGLEMENT :

Interdire les usages de poste d'essence avec ou sans service faisant partie de la catégorie d'usage commercial C14 « commerces associés aux véhicules à moteur » dans la zone commerciale C-16-124.

- **Règlement numéro 502-318-2019** modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but d'agrandir les limites de la zone H-16-117 à même une partie de la zone H-16-118 - District électoral de Lucerne

### OBJET DU RÈGLEMENT :

Permettre un projet résidentiel intégré totalisant 24 logements accessibles par une allée d'accès donnant sur la rue Front.

### SECTEUR DE HULL

- **Règlement numéro 500-50-2019** modifiant le Règlement de plan d'urbanisme numéro 500-2005 dans le but de modifier le plan des hauteurs maximales de construction du Programme particulier d'urbanisme du centre-ville - District électoral de Hull-Wright
- **Règlement numéro 502-319-2019** modifiant en concordance le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but d'augmenter la hauteur maximale des bâtiments de 43 m à 50 m dans la zone C-08-269 - District électoral de Hull-Wright

### OBJET DES RÈGLEMENTS :

- Modifier le plan des hauteurs de construction maximales autorisées de 10 à 20 étages au Programme particulier d'urbanisme (PPU) du centre-ville;
- Augmenter la hauteur maximale d'un bâtiment de 43 à 50 m pour la zone commerciale C-08-269.

**AVIS** est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance tenue le 21 janvier 2020, le conseil municipal de la Ville de Gatineau a adopté les règlements numéros 507-1-2019, 504-8-2019, 502-298-2019, 98-8-2019, 502-317-2019, 502-318-2019, 500-50-2019 et 502-319-2019.

2. Toute personne habile à voter du territoire de la ville de Gatineau peut demander, par écrit, à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité de ces règlements au schéma d'aménagement et aux objectifs du plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau.

3. La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec, à l'adresse ci-dessous mentionnée, dans les 30 jours qui suivent la date de publication du présent avis.

Commission municipale du Québec  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Mezzanine, aile Chauveau  
Québec (Québec) G1R 4J3

À défaut d'une demande d'avis de conformité respectant les exigences de la présente, les règlements cités ci-dessus seront réputés conformes au schéma d'aménagement et aux objectifs du plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau à compter de l'expiration du délai pour déposer une telle demande à la Commission municipale du Québec.

4. Si la Commission municipale du Québec reçoit d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville de Gatineau, une demande d'avis de conformité faite à l'égard de ces règlements dans le délai prescrit à l'article 3, la Commission doit, dans les 60 jours qui suivent l'expiration de ce délai, donner son avis sur la conformité de ces derniers pour lesquels une demande d'avis sur la conformité aura été déposée au schéma d'aménagement et aux objectifs du plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau.

5. Ces règlements sont disponibles pour consultation au Service du greffe, Maison du citoyen, 25, rue Laurier, 5<sup>e</sup> étage, Gatineau aux heures d'ouverture des bureaux, de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30. Également, vous pouvez communiquer avec le Service du greffe pour toute information au 819 243-2345, poste 7186.

6. Veuillez noter que tous les avis publics du Service du greffe sont publiés dans le site Web de la Ville de Gatineau à l'adresse [gatineau.ca/avispublics](http://gatineau.ca/avispublics).

**Gatineau, ce 29 janvier 2020**

M<sup>re</sup> Camille Doucet-Côté  
Assistante-greffière



**Les Immeubles ETASSE**

**LOCAUX COMMERCIAUX RÉNOVÉS À LOUER**  
[www.etasse.com](http://www.etasse.com)

*Bienvenue aux courtiers immobiliers*

455 Riel : 1 540 pi<sup>2</sup> et 3 150 pi<sup>2</sup>  
365 Gréber : 2 500 pi<sup>2</sup>  
22 des Flandres : 750 pi<sup>2</sup>  
1160 St-Joseph : 14 200 pi<sup>2</sup> (à construire)

**LOCAUX BIEN SITUÉS!**  
Adrien LeBlanc 819 568-5151, poste 6

M. Eugène Tassé, président

**La solidarité**

**J'Y CROIS.  
JE DONNE.**

**Développement et Paix**  
CARITAS CANADA

**1 888 234-8533**  
**WWW.DEVP.ORG**

**À LA MAISON...  
LES SERVICES  
D'HÉBERGEMENT  
SONT GRATUITS**

**819 770-3900**  
**WWW.MMFS.ORG**

LA MAISON  
Mathieu  
Froment-Savoie  
CENTRE DE SOINS PALLIATIFS DE L'OUTAOUAIS  
PALLIATIVE CARE CENTRE



**AVIS PUBLIC**

Publié en vertu des dispositions de l'article 148.0.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

**DEMANDE DE DÉMOLITION**

**956, rue Saint-Louis**

**AVIS PUBLIC** est donné aux personnes intéressées que le Comité sur les demandes de démolition tiendra une séance à la salle des Comités, Maison du citoyen, 25, rue Laurier, 2<sup>e</sup> étage, Gatineau, le 10 février 2020, à 16 h 30 afin de statuer, conformément au Règlement numéro 53-2002 concernant les demandes de démolition sur le territoire de la ville de Gatineau, sur la demande ayant trait au bâtiment cité ci-dessus.

Toute personne s'opposant à la démolition doit transmettre son opinion par écrit à la greffière de la Ville par la poste à l'adresse ci-dessous ou en personne, dans les 10 jours suivant la publication de l'avis public.

**Bureau du greffier**  
**Ville de Gatineau**  
**25, rue Laurier, 5<sup>e</sup> étage**  
**C.P. 1970, Succursale Hull**  
**Gatineau (Québec) J8X 3Y9**

Toute personne peut contester la décision du comité devant le conseil municipal dans les 30 jours suivant cette décision. Des frais de 115 \$ devront être payés en totalité par l'appelant lors du dépôt de sa demande d'appel. Le cas échéant, l'autorisation de démolir le bâtiment sera suspendue jusqu'à ce que le conseil rende sa décision.

Pour plus d'information, composez le 311, ou adressez-vous au centre de services de votre secteur.

Les avis du Service du greffe sont publiés sur le site Internet de la Ville de Gatineau au : [gatineau.ca/avispublics](http://gatineau.ca/avispublics).

**Gatineau, 29 janvier 2020**

M<sup>e</sup> Camille Doucet-Côté  
 Assistante-greffière



## AU CANADA

# Lowe's dirigé par un Américain

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Lowe's a décidé de se tourner vers un Américain qui ne parle pas français pour prendre les rênes de sa division canadienne, dont les résultats ne correspondent pas aux attentes du géant américain de la quincaillerie.

Anthony Hurst, âgé de 47 ans, travaillera depuis le siège social canadien de Boucherville, situé en banlieue sud de Montréal, après avoir obtenu un permis de travail, ce qui devrait se faire le mois prochain.

« Il ne parle pas français pour le moment, mais il comprend l'importance de pouvoir communiquer avec les employés dans les deux langues officielles et fera de l'apprentissage du français une priorité, a fait valoir Lowe's Canada, dans une déclaration envoyée par courriel. Il a d'ailleurs commencé ses cours récemment. »

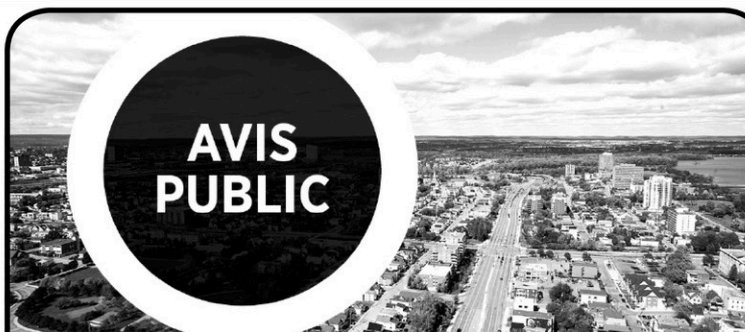
M. Hurst, qui travaille pour le géant américain depuis un peu plus d'un

an, n'était pas disponible pour accorder des entrevues. Auparavant, il a occupé divers postes de direction chez The Home Depot — principal concurrent de Lowe's — ainsi que la chaîne de grands magasins JCPenney.

En attendant, Tony Cioffi demeurera président par intérim de Lowe's Canada — propriétaire des enseignes Lowe's, Rona, Réno-Dépôt, Ace et Dick's Lumber — avant de reprendre ses fonctions de chef des finances et responsable des marchands affiliés.

Auparavant vice-président principal de la stratégie et transformation d'entreprise, M. Hurst relèvera directement du président et chef de la direction du quincaillier, Marvin Ellison.

« Nous demeurons confiants dans le potentiel à long terme de nos (activités) canadiennes et je sais que Tony est la bonne personne pour diriger Lowe's Canada vers un nouveau chapitre élevant », a souligné M. Ellison dans un communiqué.



**AVIS PUBLIC**

**Demandes de dérogations mineures et d'usages conditionnels**

Cet avis est publié en vertu des dispositions des articles 145.6 et 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et 345 de la Loi sur les cités et villes.

Le 18 février 2020, le conseil municipal de la Ville de Gatineau statuera sur les demandes de dérogations mineures et d'usages conditionnels suivantes :

**RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 502-2005**

**SECTEUR D'AYLMER**

- **225, rue de Bruxelles (District électoral du Plateau), construire une habitation multifamiliale de 366 logements**

La demande de dérogations mineures vise à :

- autoriser l'empiètement de l'accès au terrain et de l'allée d'accès sur la façade principale du bâtiment;
- autoriser l'empiètement du stationnement sur la façade principale du bâtiment;
- augmenter la marge avant minimale du bâtiment de 4 m à 12 m;
- réduire la distance minimale entre deux accès au terrain de 6 m à 2 m;
- réduire la distance minimale entre l'espace de stationnement et le mur du bâtiment de 6 à 2,7 m.

**SECTEUR DE HULL**

- **41, rue des Conifères (District électoral du Plateau), construire une véranda**

La demande de dérogation mineure vise à :

- permettre la construction d'une véranda dans une cour latérale adjacente à une rue à une distance de 3 m de la ligne de rue.

- **8, rue Châteaubriand (District électoral du Manoir-des-Trembles - Val-Tétreau), construire une habitation multifamiliale de quatre logements**

La demande de dérogations mineures vise à :

- réduire la marge latérale minimale sud de 3 m à 1,55 m;
- réduire la largeur minimale du mur avant de 10 m à 8,23 m;
- réduire le nombre minimal de cases de stationnement de 6 à 5;
- réduire la distance minimale entre un espace de stationnement et une ouverture située au sous-sol ou au rez-de-chaussée de 2 m à 1,35 m.

**SECTEUR DE GATINEAU**

- **15, rue de Varennes (District électoral du Carrefour-de-l'Hôpital), régulariser l'implantation d'un bâtiment commercial**

La demande de dérogation mineure vise à :

- réduire la marge latérale minimale de 4 m à 1,32 m.

**RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 506-2005**

**SECTEUR D'AYLMER**

- **225, rue de Bruxelles (District électoral du Plateau), construire une habitation multifamiliale de 366 logements**

La demande d'usage conditionnel vise à :

- autoriser la construction d'une habitation multifamiliale en structure isolée de 100 logements et plus.

**SECTEUR DE GATINEAU**

- **1085, boulevard Maloney Est (District électoral de la Rivière-Blanche), remplacer une industrie de fabrication d'enseignes par un commerce de débosselage et de peinture d'automobiles**

La demande d'usage conditionnel vise à :

- permettre le remplacement des usages dérogatoires protégés par droits par l'usage dérogatoire de remplacement 6413 : Service de débosselage et de peinture d'automobiles.

Toute personne intéressée pourra être entendue lors de la séance du conseil municipal de la Ville de Gatineau à la salle Jean-Després de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, le 18 février 2020 à 19 h, relativement à ces demandes de dérogations mineures et d'usages conditionnels.

Pour plus d'information, composez le 311.

Les avis publics du Service du greffe sont publiés dans le site Web de la Ville de Gatineau au [gatineau.ca/avispublics](http://gatineau.ca/avispublics).

**GATINEAU, ce 29 janvier 2020**

M<sup>e</sup> Camille Doucet-Côté  
 Assistante-greffière



## Metro mise sur les caisses libre-service

La Presse canadienne

L'épicerie Metro voit des économies de coûts de main-d'œuvre grâce à ses caisses libre-service, a indiqué mardi son chef de la direction, alors que la société dévoilait des résultats trimestriels inférieurs aux attentes des analystes.

Metro a fait état de dépenses atteignant 202 millions \$ en salaires et avantages sociaux pour le trimestre clos le 21 décembre. Cela représente une baisse par rapport au montant de 206,4 millions \$ inscrit dans la même colonne un an plus tôt.

La baisse se résume à « de bons chiffres de productivité », a observé le directeur financier, François Thibault, lors d'une conférence téléphonique avec des analystes.

Les caisses libre-service de l'entreprise, maintenant présentes dans plus de 100 de ses épicerie, ainsi que les étiquettes électroniques des étagères contribuent à cette productivité, a expliqué le chef de la direction, Éric La Flèche.

« Nous n'en sommes qu'aux premiers jours » de la technologie, a-t-il ajouté, « mais elle nous permet certainement d'atteindre nos objectifs, à cette étape, en ce qui a trait à l'utilisation par les clients et aux heures économisées ».

Il y a encore du travail à faire, a poursuivi M. La Flèche, « mais elle produit et produira les économies que nous espérons » et contribuera à l'amélioration des salaires et des avantages sociaux.

Toute la technologie de caisse automatique de l'entreprise est actuellement concentrée dans ses épicerie — principalement dans ses établissements de l'enseigne Metro. Cependant, M. La Flèche a indiqué qu'il était possible que l'entreprise le déploie dans certaines de ses pharmacies, qui comprennent les enseignes Jean Coutu et Brunet.

La société a déjà indiqué qu'elle prévoyait d'ajouter des caisses libre-service à 100 autres épicerie pendant l'exercice en cours, notamment en raison des conditions resserrées du marché du travail.

Au cours du dernier trimestre, Metro a réalisé des ventes de 4,03 milliards \$, contre 3,98 milliards \$ au même trimestre de l'année précédente.

Les ventes des magasins d'alimentation ouverts depuis au moins un an ont augmenté de 1,4 %, a indiqué la société.



# Avis de signification

Juridiction pénale  
Aux défenderesses et défendeurs  
dont les noms sont énumérés ci-dessous :

PRENEZ NOTE que les constats d'infraction émis par la Ville de Gatineau dont les numéros sont mentionnés ci-dessous en marge de votre nom vous sont dûment signifiés, par le biais des présentes, en vertu d'une permission obtenue d'un juge de paix en date du 28 janvier 2020.

Vous pouvez obtenir copie de chacun des constats qui vous concernent et ainsi connaître l'infraction ou les infractions qui vous sont reprochées en vous adressant au greffe de la Cour municipale de la Ville de Gatineau à l'adresse suivante :

25, rue Laurier, 6<sup>e</sup> étage  
Gatineau (Québec) J8X 4C8  
Tél. : 819 595-7272  
Télec. : 819 595-7280

À défaut par vous de consigner un plaidoyer relativement aux infractions qui vous sont reprochées dans les trente (30) jours de la publication du présent avis, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous, sans autre avis ni délai et avec frais.

Donné à Gatineau ce 29 janvier 2020

M<sup>e</sup> Geneviève Bertrand, procureure de la poursuivante

Nom	Année de naissance	N° de dossier	Montant	Nom	Année de naissance	N° de dossier	Montant
Bourassa-Meuier, Maxime	1995	405009485	273 \$	Eanga-Selenge, Christian	1992	404917240	486 \$
Bourgeois, Cédric	1996	405090840	138 \$	Edwards, Kemeish Omar Bob	1990	405077621	53 \$
Bozella, Junior	1987	405019731	170 \$	El Kerf, Ali	2000	404944772	170 \$
Brascoupé-Clément, Alexandre	1991	404968303	486 \$	Evans, Jordan R	1982	405058231	138 \$
Brennan, Garry	1965	404985302	486 \$	Faker, Louati	1987	405059782	248 \$
Brennan, Garry	1965	404985313	63 \$	Faouzi, Saad	1988	CAE1903071	644 \$
Brennan, Garry	1965	404985372	63 \$	Farnel, Lisa	1965	404992722	486 \$
Brennan, Garry	1965	404985383	63 \$	Farnel, Lisa	1965	404992733	486 \$
Brunet-Prud'Homme, Debbie	1986	404995382	170 \$	Farrell, Michael	—	104116235	273 \$
Brunet-Prud'Homme, Debbie	1986	404995393	63 \$	Favreau, Sharon	—	104296695	446 \$
Cadieux, Marie-Claude	1985	405007271	63 \$	Fillion, Jonathan	1982	405078295	486 \$
Camara, Mohamed	1997	507800171	53 \$	Findlay, Michael John	1987	404985744	273 \$
Cameron, Bruce	1974	404954804	53 \$	Flageole, Catherine	1992	404975874	486 \$
Caron, André	—	104119481	444 \$	Fleury, Allyson	2000	405070956	128 \$
Carpentier Condo, Francis	1993	404953986	63 \$	Fortin, Katelyne	1998	405086916	273 \$
Carpentier Condo, Francis	1993	404953990	170 \$	Fouda, Marie	—	104120391	446 \$
Cepeda Motufar, Jaime Rafael	1999	405029586	486 \$	Fournier, Dany	1993	405047274	484 \$
Charpentier, Alexandre	1980	404963510	313 \$	François, Jesse	1988	405055346	486 \$
Charpentier, Alexandre	1980	404963635	273 \$	Gagnon, Martin	—	104258302	446 \$
Charette, Fabien	1979	404999416	273 \$	Gaudreault, Marcell	2000	405027991	273 \$
Chubby, Dave	1983	404967205	486 \$	Gauthier, François	1984	404954281	486 \$
Cisse, Seydou	1996	507792121	53 \$	Gendron, Éric Allen	1988	404965470	53 \$
Clément, Darquis	1986	404965385	53 \$	Genest, René	1976	507687854	53 \$
Cooper, Scott Thomas Erik	1982	405104781	486 \$	Gervais, Marco	1962	405116994	128 \$
Copete, Felipe Christian	1998	405076162	273 \$	Gervais, Mélissa	1983	CAE1902721	644 \$
Côté, Alain	—	104199760	444 \$	Gervais, Mélissa	1983	CAE1902732	644 \$
Côté, Céline	1976	405086275	486 \$	Gervais, Mélissa	1983	CAE1902743	644 \$
Côté, Paul	—	507771552	53 \$	Gervais, Mélissa	1983	CAE1902754	644 \$
Courville, Rock	1990	404996152	63 \$	Gervais, Mélissa	1983	CAE1902765	644 \$
Courville, Rock	1990	404996163	63 \$	Gervais, Mélissa	1983	CAE1902780	644 \$
Dagenais, Vinny	1993	405044430	63 \$	Gervais, Mélissa	1983	CAE1902776	644 \$
Dagenais, Vinny	1993	405044441	63 \$	Gillard, Alexander Jason	1990	404972595	248 \$
Daley, Michael	1990	404966564	486 \$	Girard, Patrick	—	104255325	446 \$
Damphousse, Hélène	1959	405039375	108 \$	Girard, Vincent	1991	507653392	53 \$
Damphousse, Hélène	1959	405039386	313 \$	Giroux, Israel	1981	405032681	170 \$
Daponte, Carlos	1964	404963646	170 \$	Goluch, Andrea	1976	CAE1902183	644 \$
Degni, Yves-Ernest	1991	507809282	53 \$	Goluch, Andrea	1976	CAE1902194	644 \$
Desnoyers, Gérard Joseph Victor	1959	CAE1901166	444 \$	Goluch, Andrea	1976	CAE1902216	644 \$
Desormeaux, Tania	1986	404987940	170 \$	Goluch, Andrea	1976	CAE1902205	644 \$
Dessureault, Manon	1968	405096576	273 \$	Goluch, Andrea	1976	CAE1902220	644 \$
Deziel-Parent, Jean-Philippe	1989	404949160	170 \$	Goodwin, Jonathan	1990	404984705	169 \$
Deziel-Parent, Jean-Philippe	1989	404949171	53 \$	Goodwin, Jonathan	1990	404984985	53 \$
DHL International Express Ltd	—	507624924	53 \$	Goulart, Jonathan	1989	405064144	486 \$
Dicaire, Janika Micheline	2000	404998532	313 \$	Goulart, Jonathan	1989	405064155	486 \$
Dicola, James John	1994	404994004	63 \$	Goulet Sauvé, Mélanie	1985	404965794	486 \$
Dillabough, Morgan	1979	405089576	170 \$	Goulet Simoneau, Alexandre	1992	405067235	63 \$
Dimia, Abdelkader	1988	405103871	486 \$	Goulet Simoneau, Alexandre	1992	405067246	63 \$
Dimia, Abdelkader	1988	405103882	313 \$	Green, Michaela	1970	405006571	169 \$
Distributions Myriam Inc.	—	507797080	53 \$	Grégoire, Marco	1991	404957136	486 \$
Domingo, Régis	—	103825864	446 \$	Groulx-Lachapelle, Keven	1997	CAE1902312	644 \$
Dostie, Catherine	1999	405028831	273 \$	Hamka, Fadi	1969	404977252	486 \$
Doucet, Jason Richard	1984	405026252	273 \$	Hassan, Sahal	1995	507892766	53 \$
Doucet, Karine	1978	404992766	486 \$	Hébert, Cédric	1974	405038782	273 \$
Dubé, Éric	1972	404996454	48 \$	Henry, Amy Ann	1996	404965525	446 \$
Duchesne, Guillaume	1990	404940631	486 \$	Higginson, Bruce	—	104255303	446 \$
Duchesne, Guillaume	1990	404940653	63 \$	Howard, David	1985	405072695	127 \$
Duchesne, Guillaume	1990	404940664	63 \$	Howard, David	1985	405072706	127 \$
Duchesne, Guillaume	1990	404940675	63 \$	Howard, David	1985	405072710	127 \$
Duchesne, Jeffrey	1997	405090696	486 \$	Howard, David	1985	405072721	128 \$
Dulmage, Luc	1989	404955714	63 \$	Howard, Mark	1974	404923282	486 \$
Dumais, Destiny	2001	404996480	273 \$	Howard, Mark	1974	405006722	486 \$
Dupont, Michel Steven	1987	507700233	53 \$	Howard, Mark	1974	405049772	63 \$
Dupuis, Maxime	1990	404988146	128 \$	Howard, Mark	1974	405049805	63 \$
Dupuis, Maxime	1990	404988150	128 \$	Howard, Mark	1974	405049816	63 \$
Dupuis, Maxime	1990	404988312	128 \$	Hubert, Jean	1986	405070455	486 \$
Dupuis, Maxime	1990	404988323	486 \$	Hudson, Nyasha Kiana	1995	405064262	248 \$
Durivage Cullierier, Gabriel	—	104257204	446 \$	Hulett-Paris, Gabriel	1991	405085940	273 \$

Nom	Année de naissance	N° de dossier	Montant	Nom	Année de naissance	N° de dossier	Montant	Nom	Année de naissance	N° de dossier	Montant
Hussen, Hayat	1996	404956145	248 \$	Martinez Alvarez, Julio Eliseo	1995	405024060	273 \$	Richards, Hannah Jane	1995	404940896	486 \$
Imtiaz, Hasan	1995	404946813	1 041 \$	Maxwell, Sarah	1989	405034346	273 \$	Rivas-Ascencio, Juan Jose	1994	405053213	486 \$
Jardine, Ashley Bree	1992	404996572	486 \$	Mayer, Francis	1977	405007713	273 \$	Robert, Mélanie	1980	405017745	170 \$
Jean-Baptiste, Harley	1994	404967640	486 \$	Mc Nulty, Mandy	1974	405058776	486 \$	Roberts, Jane	—	104299731	444 \$
Joissaint, Migaela Patrice	1991	405033941	248 \$	McCorkell, Dakota Lynn-Wilfred	1998	405058242	138 \$	Robertson, Jessica	1988	404932776	486 \$
Joissaint, Migaela Patrice	1991	405033952	486 \$	McLaughlin, Shawn	1985	405052955	63 \$	Rotangar, Kevin Jordy	1999	405076151	213 \$
Justin Marquis Entretien Paysager inc.	—	104303172	273 \$	Ménard-Levasseur, Alexandre	1998	405036660	63 \$	Roy, Cynthia	1988	404945052	53 \$
Kabasubabo Koni, Kabundji	1962	405025876	486 \$	Ménard-Levasseur, Alexandre	1998	405036671	486 \$	Roy, Pierre	1965	507681661	53 \$
Kanani, Wael Mukhtar	—	104303286	446 \$	Ménard-Levasseur, Alexandre	1998	405036682	1 041 \$	Rujinja, Alain-Claude	1987	404947071	486 \$
Kang, Liam Hogan	1980	404951120	108 \$	Mercier, Frédéric	1991	405050074	248 \$	Russel, Maxime	1991	404965805	486 \$
Katako, Samuel	1978	405090954	486 \$	Mofleh, Christiano	1998	405032025	63 \$	Saad-Deen, Robil	1964	404956996	486 \$
Kessler, Alexandre	1989	405065150	486 \$	Monette, Émilie	1995	CAE1903476	444 \$	Safali, Jean	2001	405081725	220 \$
Kessler, Alexandre	1989	405065754	1 041 \$	Morin, Chanelle	1983	405084816	313 \$	Sait-Jean, Montfort	1947	405031594	313 \$
Kessler, Alexandre	1989	405065765	63 \$	Najmanovich, Mordechai	1949	405050332	170 \$	Samson, Jimmy	1975	405002426	248 \$
Kessler, Alexandre	1989	405065776	170 \$	Nash, Louis	1990	404968922	53 \$	Sarazin-Dais, Rock	1984	404940196	486 \$
Kessler, Alexandre	1989	405065780	63 \$	Ndoumbe Maloko, Clara	1991	405047440	170 \$	Saumier Amigo, Francis	1984	CAE1903631	444 \$
Kessler, Alexandre	1989	405065791	170 \$	Néron, Dave	1973	405070654	273 \$	Sauriol, Marc-Olivier	1991	404995975	53 \$
Kessler, Alexandre	1989	405065802	486 \$	Niemi, Donna E	—	104255314	446 \$	Savard, Philippe	1975	404952192	446 \$
Kessler, Alexandre	1989	405065813	486 \$	Nkanza, Clarry	1995	405009334	486 \$	Séguin, Daniel	1976	507703055	53 \$
Kessler, Alexandre	1989	405065824	63 \$	Nsavye, Cynthia	1983	405014551	170 \$	Shaw, Sheldon	—	104276093	446 \$
Kessler, Alexandre	1989	405065835	486 \$	Okenge, Antoine	1990	405043752	273 \$	Shephard, Payton Keanu	1997	405053736	63 \$
Knapaysweet, Samantha	1992	404948880	273 \$	Okenghe, Michel	1963	405073303	486 \$	Shephard, Payton Keanu	1997	405053740	63 \$
Koeck, Justin	1994	405303544	446 \$	Okwir, Oloya Joseph	1977	404935230	486 \$	Shephard, Payton Keanu	1997	405053751	313 \$
L'Ecuyer-Melançon, Jamy	1988	405093021	486 \$	Oliviero, Maria	—	104295181	444 \$	Sicard, Andrew James	1995	404971280	273 \$
Labelle, Marie-France	1986	405055486	63 \$	Oolayou, Janice	1991	405027781	273 \$	Sicotte, Joseph Daniel	1975	405002776	248 \$
Lacasse, Jonathan	—	104299661	272 \$	Otwa Development LTD	—	104294212	891 \$	Silva Parana, Shitana Lushan	—	104258313	446 \$
Lafleur, Michel	—	CAE1903281	444 \$	Pagani, Giulia	1993	405064251	248 \$	Simard, Jacques	1967	CAE1903001	444 \$
Lafond, Sylvie	1965	404940583	446 \$	Pagani, Giulia	1993	405072986	247 \$	Siriba, Anne-Marie	1974	507714616	53 \$
Lafontaine, Fanny	1976	405056050	53 \$	Pajel, Jordan Michael	1982	405046386	170 \$	Slewidge, Gregory	1981	405086894	486 \$
Lahaie, Marc	1965	404992884	123 \$	Paquet, Benoit	—	104304270	446 \$	Soares, Krystal	—	104303393	446 \$
Lalonde, René	1968	404895271	170 \$	Paquette, Marc	1976	405167066	1 041 \$	St Michael, Terri-Lynn	1986	405066340	486 \$
Lamadeleine, J Camilien	1972	405093216	103 \$	Paquette, Marc	1976	405167070	170 \$	Stephen, Hélène	1976	405052830	486 \$
Langlois, Robert	1961	404941143	53 \$	Paquette, Marc	1976	405167081	486 \$	St-Laurent, Yves	1979	405091875	486 \$
Lanthier, Daniel	1974	405050833	63 \$	Patry, Simon	—	104296765	446 \$	Stubbins, Jean-François	1993	405089005	446 \$
Lanthier, Daniel	1974	405050844	108 \$	Pazlar, Laurence	1990	404973796	486 \$	Stubbins, Jean-François	1993	405089016	646 \$
Lau, Mei	—	103825901	446 \$	Pelletier, Mathieu	1988	404985453	486 \$	Succession Aurèle Richer	—	104126890	273 \$
Lauzon, Ryan	1980	404933771	313 \$	Périard, Rock	1987	405086570	170 \$	Tessier, Isabelle	1970	404940572	486 \$
Lee Beauchamp, Patrick	—	104078240	446 \$	Phillion, Amélie	—	104120402	446 \$	Tessier, Mathieu	1989	405047510	170 \$
Lessard, Stéphane	1975	404936081	486 \$	Picard, Sylvain	1977	404956860	170 \$	Tessier, Mathieu	1989	405092634	486 \$
Levesque, Éric	1983	404987483	170 \$	Piché, Manon	1972	404953835	486 \$	Tessier, Mathieu	1989	405095795	1 041 \$
Levesque, Éric	1983	404987586	170 \$	Pilon, Jonathan	—	104115012	446 \$	Tessier, Mathieu	1989	405095806	63 \$
Levesque, Éric	1983	404987682	170 \$	Pinard, René J	1943	405004224	486 \$	Thériault Bastien, Pierre-Luc	—	104116493	446 \$
Levesque, Éric	1983	404987715	1 541 \$	Poirier, Geneviève	1996	405084175	63 \$	Thibodeau, Éric	1975	404948095	107 \$
Lobe Kingue, Jean Christian	1968	404933760	108 \$	Poulin, Chanelle	1993	404965422	53 \$	Toussaint, Nathanson	1980	507802886	53 \$
Loiselle, Émilie	1958	404946743	170 \$	Proulx, Pierre	—	104260181	273 \$	Tremblay, Line	1980	CAE1903325	446 \$
Loiselle, Émilie	1958	404984451	170 \$	Provost, Henri	1974	405082576	53 \$	Tremblay, Shaun	1984	405085774	170 \$
Loiselle, Émilie	1958	404998414	170 \$	Provost, Henri	1974	405082580	170 \$	United Parcel Service Canada Ltd	—	507733704	53 \$
Loiselle, Émilie	1958	405035901	486 \$	Provost, Henri	1974	507694504	53 \$	Vaillant, Luc	1963	405056982	486 \$
Loiselle, Émilie	1958	405035960	486 \$	Purcell, Natalie Louise	1993	CAE1903804	446 \$	Vaillant, Luc	1963	405056993	63 \$
Longpré, Michel	1971	405050343	486 \$	Purim, Valmari	1961	405109574	122 \$	Vaillant, Luc	1963	405057004	63 \$
Maboso, Kernighan Knighton	2000	405078553	273 \$	Ranger, Elicia Connie	1980	405036446	170 \$	Viens, Patrick	1991	405094362	486 \$
Macdonald, Stephane	—	104160055	446 \$	Raphael, Junot	1988	405050531	486 \$	Vilgrain, Daniel	1998	405086920	273 \$
Macisaac, William	1967	404959435	484 \$	Reid, Jordasha T	1982	405089624	273 \$	Villeneuve-Navin, Patrick	1993	405009301	137 \$
Macisaac, William	1967	404959914	169 \$	Rhêaume, Jean Pierre	1975	404912465	486 \$	Wah, Abdel	1979	404935985	170 \$
Macisaac, William	1967	404959925	272 \$	Richard Soares, Cédrick	1993	405069523	313 \$	Waugh, Rodney	—	104256515	273 \$
Mackarous, Victoria	1993	404872576	63 \$	Richard Soares, Cédrick	1993	405070002	170 \$	Werghehmi, Samah	1983	405055070	486 \$
Mangongo, Saskia Brown	2000	405078520	273 \$	Richard Soares, Cédrick	1993	405070013	170 \$	Werghehmi, Samah	1983	405055081	486 \$
Marquez, Christopher Carlo	1983	405062626	248 \$	Richard Soares, Cédrick	1993	405070024	313 \$	Whissel-Couture, Alexandre	1993	405073546	486 \$
Martel, Mélissa	1989	405029461	486 \$	Richard Soares, Cédrick	1993	405070035	170 \$	Willdi Transport Express Will	—	404723023	486 \$
Martel, Mélissa	1989	405032456	486 \$	Richard Soares, Cédrick	1993	405070072	170 \$	Xavier, Kyla N	—	104256563	273 \$
Martel, Mélissa	1989	405032460	170 \$	Richard Soares, Cédrick	1993	405070083	170 \$	Yavari, Kawa	1981	405020836	486 \$
Martel, Mélissa	1989	405032692	170 \$	Richard Soares, Cédrick	1993	405070094	486 \$	Zanth, Clément	1965	404971055	128 \$
Martin, Nathalie	1975	507726800	53 \$	Richard Soares, Cédrick	1993	405070105	1 541 \$				

**RESPONSABILITÉS**  
Nettoyer et entretenir l'intérieur et l'extérieur de l'édifice et du terrain environnant, être responsable du fonctionnement de l'édifice, assurer un lien direct avec les locataires et voir à certaines tâches administratives telles que la perception des loyers. Aucune réparation à effectuer.

**QUALITÉS REQUISES**

- Facilité à communiquer avec la clientèle
- Sens de l'initiative et des responsabilités
- Bonne forme physique
- Connaissance de l'anglais, un atout.

**EXIGENCES**  
Doit demeurer sur les lieux.

OFFRE D'EMPLOI  
**À COMBLER**  
POSTES DE CONCIERGE  
34-38 & 42 ORLÉANS

Les Immeubles **ETASSE**  
WWW.ETASSE.COM

Acheminez votre C.V. par courriel à [rh@etasse.com](mailto:rh@etasse.com) l'attention d'Anita Bellemare

**BUREAUX ET LOCAUX À LOUER**

**VOUS CHERCHEZ UN LOCAL POUR VOTRE COMMERCE OU BUREAU ?**

**NOUS POUVONS VOUS AIDER !**

Espaces locatifs de 600 à 30 000 PI CA  
Secteurs de choix : Gatineau - Hull - Aylmer

Dominique Guindon | 819 918-0807 • [dguindon@groupeheafey.com](mailto:dguindon@groupeheafey.com)  
Guy Leblanc | 613 851-1790 • [gleblanc@groupeheafey.com](mailto:gleblanc@groupeheafey.com)

IMMEUBLESHEAFEY.COM

**DIABÈTE**

Cela VOUS concerne

les Diabétiques de l'Outaouais inc.

Renseignements | Dons  
819 770-0442



# Nécrologique

## AVIS DE DÉCÈS

### RAYMOND GIROUARD



C'est avec regret que nous vous faisons part du décès de Raymond Girouard, le vendredi 17 janvier 2020, à la suite d'une longue maladie. Il était le fils de feu Emile Girouard et de feu Cora Albert. Outre son épouse depuis 43 ans, Michelle Waters, il laisse ses enfants : Marc, Guylain (Christine), Karine (Frédéric) et Liane Girouard ainsi que sa soeur Carmen Girouard Riel. Dix amours de petits-enfants ont embrassé, pour la dernière fois, leur papi adoré : Benoit Girouard, Amira Girouard, Anthony Girouard, Olivier Houde, Noémie Houde, Aurélie Houde, Éricka Houde, Lora Houde, Audrey Lacourse et Mathis Lacourse. Une belle-famille et de bons amis sont également en deuil.

Une célébration de vie a eu lieu dans l'intimité familiale.

Nous tenons à souligner le dévouement de ses anges au 3<sup>e</sup> étage du Foyer du Bonheur et surtout les remercier d'avoir veillé sur lui pendant ses 2 dernières années.

Maison funéraire  
Les Jardins du Souvenir  
Cimetières

819.778.1515  
lesjardinsdusouvenir.com



## C'EST AVEC UNE IMMENSE TRISTESSE QUE NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

### MME FRANCINE DIGNARD (NÉE PARENT)

1951 - 2020



est décédée soudainement le mercredi 22 janvier 2020, à l'âge de 68 ans. Elle fut l'épouse bien-aimée de feu Michel Dignard. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Patrick (Hélène), Nicolas, Manuel (Julie) et Angélique; ses petits-enfants : François, Justin, Audrey, Gabrielle, Olivier, Isabelle et Léo. Elle laisse également ses soeurs : Louise (Patrice), Kathleen (Jacques) et Ann (Mo) ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s. Elle fut précédée par sa soeur Carmen (Maurice).

La famille recevra parents et ami(e)s le vendredi 31 janvier 2020 à la salle paroissiale, sous-sol de l'église Sacré-Coeur, 225, rue Main S., Alexandria (entrée rue Lochiel) de 19 h à 21 h, le samedi 1<sup>er</sup> février de 9 h à 10 h 45, suivi d'une cérémonie religieuse de 11 h à 12 h et les visites se poursuivront de 12 h à 16 h à la même salle.

Pour ceux qui le désirent, vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Journée de la femme par transferts Interac à : journeedelafemmealex@gmail.com et mot de passe : Francine; par chèques à : Journée de la Femme Alexandria, envoyés par la poste à Manon Lalonde, 122, Elgin, C.P. 232, Alexandria, ON. K0C 1A0

Les messages de condoléances peuvent être faits par courriel à : FrancineDignard2020@gmail.com

## LA FAMILLE A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE

### MME FERNANDA MEDEIROS



décédée le 22 janvier 2020, à l'âge de 86 ans. Elle était la fille de feu Guilherme Medeiros et de feu Maria Dos Anjos. Elle laisse dans le deuil ses frères : José (Fernanda) et Agostinho (Eduarda); ses soeurs : Branca, Paulina, Maria (Joao) et Oligia ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousin(e)s et ami(e)s.

Elle sera exposée à la **COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'OUTAOUAIS** le mercredi 5 février 2020 de 18 h à 21 h, située au 1369, boul. La Vérendrye Ouest à Gatineau. Le service religieux suivra le jeudi 6 février 2020 à 11 h, en l'église Ste-Bernadette située au 13, rue St-Bernadette, Gatineau, secteur Hull.

La famille désire remercier le personnel de l'Hôpital de Gatineau pour les bons soins prodigués.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : [www.cfo.coop](http://www.cfo.coop)

Coopérative funéraire  
de l'Outaouais



819-568-2425

PARTOUT EN  
OUTAOUAIS

cfo.coop

## C'EST AVEC UN IMMENSE CHAGRIN QUE NOUS VOUS FAISONS PART DU DÉCÈS DE

### RAYMONDE LAROCQUE



survenu accidentellement à Gatineau le 22 janvier 2020, à l'âge de 54 ans. Elle laisse dans le deuil son fils chéri Sébastien; sa petite-fille adorée Coralie; son père Raymond (Marthe Landry); sa mère Jocelyne Lajeunesse (Pierre Gauthier); son frère Jocelyn (Linda Allaire); ses soeurs : Pauline (Luc Lafontaine), Suzie (Alain Boisvert) et Annie (Sylvie Arsenault); sa grand-mère maternelle et marraine Irène Lajeunesse née Lajoie (feu Christian); sa filleule Marie-Pier Lafleur; ses neveux et nièces : Marc-André (Maude Bisson) et Marie-Eve (Tanya De La Durantaye) Loyer-Larocque, Alexandre (Vanessa Paquin) et Nicholas (Sophie Lécuyer) Lafleur ainsi que plusieurs oncles, tantes,

cousins, cousines, collègues de travail (Gatineau et Matane) et ses nombreux ami(e)s.

Une célébration de prières, en présence des cendres, aura lieu le jeudi 30 janvier 2020 à 10 h à la **COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'OUTAOUAIS** située au 1369, boul. La Vérendrye Ouest à Gatineau. La famille recevra les condoléances à compter de 8 h 15.

La famille désire remercier tous les gens qui ont témoigné leur soutien durant cette dure épreuve.

Raye, tu es partie beaucoup trop vite, mais tu seras toujours présente dans nos cœurs. Tu es maintenant notre "Ange Gardien" et veille sur nous.

Coopérative funéraire  
de l'Outaouais



819-568-2425

PARTOUT EN  
OUTAOUAIS

cfo.coop

## C'EST AVEC UNE IMMENSE TRISTESSE QUE NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

### M. LUCIEN LATULIPPE



décédé le 10 janvier 2020, à l'âge de 93 ans. Il était l'époux de feu Denise Charron et le fils de feu Ludger Latulippe et de feu Reina Gunville. Il laisse dans le deuil ses enfants : Suzanne, Louise, Luc, Claudette et Line, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousin(e)s, parents et ami(e)s. Il fut précédé par ses 2 fils : Michel et Claude.

Une célébration de sa vie, en présence des cendres, aura lieu le mardi 4 février 2020 à 10 h à la **COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'OUTAOUAIS** située au 1369, boul. La Vérendrye O. à Gatineau. La famille recevra les condoléances à compter de 9 h 30.

La famille désire remercier le personnel du Foyer du Bonheur pour les bons soins prodigués.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : [www.cfo.coop](http://www.cfo.coop)

Coopérative funéraire  
de l'Outaouais



819-568-2425

PARTOUT EN  
OUTAOUAIS

cfo.coop

## Les petits bonshommes

29/1/2020

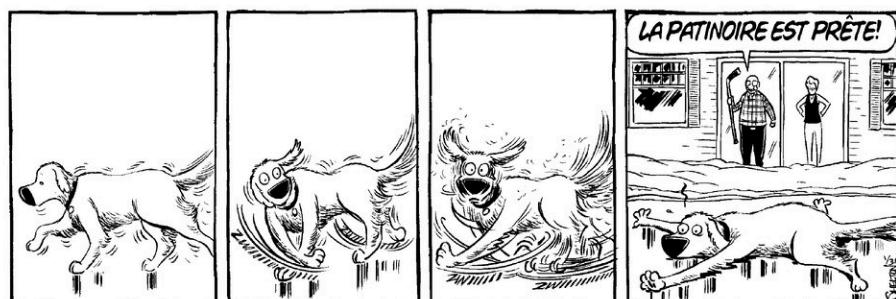
HAGAR DUNOR

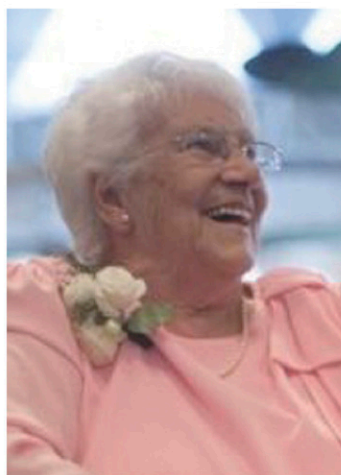


BLONDINETTE



BEN





C'EST AVEC TRISTESSE QUE  
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

### GEORGETTE LE BEL NÉE GERVAIS

décédée le 23 janvier 2020, à l'âge de 92 ans, à la Résidence Foyer du Bonheur. Elle était la fille de feu Emmanuel Gervais et de feu Isabelle Renaud et la tendre épouse de feu Jean-Louis Le Bel. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Robert (Rita Brazeau), Roland (Lorraine Fortin), Ginette (Yvon Martineau), Michel (Joanne Lafrenière), Line (Gerry Lylyk), Daniel (Carole Martineau), Luc (Johanne Robertson), Sylvie (Bernard Benoît) et Pierre (Micheline Labelle); ses 14 petits-enfants; ses 17 arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs : Rhéal (Huguette Fournier), Raoul (Denise Renaud), Sr Jeannine (ami Paul Bergeron), Jean-Guy (Carol Coyne), Denis (Claire Normand), Gilles (Diane Chicoine), Jacques (Éveline Martineau) et Claude (Gabrielle Fournier). Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, cousin(e)s, parents

et ami(e)s. Elle fut précédée par ses frères et soeurs : Colette, Yvain, Florian et Denise.

Le service religieux, en présence des cendres, aura lieu le samedi 1er février 2020 à 11 h en l'église St-Clément située au 30, chemin Saint-Clément à Chelsea (secteur Farm Point). La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 10 h.

Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation pour la future Résidence pour personnes âgées à Chelsea (secteur Farm Point) seraient grandement appréciés.

Les enfants désirent remercier spécialement tout le personnel du Foyer du Bonheur pour les bons soins prodigués à leur mère.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés au [www.cfo.coop](http://www.cfo.coop)

Coopérative funéraire  
de l'Outaouais



819-568-2425

PARTOUT EN  
OUTAOUAIS

[cfo.coop](http://cfo.coop)



C'EST AVEC TRISTESSE QUE  
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

### MME DENISE ST-PIERRE FAUBERT

de Montpellier, survenu le dimanche 26 janvier 2020, à l'âge de 90 ans.

Elle laisse dans le deuil son tendre époux Florian Faubert; ses enfants bien-aimés: Daniel (Francine), Louis (Hélène), Normand (Pierre) et Josée (Claire); ses petits-enfants adorés : Valérie (Terry), Annabelle (Christopher), Rosalie (Joey), Charles-Étienne ainsi que 2 arrière-petits-fils Félix et Zakary.

Elle fut précédée par plusieurs frères et soeurs. Lui survivent également plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, cousin(e)s, neveux, nièces et amis.

La direction des funérailles a été confiée au **Complexe Funéraire Familial de la Petite-Nation Shields Berthiaume** 101, rue Principale, St-André-Avellin, Québec (819) 983-6616.

Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame-de-la-Consolation de Montpellier le samedi 1er février 2020 à 14 h.

La famille sera présente à l'église à compter de 13 h pour recevoir vos condoléances.

Pour ceux qui le désirent des dons à la Résidence Le Monarque, 532 Notre-Dame, Montebello, Québec, J0V 1L0, seraient appréciés.

Pour offrir vos condoléances par télécopieur, composez le (819) 983-6865 ou visitez notre site Internet [www.mfshieldsberthiaume.ca](http://www.mfshieldsberthiaume.ca)



SHIELDS BERTHIAUME

Complexe funéraire familial de la  
Petite-Nation Shields Berthiaume

819.983.6616  
[www.mfshieldsberthiaume.ca](http://www.mfshieldsberthiaume.ca)



C'EST AVEC TRISTESSE QUE  
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

### GÉRALD LEFEBVRE

est décédé paisiblement le dimanche 26 janvier 2020, à l'âge de 78 ans et 4 mois. Il était l'époux bien-aimé de Jeannine (née Régimbald). Il laisse ses enfants : Sylvie (André Allard) et Sylvain (Ilonka Gutman). Grand-père de Mélanie (Mathieu Levesque), Marc et arrière-grand-père de Talia Gutman. Il fut précédé par son fils Claude. Il laisse également ses frères : Roch et Jacques; sa belle-soeur Florence Cléroux ainsi que plusieurs neveux et nièces, ainsi que son favori «Joey the cat».

La famille recevra parents et amis à la **MAISON FUNÉRAIRE KELLY-ORLÉANS**, 2370 boul. St-Joseph, Orléans, ON K1C 1G1, 613 837-2370, le jeudi 30 janvier 2020 de 17 h à 21 h. La messe des funérailles aura lieu le vendredi 31 janvier 2020 à l'église St-Joseph, 2757 boul. St-Joseph à 10 h 30.

Un remerciement spécial au personnel de l'Hôpital Général, 5<sup>e</sup> étage Est et du 6<sup>e</sup> étage.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



Maison funéraire Kelly

[www.kellyfh.ca](http://www.kellyfh.ca)



C'EST AVEC TRISTESSE QUE  
NOUS VOUS FAISONS PART DU DÉCÈS DE  
**MARIE-LUCE LEBLANC PIGEON**

survenu le 19 janvier 2020, à l'âge de 92 ans. Elle fut précédée par son époux Jean-Louis Pigeon, par son fils Sylvain (Diane Pétrin), son arrière-petit-fils Anthony, par ses parents Berthe Frappier et Emile Leblanc et par soeur Adrienne. Elle laisse dans le deuil ses petits-fils : Stéphane et Éric; ses arrière-petits-enfants : Annabelle, Alexy et Loïk. Elle laisse également sa soeur Ghislaine ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousin(e)s et ami(e)s.

À sa demande, il n'y aura pas de funérailles, l'inhumation des cendres se fera dans l'intimité familiale.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Mathieu-Froment-Savoie.

Nous désirons remercier toute l'équipe de La maison Mathieu-Froment-Savoie pour les excellents soins qui lui ont été prodigués.

Vos messages de condoléances peuvent être transmis via le [www.cfo.coop](http://www.cfo.coop)

Coopérative funéraire  
de l'Outaouais



819-568-2425

PARTOUT EN  
OUTAOUAIS

[cfo.coop](http://cfo.coop)



LA FAMILLE MONDERIE  
A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE  
**M. GILLES MONDERIE**

décédé le 23 janvier 2020, à l'âge de 71 ans. Il était le fils de feu Desneiges Charette et de feu Roland Monderie. Il laisse dans le deuil son amie de coeur Pierrette Éthier; ses frères : Roger (Odette Hamel), Daniel (Line Paré) et Michel (Marianne Loyer); ses soeurs : Madeleine (Marc-André Lenneville), Jocelyne (André Gauthier) et sa demi-soeur Madeleine Duguay. Il laisse également sa filleule Nathalie Pilotte ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousin(e)s, parents et ami(e)s. Il fut précédé par sa soeur jumelle Ginette (Guy Pilotte) et par ses frères : Claude, Jean-Pierre, Jacques (Micheline Lemieux) et Jean-Marc (Cécile Côté).

Une célébration de prières, en présence des cendres, aura lieu le mardi 4 février 2020 à 14 h à la **COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'OUTAOUAIS** située au 1369, boul. La Vérendrye O. à Gatineau. La famille recevra les condoléances à compter de 13 h 30.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation québécoise du cancer.

La famille désire remercier le personnel des soins intensifs de l'Hôpital de Gatineau et tout spécialement Dr Starra pour les bons soins prodigués.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à :  
[www.cfo.coop](http://www.cfo.coop)

Coopérative funéraire  
de l'Outaouais



819-568-2425

PARTOUT EN  
OUTAOUAIS

[cfo.coop](http://cfo.coop)



**C'EST AVEC UN IMMENSE REGRET QUE  
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE**

**M. MAURICE MICHAUD**

Décédé le 18 janvier 2020, à l'âge de 71 ans. Il était le fils de feu Edgar Michaud et d'Antoinette Séguin ainsi que l'époux de feu Danielle Éthier. Outre sa mère, il laisse dans le deuil ses deux filles : Annie et Sophie Michaud; ses petits-enfants : Sasha, Marie et Romane (SMR), sa compagne Jocelyne Potvin ainsi que plusieurs parents et amis.

La famille vous invite pour une rencontre le dimanche 9 février 2020 de 11 h à 15 h afin d'échanger des souvenirs de "Momo" à la Cabane en bois rond (331, boul. de la Cité-des-Jeunes, Gatineau).



Maison funéraire  
Les Jardins du Souvenir  
Cimetières

819.778.1515  
lesjardinsdusouvenir.com



**C'EST AVEC TRISTESSE QUE  
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE**  
**MME LAURETTE REGNIER NÉE FAUBERT**

décédée le 22 janvier 2020, à l'âge de 89 ans. Fille de feu Donat Faubert et de feu Fabiola Pilon, elle laisse dans le deuil son époux bien-aimé Ernest Regnier, ses fils Guy et Jacques (Nicole St-Pierre) ainsi que ses petits-enfants Philippe (Mireille Laplante) et Janik.

Prédécedée par ses frères Émile Faubert (feu Florence) et Neil Faubert (Francine).

La famille accueillera parents et amis, de 9 h 30 à 10 h 30 le vendredi 31 janvier, en l'église St-Jacques d'Embrun pour les condoléances. Le service religieux suivra à 10 h 30.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Société Parkinson d'Ottawa (1053, avenue Carling, Ottawa (ON) K1Y 4E9).

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à la Maison funéraire & chapelle Lafleur, 874, rue Notre-Dame, Embrun au 613-443-3286 ou télécopieur : 613-764-5279 ou présentez vos condoléances au site web : maisonfunerairlafleur.com ou par courriel : maisonlafleurhome@bellnet.ca.

**AVIS DE DÉCÈS**

**M. JACQUES NADEAU**

1945 - 2020



Suite à une longue maladie à l'Hôpital de Granby, le 13 janvier 2020, à l'âge de 74 ans, est décédé monsieur Jacques Nadeau, demeurant à Granby.

Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs : Pierre Nadeau (Viviane Racette), Louise Nadeau (Robert Tremblay), Gilles Nadeau (Ruby), Marie Nadeau; ainsi que Corinna Walsh-Penley qu'il aimait comme sa fille; de nombreux neveux, nièces et amis.

Il a fait carrière en Allemagne et surtout à Montréal pendant 45 ans. Il était membre de l'Association humaniste du Québec et de la Fondation humaniste du Québec.

La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.

Une cérémonie pour célébrer sa vie aura lieu à l'Association humaniste du Québec le 18 avril 2020 à 15 h.

Les Jardins Funéraires Bessette, 997, rue des Colombes, Granby, Qc J2J 2R2, tél.: 450-777-1171 ou 1-888-730-6666, téléc.: 450 777-4393, www.famillebessette.com, membre de la C.T.Q.

**LA FAMILLE RENAUD  
A LE REGRET DE VOUS ANNONÇER LE DÉCÈS DE**  
**M. EMMANUEL RENAUD**



Décédé le vendredi 17 janvier 2020, à l'âge de 63 ans. Il était le fils de feu Euclide Renaud et de feu Jeanne D'Arc Vallée.

Il laisse dans le deuil son épouse Christiane Renaud, sa fille unique Annick Renaud (Mukanda) et ses deux filleules : Josée et Olivia. Il laisse également derrière lui, son frère et ses sœurs : Georgette (Maurice), Raymond (Guylaine), Cathy (Pierre) et Edith ainsi que de nombreux beaux-frères, belles-sœurs, cousins, cousines, neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces et ami(e)s. Il fut précédé par plusieurs frères et sœurs.

Il n'y aura pas de visites. Une messe commémorative sera célébrée le samedi 1<sup>er</sup> février 2020 à 13 h, à la basilique-cathédrale Notre-Dame, au 385, prom. Sussex, Ottawa.

**AVIS DE DÉCÈS**

**CHARLINE PECK**



C'est avec tristesse que la famille vous annonce son décès survenu le dimanche 26 janvier 2020. Elle était l'épouse de feu Kesnel Peck et la fille de feu Luman André et de feu Inastie Théodore. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Maryse (Joseph Wambach), Viviane Garneau, Josette Peck, Joëlle (Jean Pierre-Charles), Lizie (Georges Dubois) et André Kénold Peck (Jackie Carr); ses petits-enfants : Pierre, Benoit, Martin Garneau, Gérard et Jean Emmanuel Pierre-Charles, Georges-Philippe et Patrick Dubois, Emmanuelle et Thomas Wambach et Andrew Peck. Elle laisse également dans le deuil ses arrière-petits-enfants : Noémie, Coralie, Alexandre et Jayden.

Condolances aux familles : Peck, Pierre-Charles, Théodore, Marsan, Bertrand, André, Hyppolite, Carr, Gabriel et St-Dick.

Charline fut prédécédée par ses frères et soeur : Robert et Luce Marsan et Widal Théodore. La famille aimerait remercier spécialement Marie-Josée Pierre-Louis, Olga Plancher, les groupes Access et Champlain pour les excellents soins prodigués à madame Peck.

Il y aura des visites le vendredi 31 janvier de 18 h à 21 h, à la **maison funéraire Racine, Robert & Gauthier** au 180, chemin Montréal, Ottawa. Les funérailles auront lieu le samedi 1<sup>er</sup> février 2020 à 11 h en l'église Marie-Médiatrice, 344, avenue Vanier, Ottawa.



Maison funéraire  
Racine, Robert & Gauthier

613.241.3680  
www.racinerobertgauthier.com

**LA FAMILLE MONETTE  
A LE REGRET DE VOUS ANNONÇER LE DÉCÈS  
DE LEUR DOUCE MAMAN D'AMOUR**

**MME ROLANDE MONETTE (NÉE PLOUFFE)**



décédée le 17 janvier 2020, à l'âge de 90 ans et 6 mois. Elle était l'épouse de feu Jean-René Monette et la fille de feu Oscar Plouffe et de feu Marie-Louise Patry. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Robert (Diane Myre), Diane (Donald Thompson), Nicole (Robert Desjardins), Louise (Jean-Pierre Tremblay), Jean-Pierre (Nicole Meunier) et Sylvie; ses 11 petits-enfants et ses 14 arrière-petits-enfants. Elle laisse également son frère Jean-Guy ainsi que plusieurs belles-sœurs, neveux, nièces, cousin(e)s et ami(e)s. Elle fut prédécédée par son petit-fils Steve et par plusieurs frères et sœurs.

Le service religieux aura lieu dans l'intimité familiale à une date ultérieure.

Elle était membre du cercle 674 des Filles d'Isabelle ainsi que membre honoraire du Centre des aînés de Gatineau (maintenant Campus 3).

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC ou aux soins palliatifs du 5<sup>e</sup> Nord de l'Hôpital de Gatineau.

La famille désire remercier le personnel de l'Hôpital de Gatineau pour les bons soins prodigués.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : [www.cfo.coop](http://www.cfo.coop)

Coopérative funéraire  
de l'Outaouais



819-568-2425

PARTOUT EN  
OUTAOUAIS

cfo.coop

**LA FAMILLE ROUSSY  
A LE REGRET DE VOUS ANNONÇER LE DÉCÈS DE**  
**CLAIRE ROUSSY (NÉE COUVILLON)**



Est décédée paisiblement le 17 janvier 2020 à l'âge de 90 ans. Elle était l'épouse bien-aimée de feu Roger Roussy. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Diane (Roger Lafleche) et Madeleine (Roger Parent); ses petits-enfants : Marc, Chantale (Erich Beugger) et Manon (Martin Bourbeau); ses arrière-petits-enfants : Isabelle, Erich Jr, Joey, Justyn, Alexandre, Maxim et Chloé; ses sœurs : Rita (feu Léo Marleau) et Denise (feu René Morin). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, et ami(e)s.

Parents et amis sont invités au **Services funéraires, cimetière et crémation Beechwood**, 280 avenue Beechwood, Ottawa, 613 741-9530, le samedi 1<sup>er</sup> février 2020 à compter de 10 h, suivi d'un service commémoratif à 11 h.

En mémoire de Claire, des dons à la Société de la démence seraient appréciés.



Beechwood  
Services funéraires,  
cimetière et crémation

613.741.9530  
www.beechwoodottawa.ca

Ligne de soutien  
pour **femmes**  
touchées par la violence

[www.femaide.ca](http://www.femaide.ca)  
ats 1-866-860-7082



LE COMPTOIR D'INFORMATION A  
BESOIN DE BÉNÉVOLES!  
Pour en savoir plus sur le bénévolat à l'Hôpital d'Ottawa,  
téléphonez-nous au Services bénévoles  
613 737-8094



Alphonse Ouimette participera à une étape de la Coupe du monde de patinage de vitesse en Allemagne. — COURTOISIE, BARALDI PHOTOGRAPHIE

# Alphonse obtient enfin sa chance

**MARTIN COMTOIS**  
mcomtois@ledroit.com

Un autre nom s'ajoute à la liste des athlètes locaux à surveiller sur la scène internationale. Alphonse Ouimette donnera ses premiers coups de lame sur le circuit de la Coupe du monde, la semaine prochaine, en Allemagne.

Ce patineur de vitesse qui se spécialise en courte piste a grandi à 80 km au sud d'Ottawa. Plus précisément à Spencerville, une communauté rurale dont la population oscille entre 500 et 600 personnes.

L'athlète franco-ontarien a été nommé lundi au sein de l'équipe canadienne qui se rendra à Dresde, du 6 au 8 février. Il se retrouvera notamment aux côtés des Charles Hamelin, Steven Dubois et Kim Boutin.

Tout ça à l'âge de 24 ans, après avoir attendu patiemment son tour ces derniers hivers.

«Je suis un peu en retard sur les autres. Je n'ai pas d'expérience internationale», avoue Ouimette.

Son histoire est différente des autres, mais tout aussi intéressante. Il a effectué ses débuts à l'âge de 11 ans à Brockville.

«Il n'y a pas grand-chose à Spencerville, rappelle-t-il.

«Mon père m'a demandé si je voulais essayer le patinage de vitesse. Ça ne me tentait pas au début. Mais dès mon premier entraînement, j'ai aimé ça.»

Papa Gérald aussi. Ce dernier, qui est natif de Kapuskasing, patine encore aujourd'hui tout comme le reste de la famille, de maman Trudy aux sœurs Marieka et Sarah.

Alphonse Ouimette a tellement adoré patiner qu'il a délaissé le nid familial avant la fin de l'école secondaire. D'abord vers la région de Toronto où il a poursuivi ses études et sa carrière sportive. Il y a eu ensuite un hiver à Salt Lake City avant d'aboutir à Montréal depuis maintenant six ans où il partage son temps entre les bancs de l'université Concordia et l'aréna Maurice-Richard, domicile de l'équipe nationale.

«C'est super, ici. Je peux m'entraîner avec les meilleurs chaque jour avec les Pascal Dion, Charles Hamelin et Steven Dubois. Si je patine en compétition comme je

le fais à l'entraînement, je vais avoir une bonne performance en Coupe du monde.»

Parlons justement de ses débuts en sol européen prévus dans une semaine.

«C'est une surprise. Je ne m'attendais pas à ça», affirme Ouimette.

Il avait raté en septembre sa qualification en vue des courses de la Coupe du monde par un maigre rang au classement.

«C'était une énorme déception. J'avais eu un peu de malchance. Je m'étais alors dit que c'était fini, se rappelle-t-il.

«Mais depuis, un patineur s'est blessé, un autre a pris sa retraite.»

La porte s'est donc ouverte pour l'intrus franco-ontarien au sein de l'équipe dominée par les rapides patineurs québécois.

Des athlètes qu'il connaît bien. Certains ont concouru contre lui en 2015 aux Jeux du Canada à Prince George.

Alphonse Ouimette avait notamment terminé quatrième derrière un triplé québécois au 1000 m.

Trois ans auparavant, il avait raté une bonne partie de sa saison en raison d'une fracture au tibia droit. Il se souvient encore très bien de la date et de l'endroit.

«Le 8 décembre à ma fête! Un beau cadeau! C'était ma première compétition junior à Toronto. Ça s'est passé dès la première course. J'ai été impliqué dans une chute à trois personnes. Malheureusement, c'est moi qui me suis retrouvé avec une jambe cassée.»

La jambe n'a jamais été aussi solide depuis cet accident survenu il y a déjà sept ans.

Ouimette a une pensée ces jours-ci pour les membres de la formation canadienne féminine qui l'ont aidé dans son développement.

«Je dis souvent que c'est grâce à l'équipe des filles si je suis rendu là. J'ai passé la saison dernière à m'entraîner beaucoup avec elles. L'entraîneur-chef Frédéric Blackburn m'avait contacté. Il voulait un gars pour tirer les filles un peu plus vite. Fred m'a permis de m'améliorer techniquement en me faisant faire des tours et des tours et des tours! Il a eu confiance en moi.»

À Dresde, Alphonse Ouimette prendra le départ de deux épreuves au 1500 m, la distance sur laquelle il excelle.



## À LOUER

819.410.0056 | 613.706.3606

DISPO.	#C.C.	HULL	PRIX
IMM.	2	Rue de l'Horizon (tout inclus) <b>Condos neufs haut de gamme</b>	À PARTIR DE 990\$/mois*
FÉV.	3	595, boul. des Grives (pr. lav./séch. 1 stat.) <b>ORA II Plateau du Parc</b>	1225\$/mois*
MAR.	3 + loft	20, rue Arthur-Graveline (pr. lav./séch., 1 stat.) <b>ORA II Jardins Mc Connell</b>	1440\$/mois*
MAR.	2	99, rue Lois (meublé, semi-équipé, chauffé, éclairé) <b>Location 6 mois min.</b>	2000\$/mois*
AVR.	2	838, boul. du Plateau (pr. lav./séch., 1 sat)	1025\$/mois*
JUIN	2	12, rue Arthur-Graveline (pr. lav./séch., 1 stat.) <b>ORA II Jardins Mc Connell</b>	1100\$/mois*
JUIN	2	3, rue des Louveteaux (pr. lav./séch., 1 stat.)	1150\$/mois*
JUIN	2	899, boul. du Plateau (pr. lav./séch., 1 stat.) <b>Condo de luxe ORA</b>	1150\$/mois*
JUIN	2	16, rue de la Gravité (pr. lav./séch., 1 stat.)	860\$/mois*
JUIN	2	601, boul. des Grives (pr. lav./séch. 1 stat.) <b>ORA II Plateau du Parc</b>	1100\$/mois*
JUIN	2	76, rue jolicoeur (2 électros, chauffage, eau chaude, buanderie)	749\$/mois*
JUIL.	1	39, rue du Blizzard (5 électros, 1 stat.)	750\$/mois*
JUIL.	2	59, rue Daniel-Johnson (pr. lav./séch., 1 stat.) <b>Condo haut de gamme</b>	1015\$/mois*
DISPO.	#C.C.	GATINEAU	PRIX
JUIL.	2	77, rue Stéphane (pr. lav./séch., 1 stat.)	820\$/mois*
DISPO.	#C.C.	OTTAWA	PRIX
IMM.	1 ET 2	460, boul. St-Laurent (tout-inclus) <b>Suites luxueuses</b>	À PARTIR DE 1900\$/mois*
IMM.	1	40, Kirkland (tout inclus) <b>Condo haut de gamme</b>	1865\$/mois*
JAN.	2	40, Kirkland (tout inclus) <b>Condo haut de gamme</b>	2520\$/mois*
FÉV.	2	126, Battersea (6 électros, gym, 1 stat.) <b>Condo haut de gamme</b>	1625\$/mois*
AVR.	2	122, Battersea (6 électros, gym, 1 stat.) <b>Condo haut de gamme</b>	1575\$/mois*
MAI	2	36, Lake Ave. (pr. lav./séch., 1 stat.) <b>Carleton Place</b>	1300\$/mois*

\*Certaines conditions s'appliquent. Sujets à changements sans préavis. RBQ: 8007-6490-04

### SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



facebook.com/LeDroitca



twitter.com/LeDroitca

# In Memoriam



## 5<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE M. ROBERT CHÉNIER

Seigneur, vous m'avez donné un bon mari. Il sera toujours dans mon cœur et dans mes pensées, ainsi que dans ceux de nos enfants.

Cher Papa, le grand vide que ton départ a creusé dans nos vies demeure aussi douloureux qu'au premier jour.

Papa et grand-papa, ta vie nous a rempli de joie. Un jour, nous allons te revoir. Que le Seigneur veille sur toi, notre papa d'amour, on t'aime beaucoup, nous, les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Ton épouse et les enfants



## EN MÉMOIRE DE

### DR MARCEL G. CRÉPEAU 26 avril 2008 MÉLINE LAVIGNE CRÉPEAU 29 janvier 2018

Seules les années peuvent alléger un peu la tristesse que vos départs ont laissée dans nos cœurs. Notre plus grande consolation, c'est l'espérance de vous revoir un jour. Parents et amis, ayez une pensée pour eux.

Louise Crépeau Nadeau



Novak Djokovic a défait Milos Raonic en trois manches, 6-4, 6-3, 7-6 (1). — AGENCE FRANCE-PRESSE

## INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

# Raonic s'incline en quarts de finale

La Presse canadienne

MELBOURNE — Le parcours du Canadien Milos Raonic aux Internationaux de tennis d'Australie a pris fin en quarts de finale, mardi.

L'Ontarien, classé 32<sup>e</sup> tête de série, a plié l'échine devant la deuxième tête de série, le Serbe Novak Djokovic, en trois manches, 6-4, 6-3, 7-6 (1), au stade Rod Laver.

Raonic a déclaré que Djokovic était « tout simplement trop bon ».

« Lui, et le reste du *big three*, quand ils trouvent leur rythme, leurs repères, alors les choses se compliquent, a expliqué Raonic. Il a déchiffré la plupart de mes services. Je me suis un peu retenu (à cause de ça). Mais, éventuellement, il a trouvé une ouverture.

« Je crois que je dois améliorer mon exécution, adopter une approche légèrement différente », a-t-il ajouté.

Raonic était le dernier Canadien en lice dans ce tournoi, puisque ses compatriotes

Denis Shapovalov, Félix Auger-Aliassime et Vasek Pospisil ont tous été éliminés dès le premier tour du premier tournoi du Grand Chelem de la saison.

Le Serbe affrontera Roger Federer, qui a préservé sept balles de match avant d'évincer difficilement le 100<sup>e</sup> joueur mondial Tennys Sandgren en cinq sets.

Djokovic n'a jamais perdu en demi-finales ou en finale à Melbourne Park.

D'autre part, la Canadienne Gabriela Dabrowski et sa partenaire Jelena Ostapenko ont été évincées du tournoi de double féminin. Les Tchèques Barbora Krejčíková et Katerina Siniakova ont pris la mesure de Dabrowski et Ostapenko 3-6, 6-2, 6-3 en quarts de finale.

La joueuse âgée de 27 ans originaire d'Ottawa peut encore espérer poursuivre sa route à Melbourne.

Dabrowski joue en double mixte avec le Finlandais Henri Kontinen. Le duo, troisième tête de série, a défait les Australiens Matthew Ebden et Jessica Moore 7-5, 7-6 (5) au deuxième tour mardi.

**LOTO QUÉBEC** **RÉSULTATS DU : LUNDI 27 JANVIER 2020**

**Grande VIE** 08 21 30 35 38 **Grand NUMÉRO (GN)** 2

**Lotto-D** 4 4 2 5 2 1 5 4 **Quotidienne**  
2 94  
3 058  
4 1553

**Sprint** 04 14 37 42 50

**LOTTO POKER** 4 8 10 10 R | **Extra** 3054458

**Astro** Jour - Mois - Année - Signe  
23 DÉCEMBRE 39 LION

**banco** 02 03 12 13 16 18 23 24 26 28  
30 32 45 46 50 54 56 57 60 67 **Turbo x 2**

**TOUT ORIEN** 03 05 08 09 11 12 | **Triplex** 05 21  
13 14 15 17 18 23 27 38 39

**LOTTO 649** **Ce soir, 9 MILLIONS (approx.)**  
**+ 1 MILLION GARANTI**

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



SUIVEZ-NOUS SUR  
LES RÉSEAUX SOCIAUX



GATINEAU LOPPET

# Un an de plus et 1 km de moins

MARTIN COMTOIS

mcomtois@ledroit.com

Pendant que plusieurs événements sportifs majeurs disparaissent de la carte en Outaouais, la Gatineau Loppet tient le coup.

Ses organisateurs ont dévoilé mardi les détails entourant la 42<sup>e</sup> édition qui se déroulera les 15 et 16 février dans le parc de la Gatineau. « Une belle occasion de faire du ski en amoureux pour la Saint-Valentin », a souligné avec un sourire en coin le président du conseil d'administration, Jean-François Rochefort.

Le menu demeure le même que l'année précédente avec notamment huit courses de ski de fond. Ce qui change ? La distance des deux épreuves de longue distance, qui perdent chacun un kilomètre.

Les participants se taperont maintenant 50 km en 2020.

« Le parcours ne sera pas plus facile, ni plus difficile. Juste plus court », a précisé le directeur des épreuves, Claude Laramée.

Les dirigeants de la Loppet attendent à nouveau près de 2500 participants. Vingt et un pour cent des skieurs proviennent de l'étranger, a-t-on souligné durant le point de presse.

M. Rochefort a aussi rappelé que la Loppet a résisté aux changements climatiques. Ce n'est pas le cas de toutes les étapes de la Worldloppet, qui ont dû être annulées en raison d'un manque de neige au fil des dernières années.

La Lettonie se retrouve devant pareille situation cet hiver.

« Nous n'avons jamais été obligés d'annuler une édition ou d'apporter de gros changements aux parcours, a noté le président du plus grand événement international de ski de fond au Canada.

« Tous les circuits sont ouverts et praticables en ce moment dans le parc de la Gatineau. [...] Puis nous avons aussi mis un peu d'argent de côté pour produire de la neige au besoin. »

Un autre truc fait la fierté des organisateurs. La longévité de l'événement qui a jadis porté le nom de la Gatineau 55 et de la Keskinada Loppet.

« Nous en sommes à notre 42<sup>e</sup> édition et nous espérons nous rendre à 50, et même plus », a lancé M. Rochefort.

La région a perdu depuis trois ans des compétitions internationales de plongeon, de tennis et maintenant de cyclisme. Diverses raisons expliquent ces départs.

La Gatineau Loppet ne l'a pas eu facile non plus au fil des ans.

« Je ne cacherai pas que c'est un défi grandissant pour les événements de conserver leur financement tout en trouvant de nouveaux partenaires. Et il faut continuer à trouver des gens qui veulent s'impliquer sur le conseil d'administration et le comité organisateur. Et il faut trouver des centaines de bénévoles, a détaillé Jean-François Rochefort.

« Nous ne sommes pas dans une situation à nous demander si nous serons là l'an prochain. Mais nous risquons de réévaluer, comme nous le faisons toujours, certaines de nos courses et activités pour essayer de maximiser nos ressources. »

Rappelons que l'ancien triple champion du monde Alex Harvey sera présent à la 42<sup>e</sup> édition. Il avait accepté en novembre la présidence d'honneur de la Loppet.

## LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

### ASSOCIATION DE L'EST

#### SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	ftr.	10 Dern.	S.Zr.
Boston	51	29	10	5	7	29	169	135	70	17-2-4-5	12-8-1-2	5-3-1-1	G-1
Tampa Bay	49	29	15	5	0	27	177	140	63	15-7-2-0	14-8-3-0	7-2-1-0	P-1
Floride	49	28	16	2	3	25	183	163	61	16-8-2-0	12-8-0-3	8-2-0-0	G-6

#### SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	ftr.	10 Dern.	S.Zr.
Washington	50	34	11	3	2	31	181	146	73	15-5-2-2	19-6-1-0	7-3-0-0	G-4
Pittsburgh	50	31	14	5	0	28	168	136	67	18-5-3-0	13-9-2-0	7-3-0-0	P-1
N.Y. Islanders	49	29	15	3	2	26	143	132	63	15-7-2-1	14-8-1-1	4-4-1-1	G-1

#### QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	ftr.	10 Dern.	S.Zr.
Columbus	51	27	16	6	2	27	138	130	62	16-9-1-1	11-7-5-1	8-2-0-0	G-6
Caroline	50	29	18	3	0	26	159	132	61	17-8-1-0	12-10-2-0	5-4-1-0	G-2
Philadelphie	50	27	17	1	5	22	158	150	60	17-4-0-4	10-13-1-1	5-4-1-0	G-2
Toronto	50	26	17	3	4	25	181	167	59	12-6-3-4	14-11-0-0	5-3-0-2	G-1
Buffalo	50	22	21	6	1	21	147	157	51	14-7-2-1	8-14-4-0	5-5-0-0	P-2
Montréal	51	22	22	6	1	19	157	161	51	10-13-4-0	12-9-2-1	4-5-1-0	P-1
N.Y. Rangers	48	23	21	2	2	23	158	159	50	13-10-1-1	10-11-1-1	4-6-0-0	P-2
Ottawa	50	18	23	5	4	18	138	169	45	12-8-3-2	6-15-2-2	2-4-2-2	G-1
New Jersey	49	18	24	3	4	15	130	176	43	7-9-3-4	11-15-0-0	4-5-1-0	G-1
Detroit	51	12	35	3	1	11	109	199	28	8-16-2-0	4-19-1-1	2-7-1-0	P-6

### ASSOCIATION DE L'OUEST

#### SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	ftr.	10 Dern.	S.Zr.
St. Louis	50	30	12	5	3	30	159	137	68	17-4-2-2	13-8-3-1	4-4-2-0	P-3
Colorado	49	28	15	5	1	28	179	143	62	14-7-4-0	14-8-1-1	5-3-2-0	G-3
Dallas	49	28	17	2	2	26	128	122	60	16-7-1-1	12-10-1-1	7-3-0-0	G-1

#### SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	ftr.	10 Dern.	S.Zr.
Vancouver	51	26	20	2	3	21	146	138	57	12-10-0-2	11-13-1-0	7-3-0-0	G-3
Edmonton	49	26	18	4	1	24	155	153	57	12-8-3-0	14-10-1-1	6-3-1-0	G-2
Calgary	50	26	19	5	0	21	135	147	57	13-7-3-0	13-12-2-0	6-4-0-0	P-1

#### QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	ftr.	10 Dern.	S.Zr.
Arizona	51	26	20	2	3	21	146	138	57	12-10-0-2	14-10-2-1	5-4-0-1	P-2
Vegas	52	25	20	6	1	22	161	159	57	14-10-3-0	11-10-3-1	4-5-0-1	P-2
Chicago	51	24	21	2	4	22	155	161	54	12-12-1-2	12-9-1-2	6-4-0-0	P-1
Winnipeg	51	25	22	3	1	22	152	160	54	11-11-1-1	14-11-2-0	3-6-1-0	P-4
Minnesota	50	23	21	4	2	22	156	166	52	14-6-2-2	9-15-2-0	4-5-0-1	G-1
Nashville	48	22	19	4	3	21	158	159	51	11-10-3-1	11-9-1-2	4-5-0-1	P-1
San Jose	51	22	25	3	1	20	134	169	48	14-11-1-0	8-14-2-1	5-4-1-0	G-1
Anaheim	49	19	25	4	1	15	124	154	43	11-9-3-0	8-16-1-1	3-7-0-0	P-1
Los Angeles	50	18	27	3	2	18	125	158	41	11-10-1-0	7-17-2-2	2-7-0-1	P-4

### LNH

#### Lundi 27 janvier

- Washington 4 Montréal 2
- New Jersey 4 Ottawa 3 (F)
- Tampa Bay 2 Dallas 3 (P)
- Toronto 5 Nashville 2
- St. Louis 1 Vancouver 3
- Anaheim 2 San Jose 4

#### Mardi 28 janvier

- Ottawa 5 Buffalo 2
- St. Louis à Calgary, 21h.

#### Mercredi 29 janvier

- Nashville à Washington, 19h30.
- Toronto à Dallas, 19h30.
- Tampa Bay à Los Angeles, 22h.
- Arizona à Anaheim, 22h.
- Calgary à Edmonton, 22h.
- Vancouver à San Jose, 22h30.

#### Jeudi 30 janvier

- Montréal à Buffalo, 19h.
  - Nashville au New Jersey, 19h30.
  - Los Angeles en Arizona, 21h30.
- #### Vendredi 31 janvier
- Detroit à N.Y. Rangers, 19h.
  - Philadelphie à Pittsburgh, 19h.
  - Vegas en Caroline, 19h30.
  - Washington à Ottawa, 19h30.
  - Boston à Winnipeg, 20h.
  - St. Louis à Edmonton, 21h.
  - Tampa Bay à Anaheim, 22h.

### MARQUEURS

NOTE: en date du 28 janvier.

	B	A	Pts
McDavid, Edm	27	49	76
Draisaitl, Edm	20	48	75
Mackinnon, Col	30	42	72
Pastnak, Bos	37	33	70
Panarin, NYR	26	42	68
Marchand, Bos	21	44	65
Huberdeau, Flo	18	47	65
Kane, Chi	25	38	63
Eichel, Buf	28	34	62
Carlson, Was	13	47	60
Katthews, Tor	35	23	58
Muchowski, TB	22	34	56
Scheifele, Win	23	31	54
Barkov, Flo	16	38	54
Petterson, Van	21	31	52
Ovechkin, Was	34	16	50
Connor, Win	25	25	50
Perron, STL	21	29	50
Stamkos, TB	20	30	50
Malik, Pit	15	35	50
Miller, Van	19	29	48
Josi, Nas	14	34	48
Marnier, Tor	13	35	48
Teravainen, Car	10	38	48
Pacioretty, Vegas	21	26	47
Stone, Vegas	18	28	46
Nylander, Tor	23	22	45
Svechnikov, Car	19	26	45
Laine, Win	17	28	45
Tatar, Mon	17	27	44
Toews, Chi	14	30	44
Rust, Pit	21	22	43
Guentzel, Pit	20	23	43
Kopitar, LA	17	26	43
Horvat, Van	17	26	43
Konecny, Phi	17	26	43
Boeser, Van	16	27	43
Kuznetsov, Was	16	27	43
Wheeler, Win	15	28	43
Couturier, Phi	13	30	43
Strome, NYR	12	31	43

### RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 28 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Tatar	51	17	27	44
Danault	51	12	24	36
Domi	51	12	22	34
Weber	51	12	21	33
Gallagher	41	15	17	32
Petry	51	7	22	29
Suzuki	51	9	19	28
Lehkonen	51	11	12	23
Armia	38	13	9	22
Cousins	45	7	10	17
Kovalchuk	26	7	10	17
Chiariot	49	7	9	16
Drouin	19	7	8	15
Scandella	41	3	7	10
Thompson	51	2	8	10
Mete	41	4	5	9
Kotkaniemi	36	6	2	8
Weal	38	5	3	8
Kulak	36	0	5	5
Byron	19	1	3	4
Weise	10	1	3	4
Fleury	41	1	0	1
Poehling	24	1	0	1
Hudon	9	0	1	1
Folin	5	0	1	1
Price	41	0	0	0
Barber	9	0	0	0
Leskinen	5	0	0	0

### GARDIENS

	V	D	DP	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	2017	4	115	2	2,85	,909	
Lindgren	0	3	0	10	0	3,41	,892

## HOCKEY COLLEGIAL

### Nord-Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St. Lawrence	30	19	8	3	0	134	91	41
Thetford	28	17	10	0	1	99	77	35
Ste-Foy	29	11	12	2	4	84	108	28
Alma	28	11	15	1	1	84	110	24

### Centre-du-Québec

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lennoxville	29	22	5	2	0	132	74	46
Sorel-Tracy	29	15	11	2</				

# Toute une prise pour les Gee Gees



**JEAN-FRANÇOIS PLANTE**  
jfplante@ledroit.com

Sa carrière est en pleine ascension. Retranché du midget AAA. Jamais repêché dans la LHJMQ, Charles-Antoine Roy s'est taillé un poste avec les Olympiques de Gatineau à 18 ans. À 20 ans, il a obtenu une invitation au camp des Golden Knights de Vegas. À son retour, il a été nommé capitaine de l'équipe de son patelin et il a connu son meilleur début de saison en carrière. En janvier, il était le meilleur compteur des Olympiques et il a été échangé à l'équipe qui trônait au sommet du classement de la LHJMQ en retour d'une mine d'or.

Si l'appel de la LNH ne vient pas après ses prochaines séries éliminatoires avec le Phoenix de Sherbrooke, le Gatinois n'aura pas à s'inquiéter de son avenir. Mardi, les Gee Gees de l'Université d'Ottawa ont annoncé leur meilleure prise depuis le retour de leur programme de hockey masculin il y a cinq ans.

« L'an prochain, nous allons perdre plusieurs joueurs qui auront obtenu leur diplôme universitaire. Nous cherchions des hockeyeurs qui représentaient les valeurs d'un Charles-Antoine Roy quand nous avons lancé notre programme. Nous en avons trouvé plusieurs, mais la majorité d'entre eux vont nous quitter. Son arrivée s'inscrit dans la continuité de notre programme », a signalé l'entraîneur-chef Patrick Grandmaître.



Le Gatinois Charles-Antoine Roy poursuivra sa carrière avec les Gee Gees de l'Université d'Ottawa la saison prochaine s'il n'arrive pas à signer un contrat avec une équipe de la Ligue nationale de hockey. — ARCHIVES, LA TRIBUNE

Ce dernier reconnaît que l'arrivée d'un joueur qui récolte plus d'un point par match dans la LHJMQ représente un grand coup.

« Charles-Antoine est natif de la région. Il a connu une belle carrière junior. Il entre dans la lignée des Yvan Mongo qui a vécu de longues séries avec l'Armada et les Voltigeurs. Du côté ontarien,

nous avons été chanceux de recruter Nicolas Mattinen, qui a gagné deux championnats de la Ligue de l'Ontario et qui a fait un camp de la LNH avant d'arriver chez nous cette saison. Ce sont trois joueurs de la région aux profils exemplaires autant sur la glace qu'à l'extérieur. »

Joint à Sherbrooke, Charles-Antoine Roy a dit que son rêve de

signer un contrat avec une équipe de la LNH était plus vivant que jamais avec la saison qu'il connaît, mais il voulait s'assurer d'avoir un autre plan au cas où l'occasion ne se présentait pas.

« Mon but, c'était d'avoir la tête tranquille si ça ne fonctionne pas chez les professionnels. L'Université d'Ottawa a un programme

prestigieux. Ils ont de bons entraîneurs qui favorisent le développement des habiletés. Je pourrais toujours jouer chez les professionnels après l'université. C'est quand même drôle. J'habite avec Félix Robert à Sherbrooke. Nous n'avons pas joué midget AAA. Nous n'avons pas été repêchés dans la LHJMQ, mais nous aurons tous les deux la chance de faire nos études universitaires avec les bourses de la ligue. Il s'en va à Moncton, moi à Ottawa. Qui aurait cru ça quand j'étais ban-tam », a demandé celui qui va s'inscrire en génie électronique dans la même branche que son père.

## HEUREUX À SHERBROOKE

À Sherbrooke, tout baigne pour l'ancien capitaine des Olympiques, qui a récolté 12 points à ses neuf premiers matches.

« C'est vraiment plaisant de jouer pour une puissance de la ligue. En fin de semaine, nous avons disputé un match à guichets fermés contre Chicoutimi. C'était un match très attendu ici. L'ambiance était particulière avant le match. Nous avons bien réagi [victoire de 6-1]. Ce qui m'a frappé, c'est la profondeur de notre club. Les quatre trios ont été capables de mettre de la pression sur les Saguenéens. »

Même s'il file le parfait bonheur en Estrie, Roy admet tenir « ses » Olympiques à l'œil et il n'est guère surpris de leur rendement depuis son départ.

« J'avais dit que la solution se trouvait dans la chambre avant de partir. Je suis content pour eux et quand j'affronte des clubs qui sont près d'eux au classement, ça me motive davantage de les battre pour aider les Olympiques! J'avoue que j'y pense! »

## Sept matches de suite sans joueur de 20 ans

**JEAN-FRANÇOIS PLANTE**  
jfplante@ledroit.com

Dans un étrange concours de circonstances, Charles-Antoine Roy demeure le dernier joueur de 20 ans à avoir joué un match pour les Olympiques de Gatineau.

La troupe d'Éric Landry a disputé ses sept derniers duels sans pouvoir miser sur ses joueurs les plus expérimentés. Roy a été échangé au Phoenix de Sherbrooke le 6 janvier après un voyage à Shawinigan et Québec.

Vincent Martineau s'était blessé à une main dans le premier match de ce voyage à Shawinigan. Depuis, on lui a décelé une autre blessure

qui va prolonger son absence encore un peu.

Carson MacKinnon est rentré chez lui sans crier gare pour aller jouer dans la Ligue junior A des Maritimes. Il ne reviendra pas.

L'autre joueur de 20 ans, Adam Capannelli, était déjà blessé à une cheville quand les Olympiques ont fait son acquisition via le ballottage de la LHJMQ pour compenser la perte de Charles-Antoine Roy.

Les Gatinois ont maintenu une fiche de 4-2-1 durant cette période où chacun a dû prendre un peu plus de responsabilités, mais l'équipe pourrait enfin obtenir des renforts à son prochain match contre les Voltigeurs de Drummondville vendredi.

## CAPANNELLI DE RETOUR

Adam Capannelli a patiné avec un chandail gris comme les autres attaquants du club à Guertin mardi. Sans son chandail jaune, il pouvait enfin prendre des contacts. Auteur de 47 points en 59 matches avec les Wildcats de Moncton la saison dernière, l'attaquant de 20 ans pourrait disputer un premier match depuis le 8 décembre.

« On voit tout de suite qu'il a de la vitesse et qu'il a une bonne compréhension du jeu », a d'abord expliqué Éric Landry au sujet de son nouveau joueur.

L'ancien joueur étoile des Lions du Lac Saint-Louis n'est pas très grand à 5'10", mais il est extrêmement costaud à 208 livres.

« Il a une bonne paire d'épaules et il est dur à déplacer sur la glace. Il va injecter une bonne dose de confiance à nos joueurs », a ajouté Landry au sujet du meilleur compteur des séries 2016 de la Ligue midget AAA du Québec et de la coupe Telus.

Capannelli a été invité au camp des Sénateurs d'Ottawa cette saison, mais il a été ralenti par deux blessures à son retour. Il a été limité à six points en 15 matches avec l'Armada de Blainville-Boisbriand.

« Je me suis blessé à une main en bloquant un tir, puis à la cheville au début du mois de décembre. Ça semblait grave au début, mais mon rétablissement s'est bien

déroulé. J'ai hâte de reprendre l'action pour finir la saison en force. Je veux aider cette équipe à accéder aux séries. J'attends juste l'autorisation du médecin pour jouer à nouveau. »

Privé de ses joueurs de 20 ans, Éric Landry a quand même pu apprécier le travail de ses jeunes vétérans de deuxième année au cours des dernières semaines.

« Je vais en oublier, c'est sûr, mais des gars comme Pier-Olivier Roy, Manix [Landry], Darick Louis-Jean, Braeden Virtue et Rémi Poirier ont tous joué des minutes cruciales en demeurant efficaces autant en offensive qu'en défensive. Ça veut dire qu'ils ont acquis de la maturité. Tantôt, ça va être payant. »

## Pettersson signe pour cinq autres années à Pittsburgh

PITTSBURGH — Les Penguins de Pittsburgh ont consenti une prolongation de contrat de cinq saisons d'une valeur annuelle moyenne de 4 025 175 \$ US au défenseur Marcus Pettersson, a annoncé le directeur général et vice-président exécutif de l'organisation Jim Rutherford mardi. Cette entente entrera en vigueur à compter de 2020-21 et arrivera à échéance après la saison 2024-25. Pettersson, qui est âgé de 23 ans, dispute sa deuxième saison avec les Penguins après avoir été acquis des Ducks d'Anaheim le 3 décembre 2018. Le Suédois a marqué un but et récolté 14 mentions d'aide en 50 parties jusqu'ici cette saison, en plus d'afficher un différentiel de plus-4. Depuis qu'il s'est joint aux Penguins, il a inscrit trois buts et amassé 31 mentions d'assistance en 107 parties. Pettersson a été sélectionné en deuxième ronde, 38<sup>e</sup> au total, par les Ducks lors du repêchage de la LNH en 2014.



## Lafrenière suspendu trois matches

BOUCHERVILLE — Le joueur étoile de l'Océanic de Rimouski Alexis Lafrenière a écopé d'une suspension de trois matches pour une mise en échec à la tête d'un adversaire, a annoncé la Ligue de hockey junior majeur du Québec mardi. L'incident s'est produit à neuf secondes de la troisième période du match de dimanche dernier, qui a été remporté 4-2 par l'Océanic contre les Remparts de Québec. Sur la séquence, Lafrenière a reçu une pénalité majeure pour mise en échec à la tête et une extrême inconduite de partie. Lafrenière, qui a été nommé le joueur par excellence du dernier Championnat du monde de hockey junior après avoir aidé le Canada à décrocher la médaille d'or, était en tête de liste des espoirs nord-américains en vue du prochain repêchage à la mi-saison dans la LNH. Lafrenière, un ailier gauche de l'Océanic, domine la LHJMQ cette saison avec 24 buts et 60 passes en 39 matches. LA PRESSE CANADIENNE

# Drouin et Gallagher de retour jeudi ?

RICHARD LABBÉ  
La Presse

**MONTREAL — Il n'y a pas si longtemps, alors qu'il était un membre du Canadien, Andrew Shaw affirmait haut et fort qu'il n'était pas question de changer son style au moment d'effectuer son retour au jeu à la suite d'une commotion cérébrale. Drôle de hasard, c'est ce même Shaw qui a conseillé à Brendan Gallagher de ne pas revenir trop rapidement à la suite de son choc à la tête subi le 31 décembre en Caroline.**

«Ensuite, il m'a envoyé un texto après le match contre les Oilers au Centre Bell pour me dire que j'étais un idiot», a expliqué Gallagher mardi midi dans le vestiaire à Brossard.

Allons-y donc avec la bonne nouvelle en premier : à moins d'un recul, il est permis de croire que le Canadien va recevoir un petit coup de pouce en prévision de son prochain match, jeudi soir à Buffalo, avec le retour probable de Gallagher et d'un autre attaquant, Jonathan Drouin. Rien n'est encore confirmé en ce sens pour le moment, mais les deux joueurs ont pris part à l'entraînement de l'équipe mardi, ce qui ouvre la porte à cette bonne nouvelle dont le club a tant besoin.

Allons-y ensuite avec une ou deux précisions : Gallagher, victime d'un coup de genou à la tête de la part du coéquipier Ben Chiarot lors de ce match du 31 décembre chez les Hurricanes, a bel et bien subi une commotion cérébrale sur ce jeu, mais son cas a empiré quand il a tenté ce



Blessé le 15 novembre au poignet gauche lors d'un match contre les Capitals à Washington, Jonathan Drouin a raté les 32 dernières rencontres du Canadien. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

retour face aux Oilers d'Edmonton le 9 janvier. Un retour peut-être un peu précipité, et c'est pourquoi Shaw, qui s'y connaît très bien en matière de commotions cérébrales, s'est permis de lui rappeler gentiment, et non sans humour, que ce retour n'a peut-être pas été la meilleure des décisions.

Il se trouve aussi que Gallagher, comme Shaw avant lui, ne veut rien savoir de modifier quoi que ce soit à son style de jeu, même si, de son propre aveu, il s'agit de sa troisième commotion cérébrale.

«Je vais jouer sans aucune crainte à mon retour, a-t-il tenu à dire. Ça ne m'inquiète pas. Si j'allais sur la

glace en ayant peur, je ne serais pas moi-même. Je vais continuer à jouer comme je l'ai toujours fait.»

Et pourquoi avoir choisi de revenir le temps d'un soir, le 9 janvier ? «Je me sentais bien, autant avant le match que lors du match, et je me suis réveillé la nuit avec un mal de tête. Le lendemain, j'en ai parlé aux médecins, et j'ai suivi

« Je calculais chaque semaine où j'en étais dans ma progression en vue d'un retour au jeu. »

— Jonathan Drouin

le protocole [de la LNH pour les commotions cérébrales]. Les médecins de l'équipe font un bon travail de conscientisation sur le sujet. Les joueurs, on comprend mieux les enjeux. S'il y a quelque chose qui cloche avec mon état de santé, je ne vais pas hésiter à le dire.»

### DEPUIS LE 15 NOVEMBRE

Dans le cas de Drouin, c'est une blessure au poignet gauche et une opération ensuite qui l'ont gardé à l'écart du jeu depuis le soir du 15 novembre, date d'une rencontre à Washington chez les Capitals. Depuis, l'attaquant québécois, qui se dirigeait probablement vers une saison de 70 points, a dû rater les 32 matches suivants de son équipe.

Oui, il a trouvé ça long.

«Je calculais chaque semaine où j'en étais dans ma progression en vue d'un retour au jeu, a-t-il admis mardi à Brossard. Au moins, je n'étais pas seul à tenter un retour, il y avait d'autres blessés avec moi. Mais là, ça va mieux.»

On peut présumer que le retour imminent de ces deux attaquants va grandement aider le Canadien, même s'il commence à se faire très tard dans cette course pour une place en séries.

«Ça fait longtemps que l'équipe n'a pas été en santé avec tout le monde, et justement, nous allons avoir besoin de tout le monde», a ajouté Brendan Gallagher, avec un peu d'optimisme dans la voix.

C'est peut-être un bon moment pour rappeler cette douloureuse statistique : selon le site spécialisé Sports Club Stats, les chances du Canadien en vue d'une place en séries ont chuté à 1,1 % lundi soir.



5



2

## SOMMAIRE

## PREMIÈRE PÉRIODE

1. Ottawa, Jean-Gabriel Pageau 20 (AN) (Chabot, Tkachuk) 3:59  
2. Buffalo, Sam Reinhart 18 (AN) (Sans aide) 13:42

## PÉNALITÉ

Dalhin, Buf, 2:10; Sabourin, Ott, 8:29, Reilly, Ott, 13:15.

## DEUXIÈME PÉRIODE

3. Ottawa, Tyler Ennis 13 (AN) (Batherson, Reilly) 4:52  
4. Buffalo, Jack Eichel 29 (Girgensons, Montour) 8:48

## PÉNALITÉS

Brown, Ott, 0:11; Skinner, Buf, 4:03.

## TROISIÈME PÉRIODE

5. Ottawa, Mike Reilly 1 (AN) (Ennis, Batherson) 8:43  
6. Ottawa, Mark Borowiecki 6 (AN) (Sans aide) 17:54  
7. Ottawa, Nikita Zaitsev 1 (Hainsey) 19:54

## PÉNALITÉS

Frolik, Buf, 8:00; Okposo, Buf, 10:54; Zaitsev, Ott, 16:11.

## GARDIENS

Ottawa: Craig Anderson (G, 7-12-1)  
Buffalo: Linus Ullmark (P, 16-14-3)  
Buffalo: Carter Hutton

## TIRS AU BUT

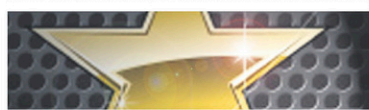
Ottawa: 13 18 8 — 39  
Buffalo: 8 7 15 — 30

## AVANTAGE NUMÉRIQUE

Ottawa: 3 en 4; Buffalo: 1 en 4.  
Assistance: 16651

## PROCHAIN MATCH

Washington à Ottawa, vendredi à 19h30



## NOS 3 ÉTOILES

- 1 — Mark Borowiecki, Ott  
2 — Drake Batherson, Ott  
3 — Thomas Chabot, Ott

## LES PLUS UTILISÉS

Thomas Chabot (Ott)	23:18
Jack Eichel (Buf)	23:11
Brandon Montour (Buf)	22:15
Ron Hainsey (Ott)	22:10

## LE PLUS DE LANCERS

Brady Tkachuk (Ott)	9
Anthony Duclair (Ott)	8
Sam Reinhart (Buf)	5
Colin White (Ott)	4

## LE PLUS DE MISES EN ÉCHEC

Scott Sabourin (Ott)	5
Drake Batherson (Ott)	4
Nikita Zaitsev (Ott)	4
Rasmus Ristolainen (Buf)	3

## LE PLUS DE LANCERS BLOQUÉS

Mark Borowiecki (Ott)	4
Ron Hainsey (Ott)	2
Lawrence Pilut (Buf)	2
Thomas Chabot (Ott)	1

# Borowiecki l'invincible



SYLVAIN ST-LAURENT  
sstlaurent@ledroit.com

**BUFFALO — Les journalistes voulaient parler à Mark Borowiecki, après le match de mardi soir. Pour des raisons évidentes.**

Le défenseur d'expérience n'a pas l'habitude de se soustraire à ses obligations médiatiques. Cette fois, il a quand même demandé aux scribes de l'attendre, un moment. «J'ai besoin d'un sac de glace», a-t-il lancé.

Les Sénateurs d'Ottawa ont vaincu les Sabres de Buffalo, 5-2, au KeyBank Center.

Pendant les 50 premières minutes de la rencontre, Borowiecki ne s'est pas trop fait remarquer. Ça voulait simplement dire qu'il faisait bien son travail de défenseur à caractère défensif.

Il s'est retrouvé sous les projecteurs dans la deuxième moitié de la troisième période.

Il a d'abord pris le chemin du vestiaire, sur une seule jambe. Il a été victime d'un croc-en-jambe de l'attaquant adverse Kyle Okposo. On pensait alors qu'il venait de subir une blessure sérieuse.

Borowiecki a surpris tout le monde lorsqu'il est revenu sur la patinoire, moins de six minutes plus tard.

Les Sénateurs cherchaient alors à protéger une avance d'un but. Ils se retrouvaient en infériorité numérique. Contre le toujours très dangereux Jack Eichel.

L'action a repris. Borowiecki a bloqué un premier lancer. Il s'est relevé péniblement.

La rondelle a recommencé à circuler en zone des Sénateurs. Il



En début de première période, Jean-Gabriel Pageau a marqué son 20<sup>e</sup> filet de la saison. — ASSOCIATED PRESS

s'est placé de façon à bloquer un deuxième tir. Qui avait l'air de faire encore plus mal.

Cette fois, Borowiecki a pu récupérer la rondelle. Il a utilisé la baie vitrée pour effectuer un dégagement. Les dieux du hockey lui ont alors souri. La rondelle a glissé jusqu'au bout de la patinoire, dans le filet laissé désert par les Sabres.

«Ce but, c'est juste la cerise sur le sundae, a indiqué le défenseur lorsqu'il s'est finalement adressé aux médias. Honnêtement, je suis plus fier d'avoir bloqué les deux lancers que d'avoir marqué ce but.»

«On m'a donné un travail à faire quand on m'a envoyé sur la patinoire. On me fait assez confiance pour m'utiliser durant les infériorités numériques. Quand on fait appel à moi, je dois remplir ma mission.»

Les 17 autres patineurs qui étaient en uniforme dans le camp des visiteurs, eux, étaient comblés de voir le numéro 74 compléter le match avec un but.

«Mon but favori de la soirée, s'est exclamé Jean-Gabriel Pageau. Boro, c'est le gars qui se présente pour jouer, soir après soir. Un vrai pro. Il donne toujours son 110 %. J'espère qu'une caméra a capté la réaction, sur notre banc, après ce but. Nous étions tous vraiment heureux.»

Pageau a lui-même marqué dans ce match. Il s'agissait de son 20<sup>e</sup> but de la saison. Un nouveau sommet personnel.

Tyler Ennis, Mike Reilly et Nikita Zaitsev ont été les autres marqueurs des Sénateurs.

Sam Reinhart et Eichel ont répliqué, pour les Sabres.

On revient, encore et toujours, à Borowiecki.

Il ne faut pas oublier qu'il a donné la frousse à ses proches, deux fois plutôt qu'une, cette semaine. Il a finalement eu besoin de cinq points de suture pour refermer l'entaille qui s'est formée sous son œil droit, durant le match de lundi, contre les Devils du New Jersey.

«Je ne suis pas du genre à paniquer pour rien», dit-il.

«Quand j'ai reçu le bâton dans le visage, au départ, je n'étais pas capable d'ouvrir mon œil droit. Avec mon œil gauche, je voyais que mes mains étaient recouvertes de sang. C'est pour cette raison que vous m'avez vu partir au pas de course dans le couloir du vestiaire. Quand j'ai pu ouvrir mon œil, je me suis calmé.»

## Duclair lève les yeux au ciel

**BUFFALO —** Selon nos notes de match, Anthony Duclair a obtenu au moins quatre chances de première qualité.

La meilleure lui a été offerte dans la dernière minute de la première période. Une passe parfaite de Colin White, sur sa palette, au milieu de l'enclave.

Le gardien des Sabres, Linus Ullmark, a fait l'arrêt.

Duclair a levé les yeux au ciel. Ça lui fait 12 matches consécutifs, maintenant, sans marquer.

D.J. Smith ne veut surtout pas qu'il cède à la panique.

«Il a été dangereux, ce soir. Il a été dangereux d'un bout à l'autre de la soirée», souligné l'entraîneur-chef, dans son point de presse d'après-match.

«Je me souviens de certaines soirées, plus tôt, cette saison, durant lesquelles Anthony n'était pas aussi dangereux. Il parvenait quand même à sortir de la patinoire avec deux buts de plus à sa fiche et tout le monde était excité.»

«Il faut se souvenir qu'Anthony était vraiment bon, ce soir. S'il continue à lancer la rondelle de cette façon, la rondelle va finir par entrer.»

Une longue et frustrante séquence a quand même pris fin, à Buffalo.

Craig Anderson a remporté son premier match de la nouvelle année. Il a mis un terme à une séquence de quatre revers consécutifs.

«Ma dernière victoire, je l'ai justement obtenue contre Buffalo.

Ça fait déjà un mois, a-t-il rappelé. Le hockey fonctionne comme ça, des fois. J'essayais de rester dans le moment présent. Et j'essayais d'ignorer les gens des médias qui parlaient constamment du temps qui s'était écoulé depuis ma dernière victoire.»

«Nous avons été dans le coup souvent. Nous avons perdu quelques matches en prolongation. Il faut continuer à se battre.»

SYLVAIN ST-LAURENT, LE DROIT

## « C'était une soirée comme ça... », dit Tkachuk

**BUFFALO** — La rivalité Tkachuk/Subban pourrait bien être l'affaire d'un seul soir.

Lundi, dans un match étonnamment intense entre les Sénateurs et les Devils du New Jersey, P.K. Subban et Brady Tkachuk ont passé la soirée à se chamailler.

À force de se chercher, les deux ont fini par se trouver. Ils ont jeté les gants au beau milieu de la deuxième période. L'intervention de juges de ligne fut rapide, mais le plaisir ne faisait que commencer. Les deux rivaux ont continué à se crier des bêtises pendant de

longues minutes, tandis qu'ils purgeaient leurs peines au banc des pénalités.

« C'était une soirée, comme ça... Le genre de soirée où personne ne veut se faire marcher sur les pieds. Nous sommes deux joueurs très impliqués. J'imagine que c'est le genre d'histoire qui amuse les fans. Moi, j'aurais juste voulu qu'on quitte la patinoire avec deux points de plus en banque. »

Tkachuk ne veut pas en faire tout un plat. Il ne faut donc pas s'attendre à ce que l'histoire se répète lors du prochain match entre les

Sénateurs et les Devils, la saison prochaine.

Les rivalités légendaires impliquant d'autres membres de la famille Tkachuk font le bonheur des fans ailleurs dans la LNH.

Matthew, frère aîné de Brady, compte Drew Doughty et Zack Kassian parmi ses ennemis jurés.

« Matt, il se défonce chaque soir. Il a le don de se faire des ennemis, reconnaît le cadet du clan. Moi, j'essaie juste de faire mon travail, chaque soir. Je veux donner l'exemple en travaillant très fort. J'accorde très peu d'importance à tout le reste. »

Dans sa rencontre avec les médias, quelques heures avant le match de mardi soir, Tkachuk a salué le courage de son coéquipier Mark Borowiecki.

Le BoroCop a subi une blessure assez grave, contre les Devils, quand il a pris un bâton en plein visage. C'est à peine s'il a raté une présence sur la glace.

« Il est revenu rapidement, comme si de rien n'était. Ça vous en dit long sur son leadership, sur son courage. Ça vous en dit long sur ses qualités de joueur d'équipe. »

**SYLVAIN ST-LAURENT, LE DROIT**



Curtis Lazar en est à sa sixième année dans les rangs professionnels. Mardi, face aux Sénateurs, il a disputé son 20<sup>e</sup> match cette saison. — ASSOCIATED PRESS

## Un apprentissage difficile

**SYLVAIN ST-LAURENT**  
sstlaurent@ledroit.com

**BUFFALO** — Curtis Lazar a bien encerclé la date sur son calendrier. Les Sabres seront les visiteurs, au Centre Canadian Tire, le 18 février. Ce sera une soirée spéciale. Les Sénateurs vont officiellement retirer le chandail de Chris Phillips.

« Ça fait un bout de temps que je le sais. C'est même une source de motivation. J'espère que je serai toujours avec le grand club, à ce moment-là. Je ne voudrais pas rater ça », a déclaré le joueur, mardi matin, quand on l'a croisé au Key-Bank Center.

On a tendance à l'oublier, parce qu'on a l'impression que ça fait très longtemps.

Quand Lazar a réussi à se tailler un poste avec les Sénateurs, à 19 ans, Phillips et sa famille l'ont hébergé pendant une année complète.

« Chris, Erin et leurs enfants ont joué un grand rôle, dans ma vie. Je me suis un peu égaré, durant les premières années de ma carrière. Une chance qu'ils étaient là pour m'appuyer. »

Lazar s'est « un peu égaré » au début de la vingtaine. On pourrait penser qu'il n'a pas encore réussi à complètement se retrouver.

Quand il dit qu'il souhaite faire partie de l'alignement des Sabres, dans trois semaines, il reconnaît qu'il a encore des choses à prouver à leurs dirigeants.

Sa place n'est pas assurée. Il a passé les derniers mois à faire la navette entre Buffalo et Rochester, la ville voisine dans laquelle

évoluent les Américains de la Ligue américaine. Il fait donc, à l'envers, le parcours du jeune hockeyeur.

En 2014, un après l'avoir repêché, les Sénateurs se sont dépêchés de lui faire une place dans la LNH.

Le directeur général de l'époque, Bryan Murray, disait qu'il fallait bien traiter les espoirs de 19 ans. Il fallait tout faire pour leur plaire, pour leur donner le goût de s'engager à long terme.

Avec le recul, cette stratégie n'était peut-être pas la meilleure pour le développement de Lazar.

Il n'est jamais véritablement devenu un joueur dominant.

« J'y pense tout le temps ! Je me souviens d'avoir complété mes neuf premiers matches, à 19 ans, avec l'impression que j'étais à ma place. C'est sans doute pourquoi Bryan m'a demandé de rester. »

« À ce moment-là, j'avais le choix entre la LNH et le hockey junior. J'avais accompli tout ce que je pouvais accomplir dans le junior. Quand j'y repense aujourd'hui, je me dis qu'il aurait été préférable de commencer dans la Ligue américaine... »

**« Beaucoup de gens pensent que je ne suis plus dans le coup. Ces gens-là s'imaginent que je suis en train de couler. En réalité, je suis en train d'atteindre mon apogée. »**

— Curtis Lazar

« Je ne veux pas critiquer les organisations auxquelles j'ai appartenu précédemment. Parfois, quand ces équipes me renvoyaient dans les mineures, je me sentais un peu abandonné. Je trouvais ça dur. Ici, quand on me renvoie dans les mineures, on me donne des objectifs précis. Chaque fois, je retourne dans les mineures et j'y travaille. Je me sens mieux préparé quand on m'offre une nouvelle opportunité. »

Lazar ne désespère pas. Il a disputé mardi son 20<sup>e</sup> match de la saison. Il remarque que son temps d'utilisation augmente. Il croit avoir gagné la confiance de l'entraîneur-chef Ralph Krueger.

Et il ne se trouve pas trop vieux pour réussir dans le hockey.

Il le dit lui-même : « C'est juste ma sixième année dans les rangs professionnels ! »

« Beaucoup de gens pensent que je ne suis plus dans le coup. Ces gens-là s'imaginent que je suis en train de couler. En réalité, je suis en train d'atteindre mon apogée, croit-il. Le jeu ralentit un peu, autour de moi. On me donne la chance d'évoluer au centre, ce qui est énorme ! Ça ne m'était pas arrivé depuis ma première année à Ottawa. »

# Sports

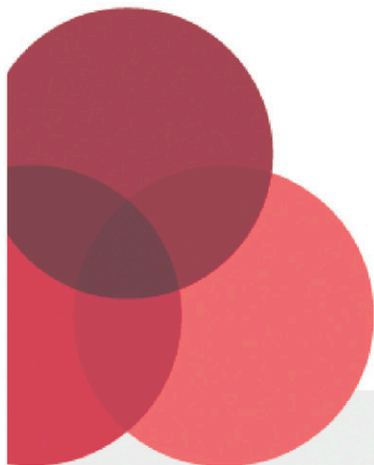
## Ed Belfour arrêté en état d'ébriété

**BOWLING GREEN, Ky.** — L'ex-gardien de la LNH Ed Belfour a été arrêté pour intoxication dans un lieu public à la suite d'un incident s'étant produit dans un hôtel tôt mardi matin. La police de Bowling Green a arrêté l'homme de 54 ans au Kentucky Grand Hotel and Spa. Belfour, de Carman, au Manitoba, a été emprisonné au pénitencier régional du comté de Warren avant d'être relâché plus tard en avant-midi. Le rapport d'arrestation indique que Belfour était étendu au sol tenant une tringle à rideaux qui avait été arrachée quand la police l'a approché. Belfour donnait des coups de pied dans une porte verrouillée d'un spa afin d'y entrer. L'homme avait de la difficulté à s'exprimer, les yeux injectés de sang et avait peine à se tenir debout. La police a ajouté que Belfour n'a pas voulu collaborer quand les agents ont tenté de lui passer les menottes.

**LA PRESSE CANADIENNE**

 LeDroit-sports

 @LD\_Sports



**CAMPAGNE DE CONTRIBUTION  
VOLONTAIRE POUR LE DÉMARRAGE DE  
LA COOPÉRATIVE DE MON JOURNAL**

## **LE TEMPS D'AGIR POUR LA COOP LE DROIT**

L'automne dernier, de nombreux citoyens ont posé un geste fort en s'engageant à aider financièrement la relance du *Droit* sur le modèle coopératif.

Ces appuis, recueillis à travers le site «**Je coopère pour mon journal**», ont permis de démontrer clairement l'engagement de la communauté derrière le projet innovant de reprise du *Droit* par ses employés.

Ce fut aussi, pour l'équipe, une immense source de motivation. Car c'est pour vous que nous travaillons à poursuivre la mission d'information du *Droit*.

**Dans les prochains jours, nos équipes vous contacteront afin de vous guider dans la manière de confirmer vos engagements. Le volet « citoyens » de la campagne nous a permis d'amasser tout près de 100 000 \$.**

Tout l'argent recueilli sera entièrement dédié au démarrage de la Coopérative de solidarité *Le Droit*.

**Merci de participer à bâtir l'avenir de votre quotidien.**

**leDroit**

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ  
MEMBRE DE LA

**cn2i**

COOPÉRATIVE NATIONALE  
DE L'INFORMATION INDÉPENDANTE

